

1999

**UNE TRES BONNE ANNEE
POUR L'EMPLOI**

**Bilan économique et social
du Loir-et-Cher**

Sommaire

Synthèse	7
Introduction	15
1 - La population	19
A - Données définitives du dénombrement	21
1 - 315 000 Loir-et-Chériens	21
2 - La population a augmenté dans 2 communes sur 3.....	22
3 - Les données cantonales définitives.....	23
B - L'enseignement	24
1 - La maternelle a du succès	25
2 - Toujours moins d'élèves dans le second degré.....	25
3 - L'enseignement supérieur s'oriente de plus en plus vers la technologie	29
2 - Aspects sociaux	31
A - Les revenus	33
1 - Les revenus dopés par la reprise	33
2 - Légère progression des salaires en 1998	35
B - Les minima sociaux	35
1 - Le nombre d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) vers la stabilisation ?	35
2 - La part des plus jeunes bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé diminue	38
3 - Le nombre d'allocataires adultes handicapés est encore en hausse.....	39
C – Les ménages continuent à s'équiper en véhicules neufs	39
D - Surendettement des ménages : un nombre record de nouveaux dossiers ...	40
E - L'aide à domicile aux personnes âgées évolue	40
1 - Services d'aides à domicile et emplois familiaux	40
2 - Services de soins infirmiers à domicile.....	41

3 - La vie des entreprises et des établissements.....43

A - Le mouvement des entreprises..... 45

- 1 - Les mouvements d'entreprises continuent à se contracter..... 45
- 2 - Amélioration dans la zone de Vendôme, détérioration ailleurs 46
- 3 - Entreprises implantées ou disparues en 1999..... 46
- 4 - La réduction du nombre d'entreprises artisanales se poursuit..... 47
- 5 - Léger tassement de l'apprentissage 49

B - Le niveau d'activité des entreprises 50

- 1 - Une activité très soutenue 50
- 2 - La TVA toujours tirée par la consommation 51
- 3 - Nouvelle forte croissance du montant de l'impôt sur les sociétés en Loir-et-Cher 52
- 4 - L'investissement est enfin reparti 52
- 5 - Les aides financières aux entreprises industrielles, à l'artisanat
et à l'agriculture 53
- 6 - Aides européennes 54

C - Répercussion des activités sur l'emploi 55

- 1 - Les entreprises ont cherché à embaucher 55
- 2 - Le chômage partiel et des licenciements économiques ont encore diminué .. 56
- 3 - Croissance exceptionnelle de l'emploi salarié 57
- 5 - Perspectives 2000 : un atterrissage « en douceur » de l'économie américaine ? ... 59

4 - Le marché du travail61

A - Les demandeurs d'emploi 63

- 1 - Un recul sans précédent du chômage..... 63
- 2 - Les demandes d'emploi en fin de mois : quelques caractéristiques 67
- 3 - Les ouvriers ont le plus bénéficié des créations d'emplois 69
- 4 - Le marché du travail a retrouvé une certaine fluidité 71

B - Les offres d'emploi 72

C - Bilan des aides à l'emploi en Loir-et-Cher en 1999 73

D - Perspectives 2000 74

5 - Quelques indicateurs de l'activité économique.....	75
A - L'agriculture	77
1 - Les projets d'installation se concrétisent difficilement	77
2 - Forte progression des oléagineux	77
3 - Légère baisse du nombre de salariés agricoles	79
B - La construction	80
1 - Une très bonne année pour l'ensemble de la région Centre.....	80
2 - Forte reprise de la construction de locaux d'activités	81
3 - La construction de logements en nette hausse	83
4 - Le prêt à taux zéro a été très sollicité.....	83
C - Le tourisme.....	84
1 - Le parc hôtelier retrouve son niveau de 1995	84
2 - Près de 200 000 étrangers ont fréquenté les hôtels du Loir-et-Cher	85
3 - Fréquentation encore en hausse dans l'hôtellerie de plein air	86
4 - Une bonne année pour le tourisme vert	87
5 - Monuments et animations : un bon cru d'ensemble	88
D - Le commerce extérieur	89
1 - Les volumes d'échanges continuent d'augmenter.....	89
2 - Stabilisation des exportations du Loir-et-Cher	89
3 - Les entreprises ont importé massivement.....	90
4 - Baisse de l'excédent commercial du Loir-et-Cher	90
Conclusion.....	93
Table des illustrations	97

SYNTHESE

Introduction

Stimulée à la fois par un environnement international en nette amélioration et une consommation intérieure vigoureuse, l'activité française a repris rapidement un rythme de croissance élevé après le fléchissement du début d'année. Le Produit Intérieur Brut a progressé de 2,9 % en moyenne annuelle.

L'investissement des entreprises est resté dynamique, les exportations sont vivement reparties au troisième trimestre, l'inflation est restée maîtrisée malgré l'envolée des cours du pétrole et des matières premières. L'embellie s'est confirmée dans le secteur de la construction, tant pour le logement que pour les locaux professionnels.

Cette conjoncture porteuse s'est traduite en France par la création nette de près de 470 000 emplois dans le secteur concurrentiel, faisant reculer le chômage à 10,6 % de la population active en fin d'année. Pour le Loir-et-Cher, 3 400 postes de travail ont été créés et le taux de chômage a été ramené à 9,4 %.

1 - LA POPULATION

▪ Données définitives du dénombrement

Les résultats définitifs du recensement de la population portent à 314 968 le nombre d'habitants du Loir-et-Cher, soit près de 400 personnes de plus que les premières évaluations publiées l'an dernier. En moyenne annuelle, la croissance démographique depuis 1990 est de 0,33 %, équivalente à la moyenne régionale. La population a augmenté dans deux communes sur trois, le sud de l'axe ligérien et le nord de la Sologne apparaissant comme les plus dynamiques.

▪ L'enseignement

Le Loir-et-Cher enregistre une nouvelle baisse de ses effectifs scolaires (- 0,9 %). Les seuls à faire exception sont ceux des classes maternelles qui sont en forte progression. En revanche, le recul est sévère en classe élémentaire (- 2,7 %). Dans le second degré, l'érosion atteint des proportions importantes à l'entrée en 6^{ème}, alors que les effectifs de 5^{ème} et de 4^{ème} sont encore en augmentation. Pour les lycées, l'effritement s'est accentué dans les filières générales et technologiques, mais le fait marquant concerne le retournement de tendance dans les lycées professionnels, où le nombre d'élèves a chuté après plusieurs années de croissance consécutives.

L'enseignement supérieur continue de se renforcer, tant en nombre d'étudiants qu'en filières ou en diplômes préparés. L'orientation technologique, avec les différents départements d'IUT, l'école d'ingénieurs du Val-de-Loire, l'école supérieure de la Nature et du Paysage, les BTS industriels etc., prend désormais très nettement le pas sur les filières universitaires généralistes qui ne font plus recette.

2 - ASPECTS SOCIAUX

▪ Les revenus dopés par la reprise

En 1997, le redémarrage de la croissance s'est accompagné d'une progression de 1,5 % des revenus des ménages en francs constants. Le nombre des foyers imposés s'est sensiblement accru (+ 3,5 %), tandis que la part des non imposés est repassée sous la barre des 50 %.

Le salaire net moyen s'est élevé en 1998 à 112 015 francs, en hausse de 1,9 %. Les comparaisons d'une année sur l'autre sont cependant délicates du fait de la mise en œuvre progressive des 35 heures. On constate un léger resserrement de l'écart entre les salaires féminins et masculins.

▪ **Minima sociaux**

Le nombre d'allocataires du RMI augmente de plus en plus faiblement (+ 2,8 % en Loir-et-Cher en 1999), mais la courbe ne s'est pas encore inversée. On s'oriente cependant vers la stabilité à la fin du premier trimestre 2000. Au 31 décembre 1999, on compte 4 004 bénéficiaires, représentant 7 700 personnes concernées avec les conjoints et ayants droit. La part des familles monoparentales est en retrait après six ans de croissance continue ; celle des personnes seules, largement majoritaires, s'est au contraire renforcée. Le poids relatif des jeunes parmi les bénéficiaires est en recul sensible. A contrario, celui des personnes présentes dans le dispositif depuis plus de deux ans s'alourdit pour atteindre près de 60 %.

Les bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé sont un peu plus nombreux qu'en 1998 (+ 1,9 %). Comme pour le RMI, la part des moins de 30 ans diminue, tandis que celle des 35-39 ans augmente de 3 points.

Près de 2 600 personnes ont perçu l'allocation Adultes Handicapés, soit une hausse de 4,1 %.

▪ **Les ménages continuent à s'équiper en véhicules neufs**

Les ménages n'ont pas seulement consommé, ils ont également investi dans des biens durables. Parmi ceux-ci, l'automobile tient encore en 1999 une place de choix. En Loir-et-Cher, les immatriculations de véhicules neufs se sont élevées à 12 238, en hausse de 6,4 % sur un an. Le marché de l'occasion a progressé plus modérément (+ 2,6 %).

▪ **Surendettement des ménages : un nombre record de nouveaux dossiers**

La commission de surendettement de Loir-et-Cher a enregistré 718 nouvelles demandes en 1999, ce qui constitue un nouveau record (+ 31,5 % par rapport à 1998). La mesure d'effacement des dettes fiscales pour les chômeurs ayant déposé un dossier avant le 31 décembre et la publication du décret d'application de la loi sur la lutte contre l'exclusion ont encore amélioré la connaissance du dispositif, tant auprès des débiteurs que des créanciers. Malgré cette évolution, le département ne figure qu'en 61^{ème} position en France et au dernier rang dans le Centre pour le nombre de dossiers rapporté à la population.

▪ **L'aide à domicile aux personnes âgées évolue**

La Confédération Départementale de la Famille Rurale (devenue en 2000 l'Association de Services à Domicile 41) a géré 1 447 aides à domicile et 1 547 assistantes ménagères. Au total, cela représente 559 emplois équivalents temps plein et 1 030 000 heures de travail. L'activité de soins infirmiers à domicile poursuit son développement ; le nombre de journées approche 80 000, en hausse de 7,6 % sur l'année.

3 - LA VIE DES ENTREPRISES ET DES ETABLISSEMENTS

▪ Les mouvements d'entreprises continuent à se contracter

Les données définitives pour 1998 font ressortir une nette décélération des immatriculations, une baisse plus modérée des radiations et un solde positif de 8 entreprises. Les statistiques provisoires de la CCI indiquent pour 1999 une poursuite de ce mouvement ; le solde serait négatif de 34 unités. Ce déficit est imputable aux activités de services et de commerce, alors que la l'industrie enregistre presque autant de créations que de disparitions et que la construction, où le nombre d'immatriculations remonte, présente un solde positif.

Le Vendômois apparaît en meilleure position qu'en 1998 grâce à une baisse prononcée des radiations et une légère croissance des immatriculations. Le solde serait ainsi assez largement positif, contrairement aux deux autres bassins d'emploi.

L'artisanat n'a pas profité de l'embellie. Les radiations sont reparties à la hausse alors que le nombre des immatriculations ne cesse de faiblir. Le stock d'entreprises s'est encore contracté de 1,1 %, en particulier dans l'alimentation. Celui des services a brusquement fléchi, après plusieurs années de quasi-stabilité, mais il s'est en revanche regonflé dans l'artisanat de production.

▪ Niveau d'activité

Les résultats de l'enquête du Baromètre de Conjoncture Sociale indiquent que l'activité s'est fortement redressée après la pause du premier trimestre, principalement dans les établissements de plus de 50 salariés. Le BTP s'est avéré le secteur le plus dynamique. Le chiffre d'affaires global des entreprises déclarant selon le régime réel a franchi le seuil des 11 milliards de francs aux deuxième et quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, il est en hausse de 4 %. L'enquête de la Banque de France auprès des établissements industriels montre que l'investissement productif est enfin reparti, de façon tout à fait significative (+ 37 %), et que les capacités financières continuent de s'améliorer.

Malgré la baisse ciblée du taux de TVA pour les travaux de rénovation de l'habitat, les montants recouverts ont progressé de 3,3 % en Loir-et-Cher (Centre : + 3,2 %, France : + 4,6 %). Près de 597 millions de francs ont été acquittés au titre de l'impôt sur les sociétés, soit une hausse de 10,4 % sur un an.

▪ Répercussions des activités sur l'emploi

Les entreprises ont cherché à embaucher. Le nombre des déclarations préalables a augmenté hors travail temporaire de 5,1 %, plus encore dans la construction et les services aux entreprises. Au total, la progression est de 26,1 % ; les contrats intérimaires se sont en effet accrus de 44 %, atteignant près de 100 000 déclarations.

Le chômage partiel a été quasiment inexistant avec 6 000 journées indemnisées contre près de 15 000 en 1998 ; les licenciements économiques sont également à leur plus bas niveau.

Sur l'ensemble de l'année, le secteur privé a enregistré une augmentation de 3 400 postes de travail. Cette performance, la meilleure de la région en valeur relative (+ 5,1 %), a été obtenue grâce à un bon comportement d'ensemble de l'économie départementale. En effet l'industrie a renoué avec la création d'emplois après de longues années d'érosion continue, le BTP également. Le tertiaire affiche une progression exceptionnelle proche de 9 % (2 800 postes supplémentaires environ).

Certaines branches ont été plus particulièrement dynamiques : l'automobile, la métallurgie et le travail des métaux, la mécanique, les biens d'équipement, les transports, les hôtels et restaurants et les services opérationnels.

▪ **Perspectives 2000 : un atterrissage « en douceur » de l'économie américaine ?**

Le resserrement du crédit effectué par la réserve fédérale américaine pour éviter la surchauffe devrait entraîner un ralentissement du rythme de croissance. La Banque Centrale Européenne a suivi le mouvement, notamment pour soutenir l'Euro. Pour l'instant, aucun effet n'a été ressenti en France sur la consommation des ménages et les investissements des entreprises qui restent à un niveau élevé.

4 - LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les nombreuses créations d'emplois ont engendré un recul historique du chômage : - 16,6 % au cours de l'année. Au 31 décembre, le Loir-et-Cher compte 11 289 demandeurs d'emploi (en données brutes) contre 14 021 douze mois plus tôt. Les évolutions ont été relativement homogènes suivant les zones d'emploi, celle de Romorantin-Lanthenay obtenant le meilleur résultat (- 19,7 %). Le taux de chômage départemental s'établit à 9,4 % en fin d'année (Centre 9,3 %, France 10,6 %), en baisse de 1,1 point sur les douze derniers mois.

Ce sont une nouvelle fois les jeunes de moins de 25 ans qui ont bénéficié le plus de cette embellie : leur nombre a reculé de 25,5 %. Celui des chômeurs de longue durée est lui aussi en baisse très marquée (- 19,6 %) et leur part est revenue à 37,6 % du total des DEFM contre 38,9 % en décembre 1998.

La très nette reprise des créations de postes dans l'industrie et le bâtiment (sans oublier l'intérim) s'est concrétisée par une diminution de la part de toutes les catégories d'ouvriers dans la structure socioprofessionnelle du chômage. En revanche, celles des agents de maîtrise et des cadres continuent de croître.

Les flux sur le marché du travail se sont à la fois réduits et équilibrés, l'ANPE ayant enregistré quasiment autant de sorties que d'entrées. Les offres déposées auprès de l'agence ont augmenté de 10 %, mais ce mouvement est dû pour l'essentiel à l'accroissement des contrats occasionnels (moins de 3 mois) ou temporaires (3 à 6 mois).

La décrue du chômage s'est encore amplifiée au début de l'année 2000. Le rythme de décélération atteint 19, % fin mai. L'écart s'accroît néanmoins entre les hommes et les femmes dont la part atteint 56 %.

5 - QUELQUES INDICATEURS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

▪ **Agriculture : les surfaces en oléagineux progressent**

Le nombre des chefs d'exploitation agricole s'est encore réduit de 2,1 % sur l'année. Si les projets d'installation restent assez nombreux, avec une part croissante de candidats de moins de 30 ans, ils se concrétisent difficilement.

Le taux de gel obligatoire a été fixé à 10 % contre 5 % en 1998, entraînant une augmentation des surfaces en jachère. Un transfert de superficie s'est opéré vers la culture de colza industriel qui échappe à la mesure de gel. Les oléagineux ont d'ailleurs le vent en poupe au détriment du blé tendre, dont les rendements ont été de surcroît inférieurs aux records de l'année précédente. Le cheptel départemental a subi une réduction assez importante, surtout en porcins et gallinacés.

▪ **Grande année pour la construction**

Après un exercice 1998 plutôt morose, la construction de locaux à usage professionnel a connu un boom ; 214 000 m² de surfaces ont été commencés, en hausse de 68 %. L'industrie enregistre une croissance spectaculaire (+ 331 %), égalant presque le résultat de 1995, mais le commerce, les bureaux et le stockage agricole n'ont pas été en reste.

La construction de logements neufs s'est montrée également très dynamique, gagnant en vigueur à chaque trimestre. On compte au total 1 459 mises en chantier, soit 30 % de plus qu'en 1998. Parallèlement, le prêt à taux zéro a été très sollicité, réalisant le meilleur score depuis sa création en 1995 (983 prêts, + 38 %). L'activité de rénovation est en outre restée soutenue.

▪ **Les touristes étrangers sont revenus**

La saison touristique est considérée comme globalement bonne. Le taux moyen de remplissage des hôtels a gagné plus de 2 points, grâce en particulier à un afflux de touristes étrangers (environ 200 000). Le même constat s'effectue dans les campings qui ont accueilli 7,6 % d'estivants supplémentaires ; en outre la durée de séjour s'est allongée. Le tourisme vert a bénéficié lui aussi d'un regain d'intérêt, la fréquentation moyenne passant de 17 à 19 semaines. Toutes les régions enregistrent une amélioration, à l'exception de la Grande Sologne.

La fréquentation des sites, monuments et manifestations a connu des évolutions disparates. Le Festival des Jardins a trouvé un nouveau souffle (+ 17 %), le Zoo-Parc de Beauval a atteint les 400 000 visiteurs et des châteaux moins connus (Fougères, Villesavin) ont bien tiré leur épingle du jeu.

▪ **Stabilité des exportations, croissance des importations**

Le Loir-et-Cher a exporté pour plus de 10 milliards de francs de marchandises en 1999, égalant pratiquement le record de l'an dernier. La clientèle se diversifie progressivement, la part des 10 principaux clients perdant 3 points.

Les importations ont enregistré une croissance équivalente à celle de 1998. Les entreprises ont acheté pour 2,14 milliards de francs de biens intermédiaires et 1,63 milliards de biens d'équipement. L'excédent commercial s'est contracté en conséquence ; il atteint encore cependant 3,78 milliards de francs. Le taux de couverture reste élevé, à 159 %, en comparaison du résultat régional (105 %) ou national (103 %).

Conclusion

La croissance de l'activité économique semble avoir atteint sa pleine maturité. Un cercle vertueux a été enclenché : la baisse initiale du chômage a fait remonter le moral des ménages qui se sont remis à consommer, entraînant ensuite les entreprises à investir et à embaucher davantage, ce qui accélère la décrue du chômage, etc.

Ce mouvement met d'autant plus en évidence les difficultés des personnes les plus éloignées de l'emploi à s'en rapprocher, du fait des profondes modifications intervenues dans la nature des tâches et des multiples capacités qu'elles requièrent.

L'année 2000 se présente sous les meilleurs auspices ; les carnets de commandes à l'exportation sont bien garnis à l'exportation, le moral des chefs d'entreprise est au plus haut. Les perspectives de croissance sont estimées à 3,5 % au minimum.

INTRODUCTION

UN PETIT AIR D'ANNEES SOIXANTE

La croissance s'est installée et s'est consolidée

Stimulée par un environnement international en nette amélioration, l'activité française a connu une vigoureuse accélération au second semestre 1999 et a retrouvé un rythme de croissance comparable à celui de la fin 1997 : le Produit Intérieur Brut s'est accru de 1 % au troisième trimestre, puis de 1,1 % au quatrième. En moyenne annuelle, la progression s'établit à 2,9 %, chiffre très largement supérieur aux prévisions de début d'année. L'écart avec 1998 (+ 3,2 %) est ainsi minime.

Les exportations ont augmenté au rythme de 20 % l'an au troisième trimestre. La vigueur de l'économie américaine ne se dément pas ; le redémarrage des économies émergentes a été globalement plus rapide et plus fort qu'attendu, provoquant un vif redressement des échanges internationaux. La reprise de la zone euro a également été soutenue et la dévalorisation de la monnaie unique face au dollar facilite la pénétration des marchés étrangers. L'excédent des échanges commerciaux atteindrait 124 milliards de francs (contre 145 milliards en 1998), alors que les prévisions effectuées en juin tablaient sur 100 milliards.

Après une croissance exceptionnelle en 1998, les dépenses de consommation des ménages sont restées fermes en 1999 avec + 2,3 % en moyenne annuelle. Ce dynamisme traduit la vigueur du revenu disponible qui, dans un contexte de modération salariale, a bénéficié de l'accélération de l'emploi. L'indicateur de confiance des consommateurs a enregistré une vive progression tout au long de 1999 pour atteindre des maxima historiques à la fin de l'année. Les dépenses en biens durables se sont accrues de 7,8 % et en particulier les achats d'automobiles (+ 10,1 %) et d'électronique grand public (+ 13 %).

L'investissement des entreprises est resté aussi dynamique qu'en 1998 : + 7,4 % après + 7,3 %. Le dynamisme de la demande, tant intérieure qu'extérieure, et les conditions de financement très favorables ont conforté les projets des dirigeants. La remontée des taux d'utilisation des capacités de production et les conséquences des tempêtes de décembre devraient soutenir les dépenses d'équipements, au moins sur le premier trimestre 2000.

L'inflation est maîtrisée. Malgré l'envolée des cours du pétrole et la montée de ceux des matières premières importées, les prix n'ont augmenté en moyenne annuelle que de 0,5 %, plus faible hausse depuis 1954. Les experts ne perçoivent aucun signe de tensions inflationnistes internes et la baisse des cours du pétrole devrait compenser la glissade de l'euro.

Quand le bâtiment va...

Dans le bâtiment, l'activité a été très soutenue avec une progression de 6 % en 1999. Le moral élevé des ménages a dopé la mise en chantier de nouveaux logements, 310 000 soit + 9 % par rapport à l'année précédente. Les investissements en locaux d'activités ont très nettement rebondi avec + 45 % pour les bâtiments industriels et + 16 % pour le commerce. Dans les travaux publics, l'horizon s'est éclairci. Après 7 ans de récession, la conjoncture s'est redressée depuis le printemps ; le taux de croissance devrait être compris entre 1,5 et 2 %.

Une croissance réellement plus riche en emplois

La France a enregistré en 1999 près de 470 000 créations nettes d'emplois, dont 375 000 dans le secteur concurrentiel (2,7 % de plus qu'en 1998). Ce résultat peut être rapproché de ceux des années soixante, avant le choc pétrolier ; on avoisine en effet le record de 1969. Le taux de chômage est revenu fin décembre à 10,6 % de la population active, en baisse de 0,9 point sur l'année, alors même que l'offre de travail augmentait de 175 000 personnes. La croissance est donc réellement devenue plus riche en emplois, grâce à la modération salariale et à une flexibilité accrue, ce dont ont surtout profité les services. Mais il faut souligner que l'industrie a elle aussi contribué positivement à la création de postes, pour la première fois depuis bien longtemps, ainsi que le secteur de la construction.

En Loir-et-Cher, le rebond de l'activité a été fort dès le 2^{ème} trimestre

L'enquête de conjoncture trimestrielle réalisée par l'Observatoire montre que l'économie départementale est sortie du « trou d'air » dès le printemps. Les chiffres d'affaires ont progressé dans 4 entreprises sur 10 jusqu'à la fin de l'année et se sont stabilisés à un niveau élevé dans plus d'un tiers des cas. La vigueur est davantage perceptible dans les plus grands établissements et dans le BTP. Le niveau des carnets de commandes est lui aussi très soutenu, ce qui a conduit les entreprises à embaucher, en particulier dans l'industrie et le bâtiment. Les perspectives d'investissement se sont nettement redressées, surtout au cours du deuxième semestre.

La croissance semble s'être installée dans la durée ; les responsables interrogés font preuve d'un optimisme inégalé depuis le début de l'enquête.

L'année 2000 sur de bons rails

Dans l'immédiat, la conjoncture reste très ferme et devrait le rester tout au long du second semestre. Les carnets de commandes à l'exportation continuent de se garnir pour les entreprises françaises et les stocks sont jugés de plus en plus bas. L'hypothèse de croissance, selon les conjoncturistes, se situerait pour l'an 2000 entre 3,4 et 3,8 %. Le profil apparaît en outre plus régulier qu'en 1999, sans accélération ni ralentissement. L'emploi salarié continuerait de progresser sensiblement dans les secteurs concurrentiels. Le taux de chômage est redescendu sous la barre des 10 % à la fin du mois de mars, plus tôt que prévu.

Quelques craintes subsistent néanmoins sur l'atterrissage brutal de l'économie américaine, en raison de l'importance des déséquilibres qui creusent un déficit extérieur insoutenable à terme. L'économie nationale pourrait en outre être freinée par les pénuries de main d'œuvre qui se font de plus en plus ressentir dans l'ensemble des secteurs, mais plus particulièrement dans le bâtiment et pour les postes qualifiés de l'industrie.

1

POPULATION

A –DONNEES DEFINITIVES DU DENOMBREMENT¹

1 - 315 000 Loir-et-chériens

Les résultats du recensement relatifs au dénombrement de la population ont été vérifiés et affinés. Cette phase de consolidation s'est révélée favorable à notre département puisque les chiffres officiels portent le nombre de Loir-et-Chériens à 314 968, alors que les premières évaluations parues l'an dernier s'arrêtaient à 314 600. L'augmentation annuelle moyenne entre 1990 et 1999 apparaît ainsi légèrement supérieure à la moyenne régionale et identique à celle de l'Eure-et-Loir, avec un rythme de 0,33 %. Les corrections les plus importantes par rapport aux premières informations diffusées, toujours positives, concernent le Loiret (1 000 habitants de plus) et le Cher (1 300). Pour ce dernier, la baisse n'est plus que de 0,25 % l'an entre les deux derniers recensements au lieu de 0,30 % calculés sur les données provisoires. Ceci ne remet pas en cause son glissement au cinquième rang des départements du Centre au bénéfice du Loir-et-Cher.

TABLEAU 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION EN REGION CENTRE ENTRE 1982 ET 1999

	Population (nombre d'habitants)			Taux de variation annuelle (%)	
	1982	1990	1999	1982 - 1990	1990 - 1999
Cher	320 200	321 559	314 428	+ 0,05	- 0,25
Eure-et-Loir	362 800	396 073	407 665	+ 1,10	+ 0,33
Indre	243 200	237 510	231 139	- 0,29	- 0,30
Indre-et-Loire	506 100	529 345	554 003	+ 0,56	+ 0,52
Loir-et-Cher	296 200	305 937	314 968	+ 0,40	+ 0,33
Loiret	535 700	580 612	618 126	+ 1,01	+ 0,72
Centre	2 264 200	2 371 036	2 440 329	+ 0,58	+ 0,32

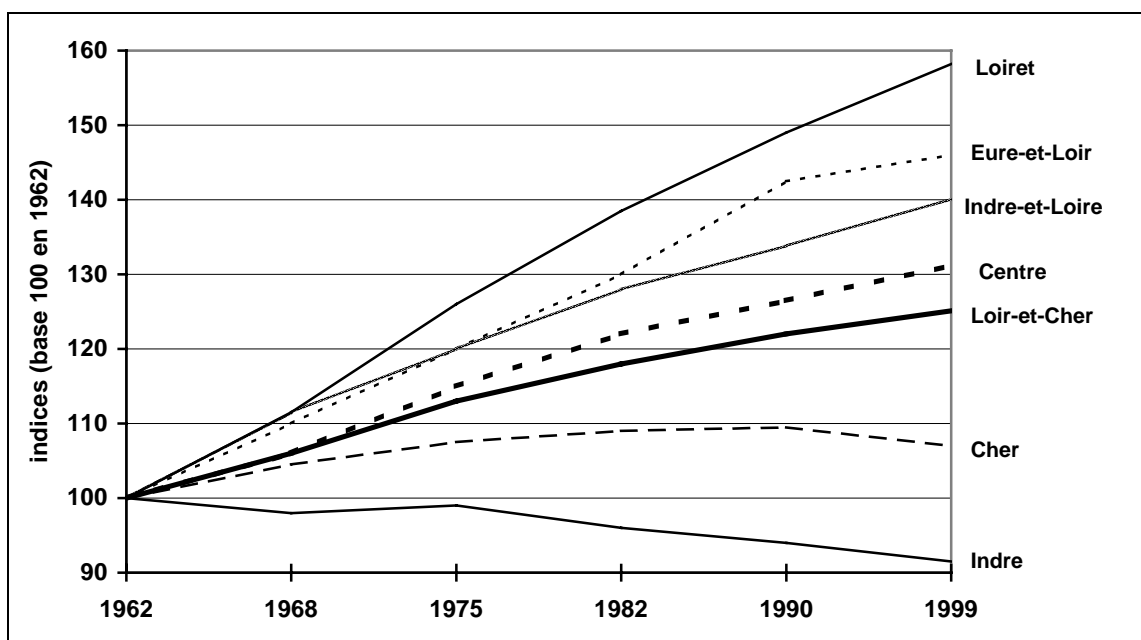
Source : INSEE, recensements de la population

L'axe ligérien se trouve renforcé dans son rôle d'espace structurant de la région. En effet, le rythme d'accroissement de la population a moins faibli dans les trois départements qu'il traverse qu'en Eure-et-Loir ; celui-ci n'a pas bénéficié, comme lors de la précédente période intercensitaire, d'un afflux important de personnes venant de la région parisienne toute proche. L'agglomération chartraine est d'ailleurs la seule à avoir perdu des habitants entre 1990 et 1999.

La progression du département sur longue période apparaît nettement moins forte que dans ses voisins plus peuplés, mais régulière. Il faut néanmoins souligner qu'elle dépend pour l'essentiel d'un solde migratoire largement positif (+ 7 400 personnes), alors que le solde naturel est faible (+ 1 300 personnes seulement). C'est d'ailleurs le seul cas en région Centre, parmi les départements dont la population a augmenté.

¹ Les autres éléments (répartition par âge, population active, migrations alternantes notamment) ne sont pas encore disponibles.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION EN REGION CENTRE DEPUIS 1962



Source : INSEE, recensements de la population

2 - La population a augmenté dans 2 communes sur 3

Sur les 291 communes du département, 183 ont vu croître leur population entre 1990 et 1999 ; 106 ont perdu des habitants et 2 (Les Hayes et Villeneuve-Frouville) ont gardé exactement le même nombre. Les évolutions positives les plus importantes en valeur absolue² ont concerné :

Saint-Gervais-la-Forêt, + 524
 Romorantin-Lanthenay, + 485;
 Saint-Sulpice, + 424
 Chailles, + 417
 Vineuil, + 398
 Contres, + 289
 Saint-Laurent-Nouan, + 287.

Parmi les plus fortes baisses figurent :

Montrichard, - 162
 Oucques, - 160
 Bourré, - 158
 Droué, - 148
 Blois, - 147
 Saint-Aignan, - 130.

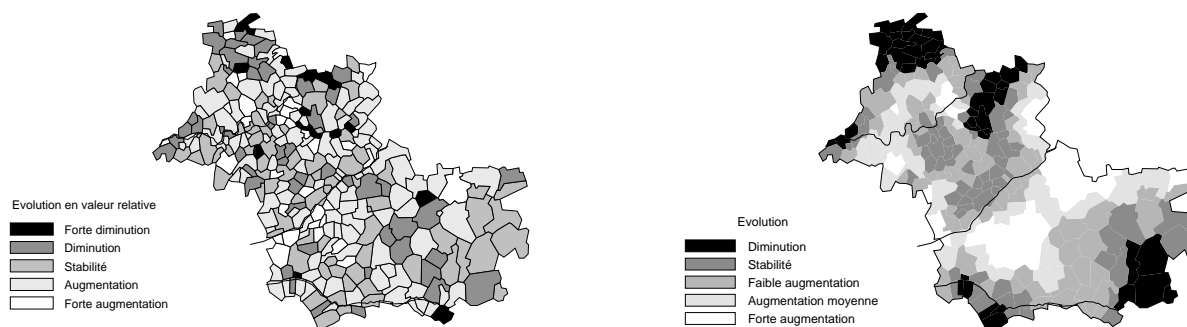
² Ces évolutions sont calculées sur la population sans doubles comptes.

Ces évolutions figurent dans les cartes suivantes sous deux formes, en données brutes et en données lissées. La méthode du lissage consiste à affecter à chaque commune la somme des populations de celle-ci et de toutes les communes qui lui sont contiguës, y compris celles appartenant aux départements voisins. Elle permet de faire ressortir des espaces homogènes qui facilitent l'analyse des grandes tendances, en gommant notamment les particularités. La prise en compte des communes limitrophes du Loir-et-Cher représente en outre un apport essentiel à la compréhension des phénomènes propres à ces territoires.

CARTE 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1990 ET 1999

En données brutes

En données lissées



D'après source : INSEE – recensements (population sans doubles comptes)

Les données lissées montrent ainsi que la rive gauche de la Loire, comprenant une partie de la Sologne, est une zone démographiquement très dynamique à l'échelle du département ; c'est le cas également pour quelques communes situées à l'est de Vendôme et au sud d'Ouzouer-le-Marché. Les trois principales villes et leurs aires d'influence sont dans une position de stabilité ou de faible augmentation. Les espaces où la population décroît se trouvent aux marges du Loir-et-Cher ; dans de nombreux cas, l'influence négative des communes des départements limitrophes met en évidence une situation de fragilité qui ne transparaît pas aussi clairement avec les données brutes.

3 - Les données cantonales définitives

Contrairement aux précédentes éditions, les données cantonales relatives aux cantons urbains comprenant la population de la partie de la ville centre concernée sont déjà disponibles. Elles sont donc reprises ici, en complément du tableau figurant dans le Bilan 1998. On observe ainsi dans l'agglomération de Blois une dynamique démographique tendant au renforcement des espaces sud et est, alors que les quartiers nord perdent des habitants. Sur l'agglomération de Vendôme, la partie sud se voit également plébiscitée. Pour celle de Romorantin-Lanthenay, c'est au contraire le nord.

Par ailleurs, les données définitives sont plus favorables pour quelques cantons dont la population est un peu plus nombreuse que lors des résultats provisoires : Montoire-sur-le-Loir, Salbris, Mennetou-sur-Cher et Mer.

TABLEAU 2 : EVOLUTION DE LA POPULATION CANTONALE

CANTON	POPULATION		Taux de variation annuel moyen en %
	1990	1999	
BLOIS 1	15 749	15 993	+ 0,2
BLOIS 2	11 349	12 882	+ 1,5
BLOIS 3	13 703	14 708	+ 0,8
BLOIS 4	15 199	14 141	- 0,8
BLOIS 5	11 344	11 037	- 0,3
BRACIEUX	14 274	15 071	+ 0,6
CONTRES	15 301	16 868	+ 1,1
DROUE	3 455	3 224	- 0,7
HERBAULT	13 383	14 126	+ 0,6
LAMOTTE-BEUVRON	9 736	10 025	+ 0,3
MARCHENOIR	5 468	5 511	+ 0,1
MENNETOU-SUR-CHER	6 521	6 796	+ 0,5
MER	10 814	11 064	+ 0,3
MONDOUBLEAU	5 895	5 848	- 0,1
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	8 587	8 819	+ 0,3
MONTRICHARD	14 809	15 188	+ 0,3
MOREE	7 492	7 900	+ 0,6
NEUNG-SUR-BEUVRON	5 087	5 273	+ 0,4
OUZOUER-LE-MARCHE	4 425	4 512	+ 0,2
ROMORANTIN NORD	11 696	12 469	+ 0,7
ROMORANTIN SUD	10 847	10 604	- 0,2
SAINT-AIGNAN	16 728	16 776	+ 0,0
SAINT-AMAND-LONGPRE	4 289	4 447	+ 0,4
SALBRIS	13 727	13 685	- 0,0
SAVIGNY-SUR-BRAYE	5 545	5 727	+ 0,4
SELLES-SUR-CHER	10 361	10 820	+ 0,5
SELOMMES	3 386	3 507	+ 0,4
VENDOME 1	13 403	13 395	- 0,0
VENDOME 2	14 419	15 147	+ 0,6
VINEUIL	8 945	9 405	+ 0,6

Source : INSEE, recensements de la population (population sans doubles comptes)

B - L'ENSEIGNEMENT

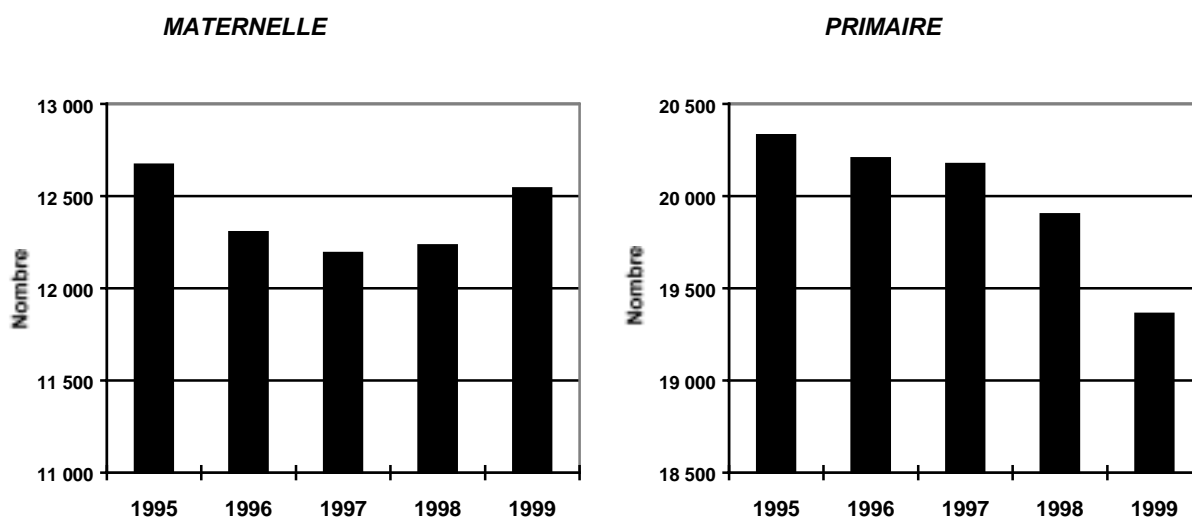
Si la population du Loir-et-Cher augmente, c'est essentiellement dans les classes âgées. Le renouvellement des générations ne se fait plus que partiellement et l'érosion du nombre d'élèves traduit cette carence. A la rentrée 1999-2000, le Loir-et-Cher en compte 57 812 (hors enseignement supérieur) contre 58 355 un an plus tôt, soit une baisse de 0,9 %, supérieure à celle enregistrée en 1998.

1 - La maternelle a du succès

L'effort fourni en faveur de l'accueil des plus petits continue de porter ses fruits ; les effectifs de maternelle ont en effet augmenté de nouveau en 1999, à nombre de classes rigoureusement identique, pour atteindre 12 541 élèves. Avec 2,5 % de mieux, la progression est plus forte que celle enregistrée à la rentrée précédente.

Ce n'est pas le cas en revanche pour les effectifs des classes élémentaires, dont le recul est assez sévère à cette rentrée 1999-2000. On en compte en effet 19 361 contre 19 901 un an auparavant, soit 2,7 % de moins. Conséquence logique, le nombre de classes est lui-même en repli sensible avec une perte de 14 unités. Au total, le premier degré accueille 31 902 élèves (y compris ceux des classes spécialisées), contre 32 133 en 1998, soit une baisse de 0,7 %.

GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE EN LOIR-ET-CHER³



D'après source : Inspection Académique

2 - Toujours moins d'élèves dans le second degré

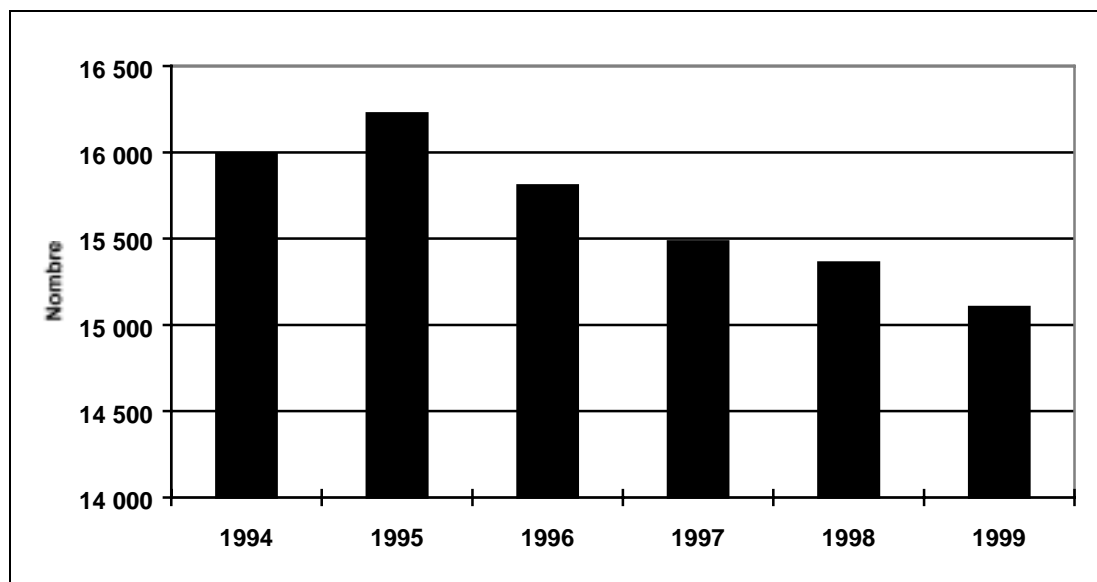
La baisse des effectifs de l'enseignement élémentaire depuis 1995 s'est traduite par un nouveau recul du nombre d'élèves dans le second degré : 26 939 étaient recensés à la rentrée 1999 (y compris ceux de l'enseignement agricole et des classes spécialisées), soit 1,8 % de moins que l'année précédente. Hormis l'arrivée de population extérieure au département comprenant des enfants d'âge scolaire, cette tendance ne pourra être contrecarrée.

Dans les collèges, les entrées en 6^{ème} se sont ainsi nettement tassées (- 3,6 %) et préfigurent une évolution négative au cours des prochaines années, alors que les effectifs de 5^{ème} et 4^{ème} sont encore en augmentation.

³ Hors effectifs des classes spécialisées.

Dans les collèges publics, 14 divisions ont été supprimées après les 11 de 1998. Le nombre moyen d'élèves par division s'est en conséquence accru, passant de 23,6 à 24,1. Ce mouvement est sensible même dans les établissements situés en zone d'éducation prioritaire ; les efforts antérieurs avaient permis de faire redescendre ce ratio à 20,6 dans le collège Bégon (Blois) en 1998, mais il est remonté à 21,5 élèves par classe en 1999.

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER CYCLE EN LOIR-ET-CHER

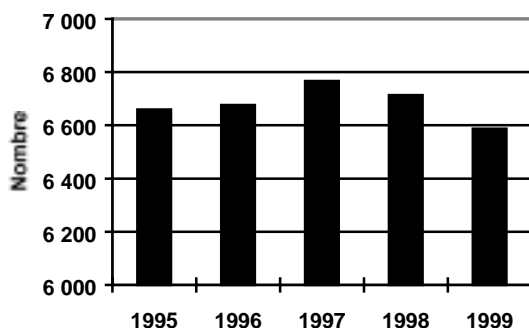


D'après source : Inspection Académique

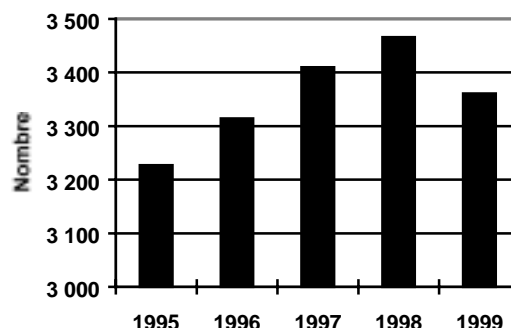
Enclenché à la rentrée 1998, le processus de décroissance des effectifs dans les lycées d'enseignement général et technologique s'est poursuivi. Pour cette rentrée 1999, la perte est de 1,9 %, soit plus du double de celle enregistrée l'année précédente (- 0,8 %). Les entrées en seconde sont moins nombreuses (- 1,1 %), mais ce sont surtout les effectifs des classes de première qui ont nettement chuté, - 5,6 %. Pour l'instant, ceux de terminale sont encore en légère progression. En revanche, le nombre de classes est pratiquement stable, d'où un ratio d'élèves par classe de 29 contre 29,9 en 1998.

GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND CYCLE EN LOIR-ET-CHER

LYCEES GENERAUX ET TECHNIQUES



LYCEES PROFESSIONNELS



D'après source : Inspection Académique

Le retournement de tendance le plus spectaculaire concerne cependant les lycées professionnels. Après plusieurs années de croissance ininterrompue, et malgré l'ouverture de nouvelles filières, leurs effectifs ont reculé de 3 % à la rentrée 1999. Le mouvement n'est pas uniforme suivant les niveaux : les entrées en CAP et en 1^{ère} professionnelle demeurent sur une pente ascendante. A l'inverse, on observe un recul considérable pour les 4^{èmes} technologiques (- 25 %) et plus modeste pour les BEP première année (- 5,8 %). L'enseignement professionnel se heurte de manière générale à la désaffection des jeunes et de leurs parents pour ces métiers, souvent mal connus. S'y ajoute en Loir-et-Cher une difficulté supplémentaire tenant à la localisation des établissements et à l'éventail réduit des filières. Chaque année, plusieurs centaines de jeunes choisissent une orientation les conduisant vers des établissements situés hors du département.

Les taux de réussite au baccalauréat se situent en 1999 dans une fourchette étroite. Ils se sont améliorés pour les séries générales, alors qu'ils ont reculé de 5 points pour le baccalauréat technologique et plus modérément pour le bac professionnel. Le Loir-et-Cher conserve une certaine avance sur les moyennes nationales pour toutes les séries ; les résultats sont également meilleurs qu'en moyenne régionale, à l'exception cette année du bac technologique.

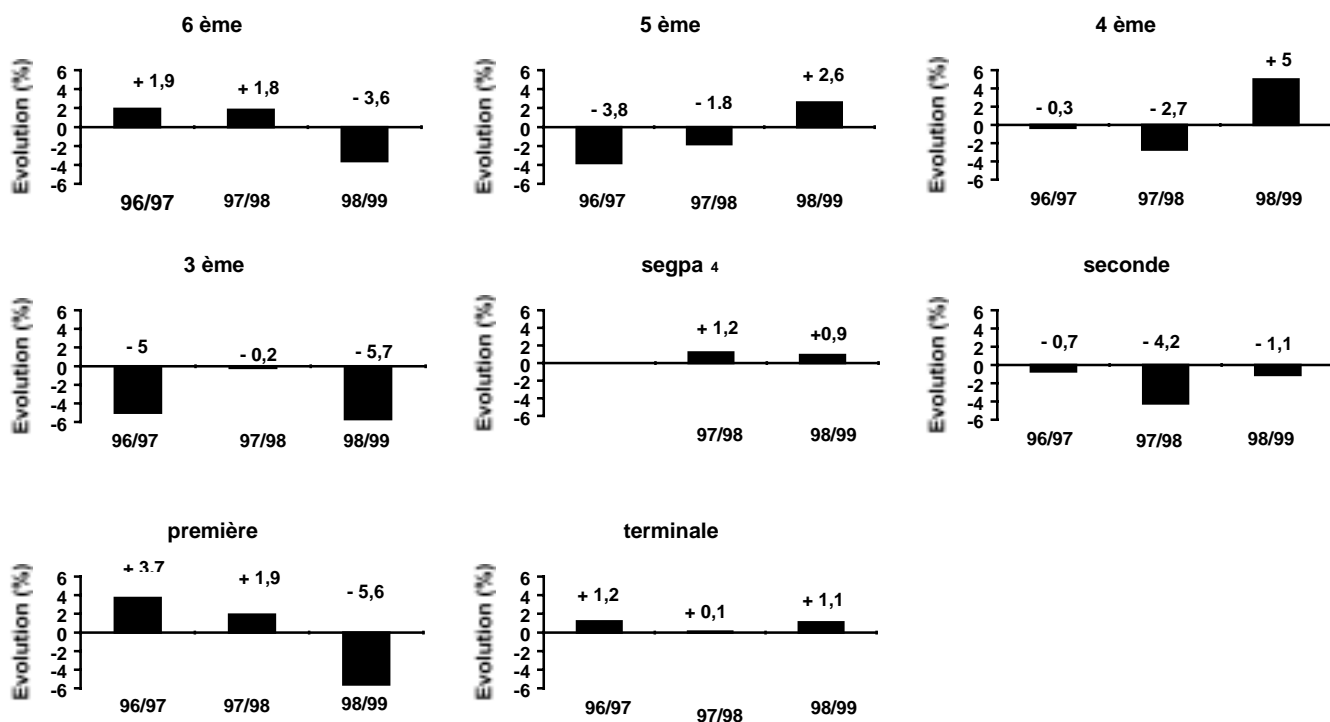
TABLEAU 3 : TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT EN 1999 (%)

	Loir-et-Cher	Région Centre	France
Baccalauréat général	82,7	80,0	78,4
Baccalauréat technologique	81,1	82,3	78,5
Baccalauréat professionnel	80,7	78,1	77,6

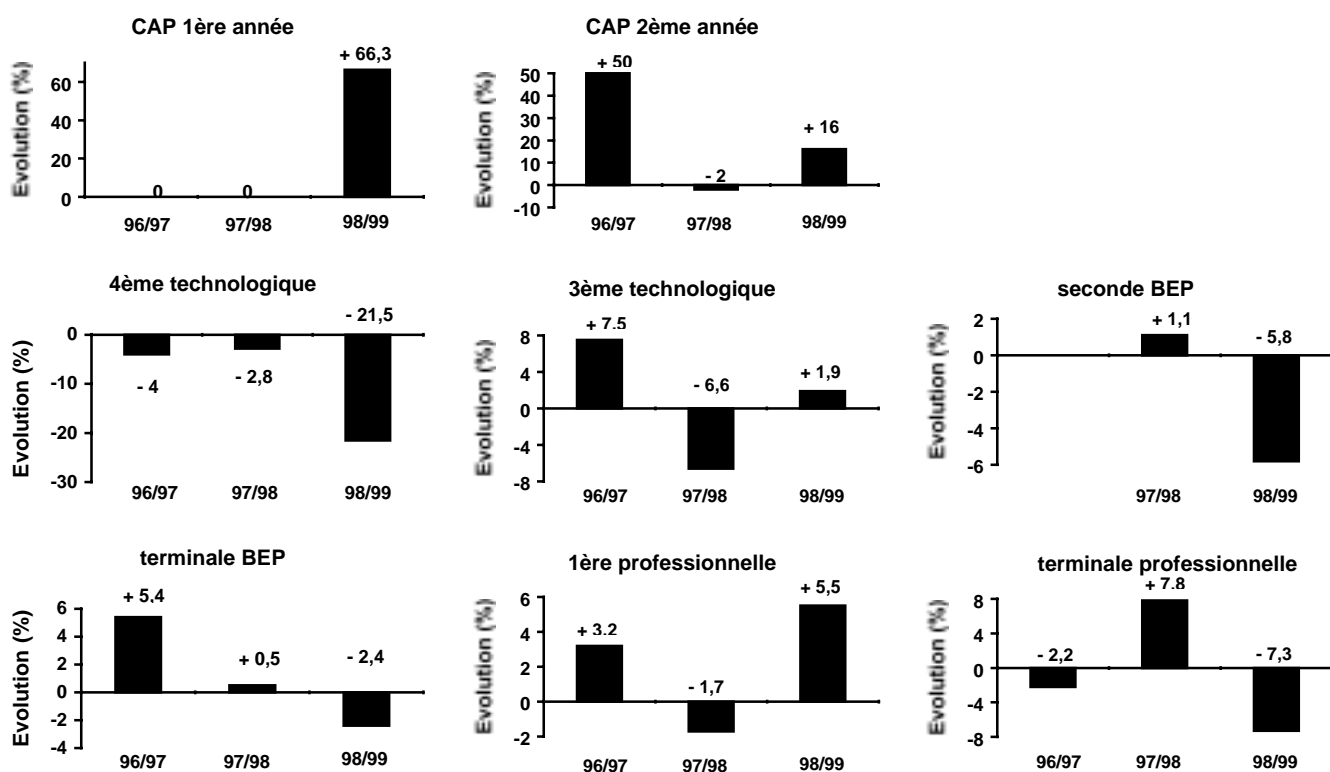
Sources : Rectorat de l'Académie Orléans-Tours, Ministère de l'Education Nationale

GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES DU SECOND DEGRE PAR CLASSE

Enseignement général et technologique



Enseignement professionnel



D'après source : Inspection Académique

⁴ SEGPA : Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté.

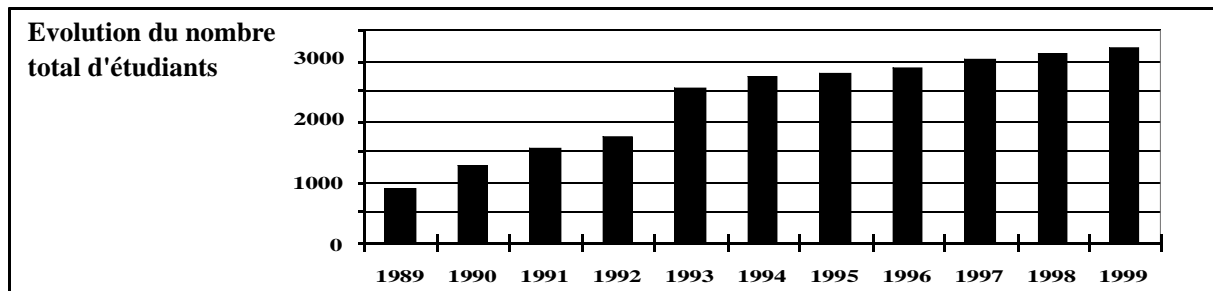
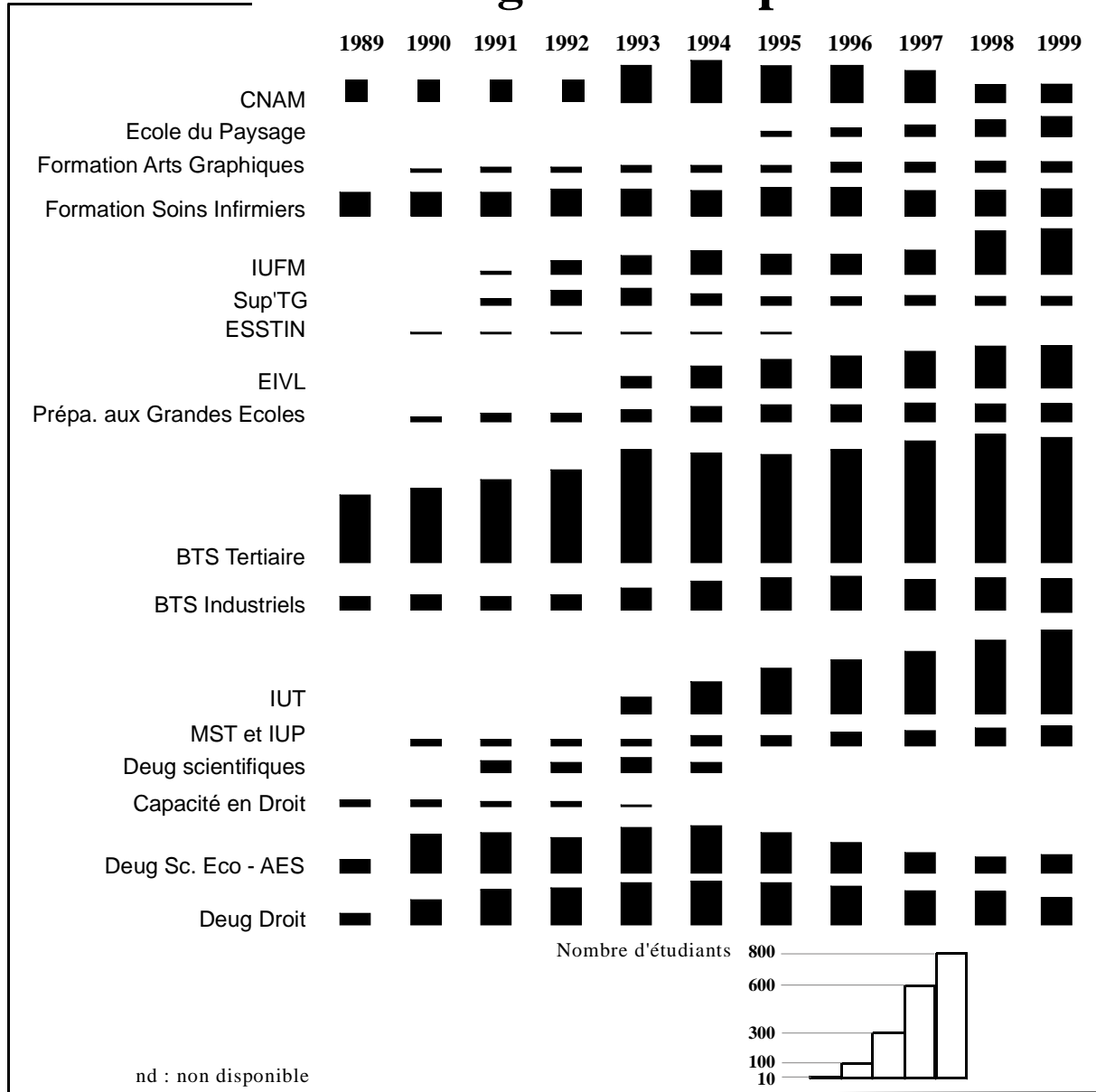
3 - L'enseignement supérieur s'oriente de plus en plus vers la technologie

L'université, pour ses sections scientifiques et juridiques généralistes, fait de moins en moins recette. Si les effectifs en DEUG⁵ d'AES se sont légèrement redressés par rapport au niveau atteint en 1998, le plus bas depuis 10 ans, ceux du DEUG de Droit ont accusé un nouveau repli assez sévère (39 étudiants de moins). Heureusement, le succès des filières technologiques et professionnelles ne se dément pas : 544 étudiants en IUT, 123 en IUP, 220 en BTS industriels (en croissance assez nette depuis 1995), 279 à l'EIVL, montée en puissance de l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage (127 inscrits). Avec les 300 étudiants de l'IUFM, les 800 en BTS tertiaire, SUP'TG, les classes préparatoires..., Blois peut légitimement s'enorgueillir d'abriter aujourd'hui 3 230 élèves dans l'enseignement supérieur. Cet investissement en capital humain, favorable au développement de l'ensemble du département, va d'ailleurs continuer avec la création prochaine de nouvelles filières ou la préparation de nouveaux diplômes : un 4^{ème} département d'IUT, trois licences professionnelles (« droit et nouvelles technologies », « sécurité et qualité en télécommunications », qualité et achat de produits industriels »), une licence universitaire « performance industrielle », deux DESS (« systèmes d'information et réseaux », « gestion et organisation des systèmes industriels »).

⁵ DEUG : Diplôme d'Enseignement Universitaire Général ; AES : Administration Economique et Sociale ; IUT : Institut Universitaire de Technologie ; IUP : Institut Universitaire Professionnalisé ; BTS : Brevet de Technicien Supérieur ; EIVL : Ecole d'Ingénieurs du Val de Loire ; IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres ; SUP'TG : Ecole Supérieure des Techniques de Gestion ; DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées.

GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ETUDIANTS

L'enseignement supérieur à Blois



D'après source : Centre de Promotion de l'Enseignement Supérieur de Blois

2

ASPECTS SOCIAUX

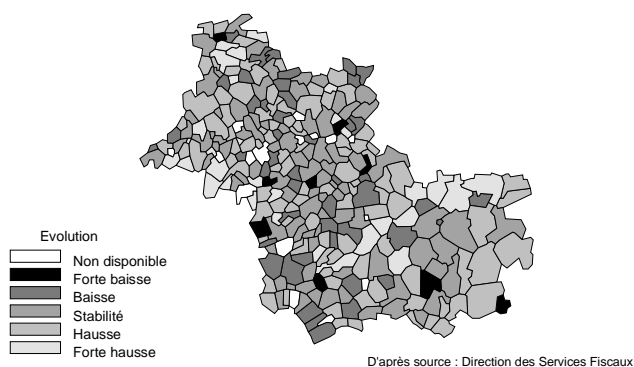
A - LES REVENUS

1 - Les revenus dopés par la reprise

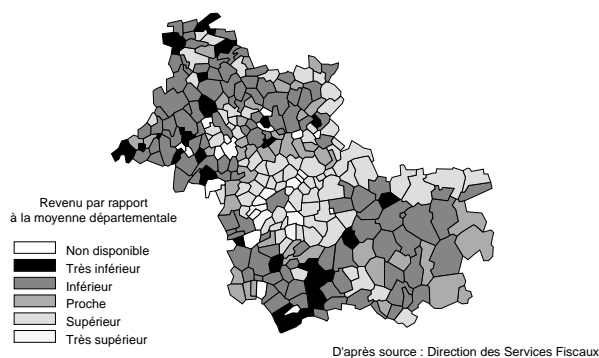
Le redémarrage de la croissance de 1997 et le mouvement de décrue du chômage qui s'est amorcé alors ont engendré une progression assez sensible des revenus⁶ des personnes physiques : + 2,7 % en francs courants par rapport à 1996 et + 1,55 % en francs constants, déduction faite de la hausse des prix. Le revenu moyen en Loir-et-Cher s'établit en 1997 à 88 081 F. L'année précédente, la hausse était limitée à + 0,19 % en francs constants. Il s'agit néanmoins de la quatrième augmentation consécutive, ce qui explique en grande partie le redémarrage de la consommation des ménages.

Les disparités d'évolution entre les communes sont une nouvelle fois de mise ; 69 ont enregistré une baisse, parfois sévère puisque l'on atteint - 23 %. A l'opposé, 23 d'entre elles ont un revenu moyen supérieur de 10 % à celui de 1996, le taux le plus élevé s'établissant à + 22 %.

**CARTE 2 : EVOLUTION DU REVENU MOYEN
PAR COMMUNE EN 1997**



**CARTE 3 : REVENU MOYEN PAR COMMUNE
EN 1997**

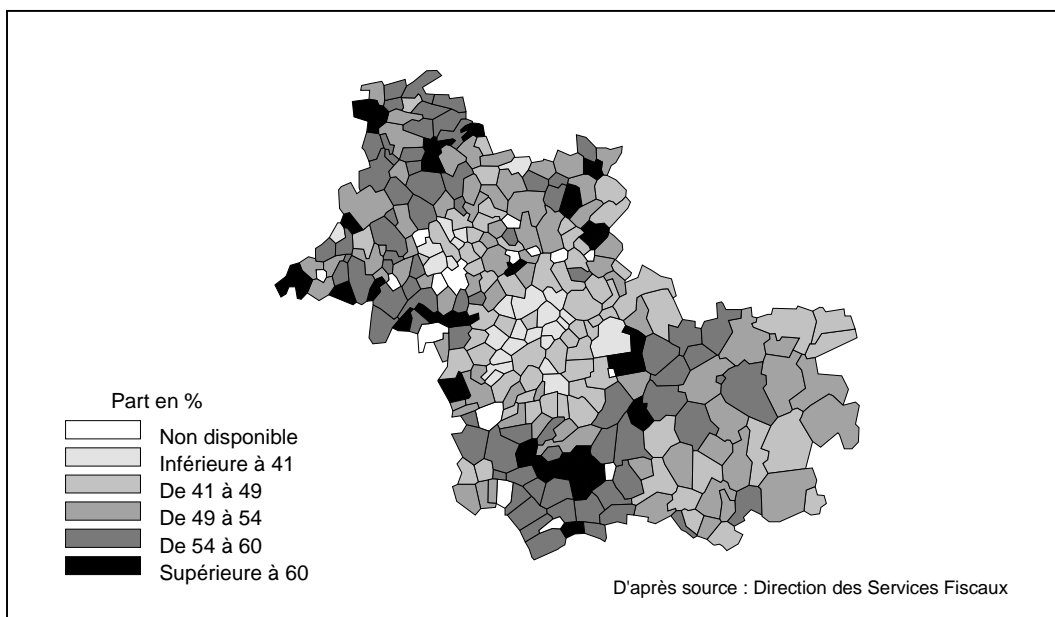


Dans l'ensemble, l'écart de revenu tend cependant légèrement à s'estomper. Le nombre de communes où il est très inférieur à la moyenne départementale est en diminution. Si les ménages les plus aisés demeurent concentrés dans l'aire d'influence des principales agglomérations et en particulier celle de Blois, celle-ci s'étend peu à peu. Elle a gagné toute la partie amont du val de Loire, le nord de la Sologne et plus généralement une bande contiguë au Loiret. Cette diffusion suit le développement de nouvelles activités, mais surtout l'implantation des ménages à revenu élevé hors des villes.

En 1997, le Loir-et-Cher compte 168 743 foyers fiscaux, soit 1 700 de plus qu'en 1996 (+ 1 %) ; leur nombre continue donc de progresser régulièrement. Mais contrairement à l'année précédente, celui des foyers imposés est en hausse assez sensible (+ 3,5 %) et dépasse celui des non imposés, en diminution de 1,4 %. La proportion de ces deniers est en conséquence repassée sous la barre des 50 %, à 49,3 % exactement ; contre 50,5 % en 1996.

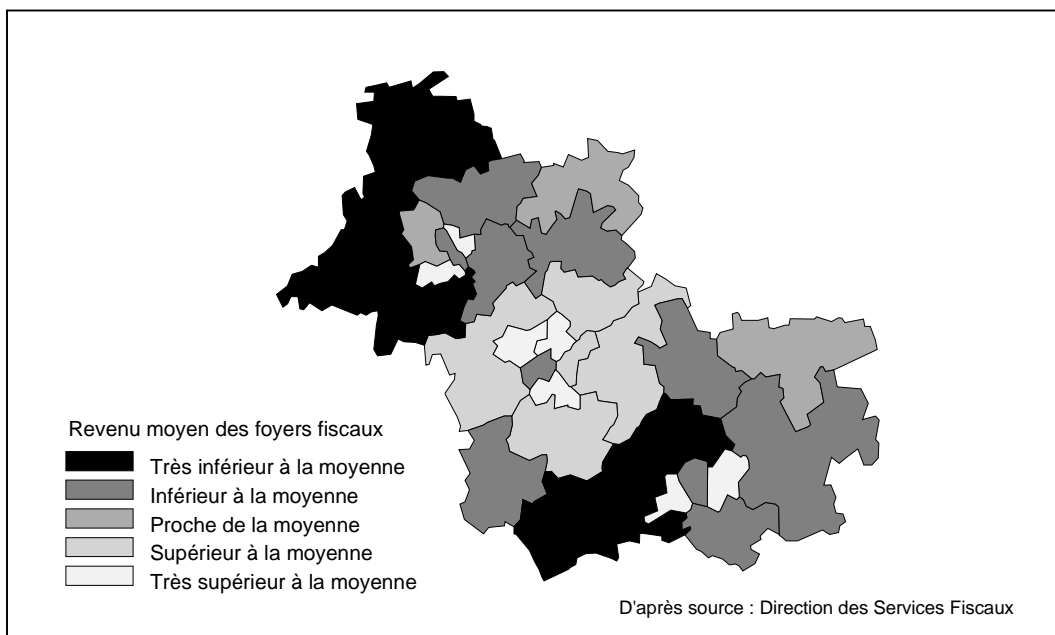
⁶ Les données sur les revenus, provenant des déclarations d'impôt, sont connues avec un décalage de 2 ans ; la déclaration se fait en année n+1 et elle est ensuite vérifiée par les Services Fiscaux.

CARTE 4 : PART DES FOYERS NON IMPOSES PAR COMMUNE EN 1997



La réduction des écarts de revenus précédemment évoquée pour les communes ne s'est pas produite pour les cantons. La carte suivante donne une image plus fidèle à la réalité que celle des communes dans la mesure où l'agrégation des données gomme les singularités. Elle fait apparaître encore plus clairement que les années précédentes la polarisation sur l'axe ligérien et, dans une moindre mesure, les cantons de Vendôme. L'étude par canton montre que l'augmentation du revenu moyen, sensible en 1997, ne touche pas également les différentes parties du territoire départemental ; en particulier le retard des espaces les plus ruraux a tendance à se creuser.

CARTE 5 : REVENUS MOYENS DES FOYERS FISCAUX PAR CANTON EN 1997



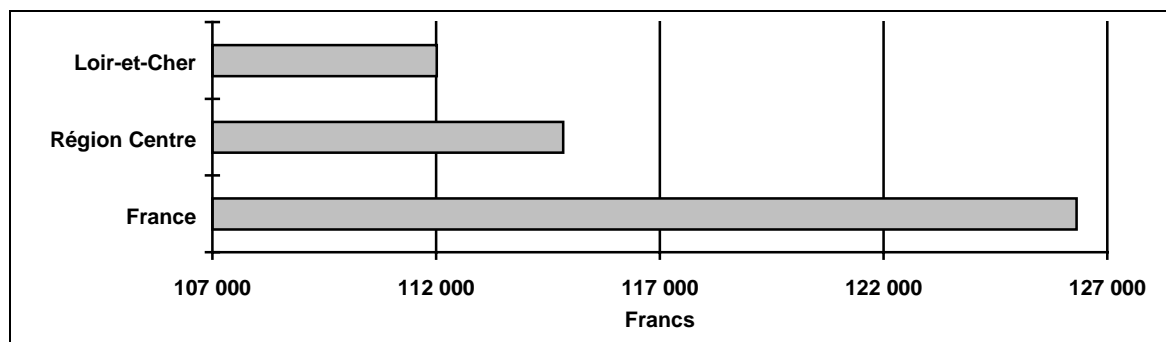
L'impôt de solidarité sur la fortune en 1999

La montée du cours des actifs financiers en 1999 a eu des répercussions très sensibles sur les patrimoines ; ainsi, le nombre de contribuables du Loir-et-Cher redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune s'est élevé à 1 100, contre 784 en soit 40 % de plus. Le montant recouvré global s'élève à 48 751 000 F, en hausse de 45,7 %. Le montant moyen par ménage, en baisse l'an dernier, est remonté au niveau de celui de 1997 à 44 319 F.

2 - Légère progression des salaires en 1998

En 1998⁷, le salaire net moyen des salariés des secteurs privé et semi-public s'est élevé en Loir-et-Cher à 112 015 francs, en hausse de 1,9 % sur l'année. Compte tenu du passage à 35 heures d'un certain nombre d'établissements, accompagnée le plus souvent d'une pause dans les rémunérations, c'est un excellent résultat. Il permet une progression d'ensemble du pouvoir d'achat, déduction faite de l'inflation, particulièrement modérée en 1998. L'écart avec la région s'est stabilisé autour de 2,4 %, tandis que celui avec la France métropolitaine s'est de nouveau réduit très légèrement (11,3 % contre 11,6 % en 1997).

GRAPHIQUE 7 : SALAIRE ANNUEL NET MOYEN DES SECTEURS PRIVE ET SEMI-PUBLIC AU 31/12/98



D'après source : INSEE – DADS

Le salaire moyen des femmes a connu une croissance un peu plus vive que celui des hommes, comme l'année précédente, mais il lui demeure largement inférieur. Le différentiel s'établit à 17,2 % cette année, contre 17,6 % en 1997. En région Centre l'écart s'est réduit plus sensiblement, passant de 17,9 % à 17,1 %. Il n'a que peu évolué au niveau national où il atteint 18,4 %.

B - LES MINIMA SOCIAUX ⁸

1 - Le nombre d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) vers la stabilisation ?

Peu à peu, le rythme de croissance du nombre de Rmistes ralentit, mais la courbe ne s'est pas encore orientée à la baisse au cours de l'année 1999, tant au plan départemental qu'au plan national. La raison en tient essentiellement aux nouvelles mesures réglementaires intervenues ; elles concernent en particulier la possibilité offerte aux bénéficiaires du RMI qui ont retrouvé un emploi de rester dans le dispositif plus longtemps qu'auparavant (jusqu'à un an maximum). Cet effet s'estompe progressivement et le nombre d'allocataires est maintenant stable depuis le mois de mars 2000.

⁷ Rappelons que ces statistiques issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS) sont communiquées avec un décalage d'un an.

⁸ Les minima sociaux sont gérés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Au cours de l'année 1999, le nombre d'allocataires⁹ du RMI s'est accru de 2,8 % en Loir-et-Cher, contre + 4,2 % en 1998. Cette progression est cependant de nouveau supérieure à celle du Centre ou de la France. Au 31 décembre, il s'élève à 4 004 dans le département et dépasse désormais le million de personnes au niveau national. Cette mesure couvre 7 706 Loir-et-chériens, avec les conjoints et ayants droit. La proportion de personnes couvertes pour 100 habitants s'établit à 2,6 pour le département ; elle demeure légèrement inférieure à la moyenne régionale (2,7), et plus nettement à la moyenne nationale (3,4). Le montant mensuel moyen de l'allocation s'est élevé à 2 124 F en Loir-et-Cher (au 31/12), contre 2 104 F pour l'ensemble du pays.

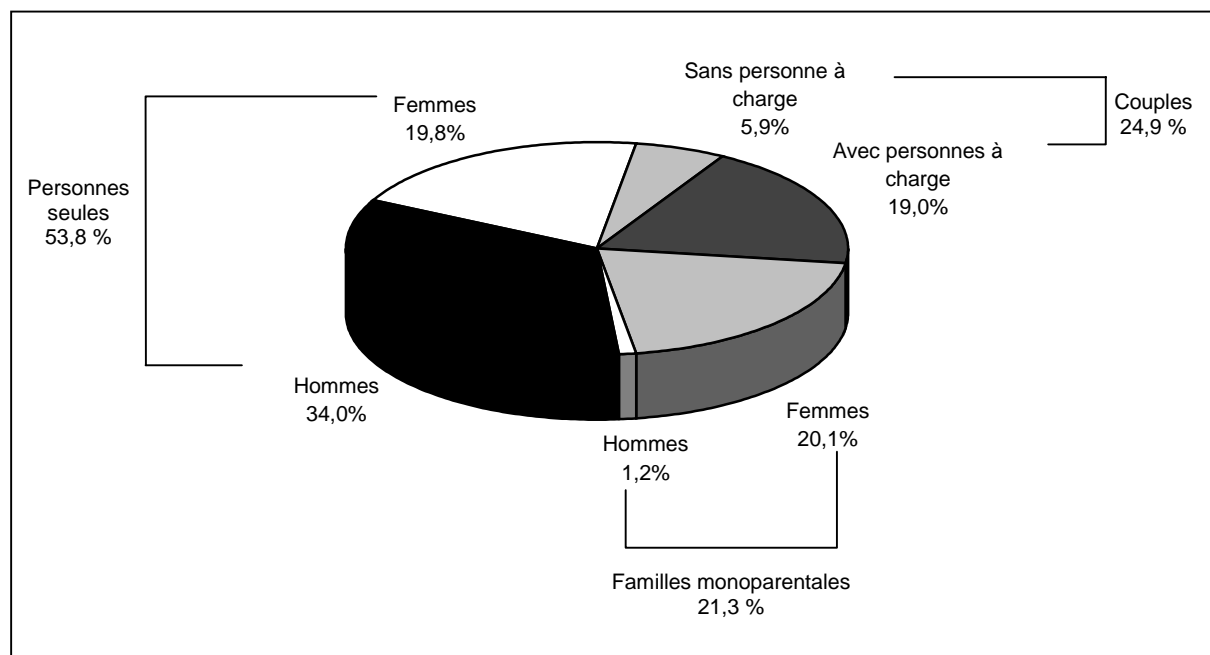
TABLEAU 4 : NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU RMI

	Au 31/12/1999			Variation 1998
	CAF	MSA	Total	en %
Loir-et-Cher	3 729	275	4 004	+ 2,8
Région Centre	31 235	1 113	32 348	+ 2,0
France métropolitaine	993 075	24 772	1 017 847	+ 2,5

Source : Caisse d'Allocations Familiales - Mutualité Sociale Agricole

L'analyse qui suit ne porte que sur les allocataires relevant de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Seulement 38,7 % d'entre eux ne perçoivent que le RMI. Les cumuls les plus courants (hors allocations familiales et allocation de rentrée scolaire) concernent les allocations logement et celles de soutien familial.

GRAPHIQUE 8 : REPARTITION DES ALLOCATAIRES DU RMI SELON LA COMPOSITION FAMILIALE AU 31/12/1999



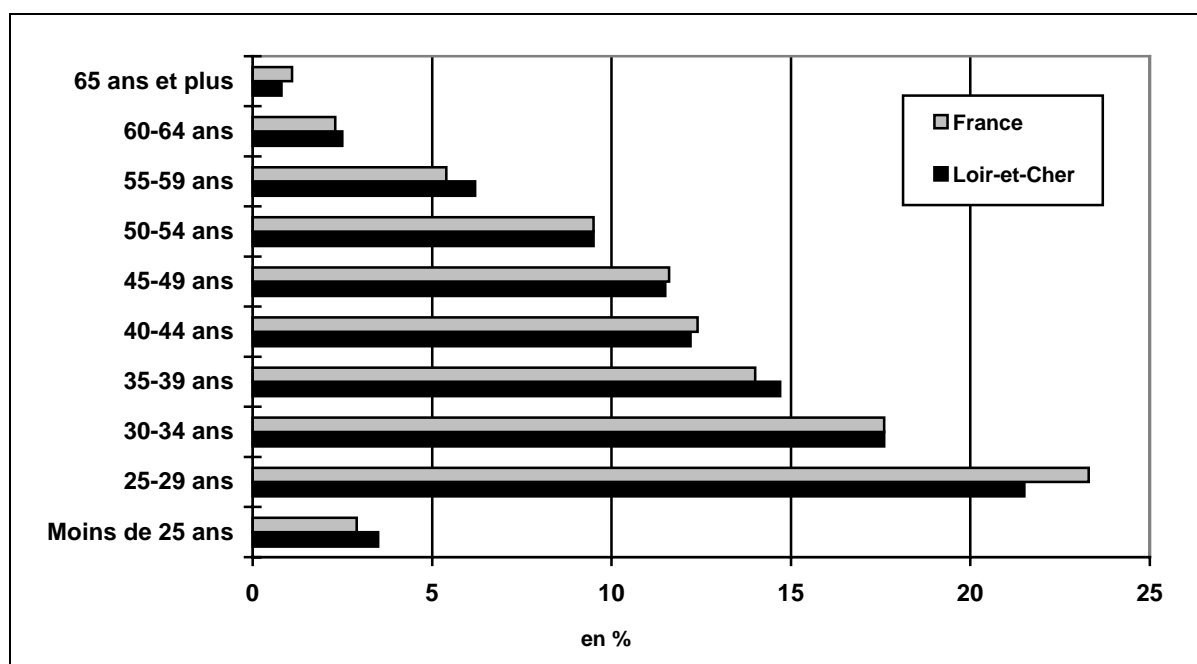
D'après source : Caisse d'Allocations Familiales

⁹ Les allocataires sont les bénéficiaires réellement payés au cours du mois considéré.

Cette année 1999 marque une rupture avec les tendances observées antérieurement dans la composition familiale des allocataires du RMI. La part des familles monoparentales, en progression au cours des six dernières années, a perdu 1,6 point en douze mois, ce qui est beaucoup, pour revenir à 21,3 %. Le transfert s'est presque intégralement porté sur les couples et plus particulièrement ceux avec enfant, dont la part s'est accrue de 1,4 point. Les personnes seules restent cependant majoritaires, leur position étant même confortée. On remarque toutefois une réduction du nombre d'hommes, plus favorisés par les créations d'emplois, tandis que celui des femmes est en hausse de près d'un point.

Le fort recul du chômage des jeunes de moins de 25 ans au cours de l'année se traduit par une baisse de leur poids relatif : 3,5 % contre 4,1 % fin 1998. C'est également le cas pour les 25-29 ans et au total, la part des moins de 30 ans parmi les érémisses s'établit à 25 %, contre 27,7 % l'année précédente et près de 31 % en 1997. C'est un point positif qu'il convient de souligner, l'accès des jeunes au marché du travail ayant été longtemps difficile. A contrario, la part des allocataires âgés de 35 à 39 ans s'est alourdie de plus d'un point et celle de toutes les tranches d'âge à partir de 50 ans s'est également accrue. Ces évolutions sont d'autant plus à souligner qu'elles transparaissent dans la comparaison avec la structure nationale : le poids des classes d'âge entre 40 et 54 ans est désormais supérieur en Loir-et-Cher à celui de l'ensemble du pays, contrairement aux années précédentes.

**GRAPHIQUE 9 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DES ALLOCATAIRES DU RMI
AU 31/12/1999**



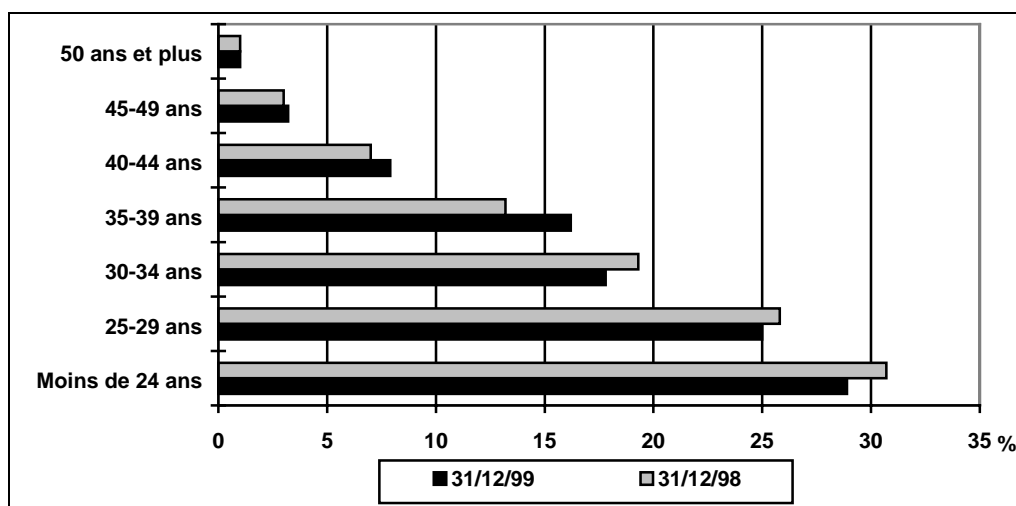
D'après source : Caisse d'Allocations Familiales

La Caisse d'Allocations Familiales a enregistré cette année 884 ouvertures de droits, soit une centaine de moins qu'en 1998 (près de 1 100 en 1997). Ce ralentissement du flux d'entrants peut laisser espérer une baisse du nombre total de érémisses, sinon en l'an 2000 du moins assez rapidement. En revanche, il donne encore plus de poids à ceux qui sont présents dans le dispositif depuis plus de deux ans qui représentent aujourd'hui 59,4 %, contre 54 % en 1998 et 51 % en 1997. Parmi ceux-ci, 27,9 % y sont depuis plus de cinq ans (24 % en 1998) et 5,6 % depuis 1989.

2 - La part des plus jeunes bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé diminue

Après avoir légèrement augmenté en 1998, le nombre des allocataires de l'API relevant de la CAF de Loir-et-Cher a subi une nouvelle hausse, un peu plus forte (+ 1,9 %), le portant à 585 personnes. Cette évolution est loin d'être uniforme selon l'âge. Comme pour le RMI, la part des jeunes de moins de 30 ans est en repli, poursuivant la tendance amorcée l'an dernier. Ce mouvement s'est en outre propagé aux 30-34 ans, qui avaient enregistré l'accroissement le plus élevé en 1998. Cette année, l'essentiel de la hausse s'est porté sur les 35-39 ans dont la part est passée de 13,2 % à 16,2 %. Là encore le parallèle avec la structure par âge des allocataires du RMI est flagrant.

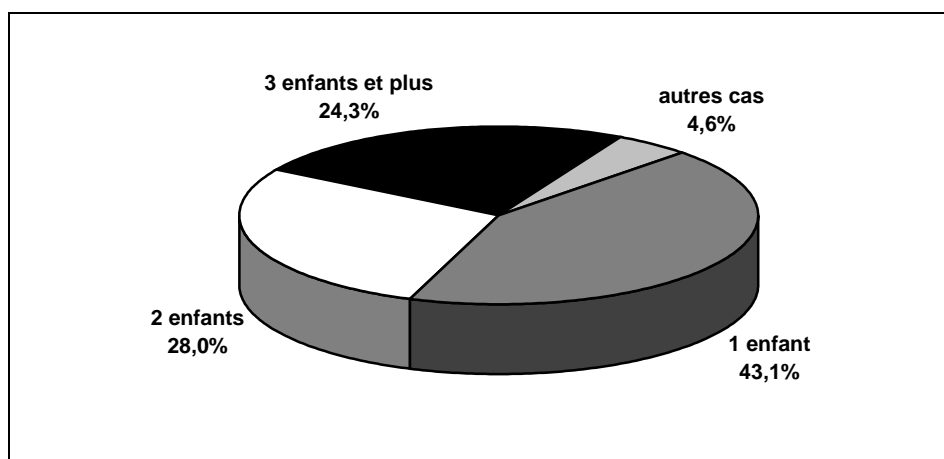
GRAPHIQUE 10 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DES ALLOCATAIRES DE L'API



D'après source : Caisse d'Allocations Familiales

La modification des caractéristiques des allocataires est assez profonde et méritera d'être suivie de près dans les prochaines années. L'évolution de la structure par âge se double en effet de changements très perceptibles dans la composition familiale. Les monoparents avec un seul enfant ont vu leur part diminuer de 2,7 points en un an, tandis que ceux ayant deux enfants sont passés de 24,4 à 28 %. En outre, la part des familles comptant trois enfants continue de progresser régulièrement. Même si les effectifs sont relativement restreints, ces mouvements revêtent une ampleur certaine d'une année sur l'autre.

GRAPHIQUE 11 : REPARTITION DES ALLOCATAIRES DE L'API SELON LA COMPOSITION FAMILIALE AU 31/12/1999

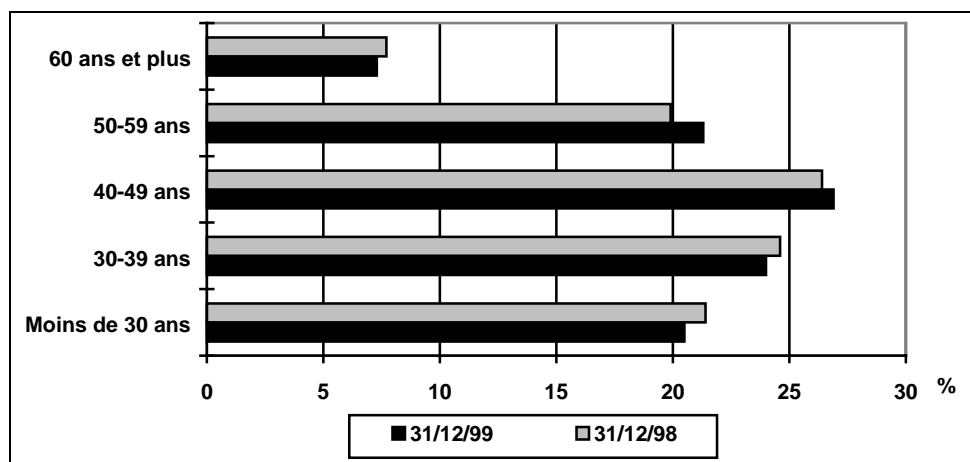


D'après source : Caisse d'Allocations Familiales

3 - Le nombre d'allocataires adultes handicapés est encore en hausse

Au 31 décembre 1999, l'allocation adulte handicapé (AAH) concerne 2 589 personnes, soit une progression de 4,1 % en un an, intervenant après celle de 3,8 % en 1998. Les tendances antérieures ont été globalement confortées : diminution de la part des moins de 30 ans, augmentation de celle des 50-59 ans. En revanche, les moins de 60 ans sont un peu moins nombreux.

GRAPHIQUE 12 : REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DES ALLOCATAIRES DE L'AAH



D'après source : Caisse d'Allocations Familiales

C - LES MENAGES CONTINUENT A S'EQUIPER EN VEHICULES NEUFS

Les informations relatives aux immatriculations de véhicules constituent l'un des seuls critères d'évaluation de la consommation des ménages disponibles au niveau départemental. Après une année 1998 assez exceptionnelle, le rythme de progression s'est ralenti. Néanmoins, l'investissement des particuliers dans des véhicules neufs a encore augmenté de manière sensible. C'est bon pour l'économie du Loir-et-Cher, mais aussi pour la sécurité sur les routes, aspect à ne pas négliger. Les immatriculations de véhicules d'occasion sont un peu plus nombreuses qu'en 1998, et l'on se rapproche de la barre des 40 000 par an.

Au total, ce sont 52 035 cartes grises qui ont été émises par la Préfecture pour l'acquisition de véhicules en 1999, correspondant à une hausse de 3,5 %.

TABEAU 5 : EVOLUTION DU NOMBRE D'IMMATRICULATIONS DE VEHICULES EN LOIR-ET-CHER

	1998	1999	Variation absolue	Variation relative (en %)
Véhicules neufs	11 506	12 238	+ 732	+ 6,4
Véhicules d'occasion	38 791	39 797	+ 1 006	+ 2,6
TOTAL	50 297	52 035	+ 1 738	+ 3,5

Source : Préfecture

D - SURENDETTEMENT DES MENAGES : UN NOMBRE RECORD DE NOUVEAUX DOSSIERS

La commission de surendettement de Loir-et-Cher, dont le secrétariat est assuré par la succursale de la Banque de France a enregistré en 1999 un record de nouvelles demandes : 718 en 1998, soit 31,5 % de plus qu'en 1997. Compte tenu du recul du chômage, ce résultat peut sembler paradoxal. Des facteurs techniques expliquent en grande partie cette accélération : mesure d'effacement des dettes fiscales pour les personnes au chômage ayant déposé un dossier de surendettement avant le 31 décembre, parution en février du décret d'application de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Il apparaît également que la procédure est désormais bien connue, tant des travailleurs sociaux que des débiteurs eux-mêmes ; les banquiers orientent en outre plus facilement leurs clients vers la commission.

Autre élément à ne pas négliger : la reprise de la consommation. Celle-ci a été souvent financée par le recours au crédit et certains ont pu être conduits à des excès de confiance.

TABLEAU 6 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT DEPOSES

	1996	1997	1998	1999	Variation 1998/1999 (en %)
Loir-et-Cher	412	437	546	718	+ 31,5
Région Centre	4 248	4 784	5 801	6 704	+ 15,6
France	86 999	95 786	117 824	142 449	+ 20,9

Source : Banque de France

Malgré la vive progression enregistrée en 1999, la plus forte de la région et bien supérieure à la moyenne nationale, le Loir-et-Cher reste encore bien positionné dans le classement du nombre de dossiers pour 100 000 habitants, se situant en 61^{ème} position des départements français et au dernier rang dans le Centre.

Le taux de succès lors de la négociation amiable des mesures d'apurement des dettes est revenu à 70 %. Il est inférieur à ceux observés dans le Centre (78 %) ou en France (75 %). Cela tient à la position de la commission qui reste attachée à un traitement équitable des créanciers et refuse toute surenchère sur les taux d'intérêt, ce que certains établissements de crédit n'acceptent pas.

Le nombre de dossiers traités en phase de recommandation est stable. Les mesures proposées par la commission ne font pratiquement plus l'objet de contestation, notamment de la part des créanciers.

E - L'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES EVOLUE

1 - Services d'aides à domicile et emplois familiaux

La prestation aide ménagère servie par les caisses de retraite et par l'aide sociale départementale permet aux personnes dépendantes, du fait de leur état de santé ou de leur âge, de recourir à une aide à domicile pour continuer à vivre chez elles. Ces aides ont vu évoluer peu à peu leurs missions. Outre l'entretien du logement, la préparation des repas et l'entretien du linge, elles interviennent aujourd'hui dans les soins sommaires d'hygiène et de toilette, l'aide à l'habillement, à l'alimentation, aux déplacements, etc. Elles assurent surtout une présence, un réconfort et un lien avec l'extérieur.

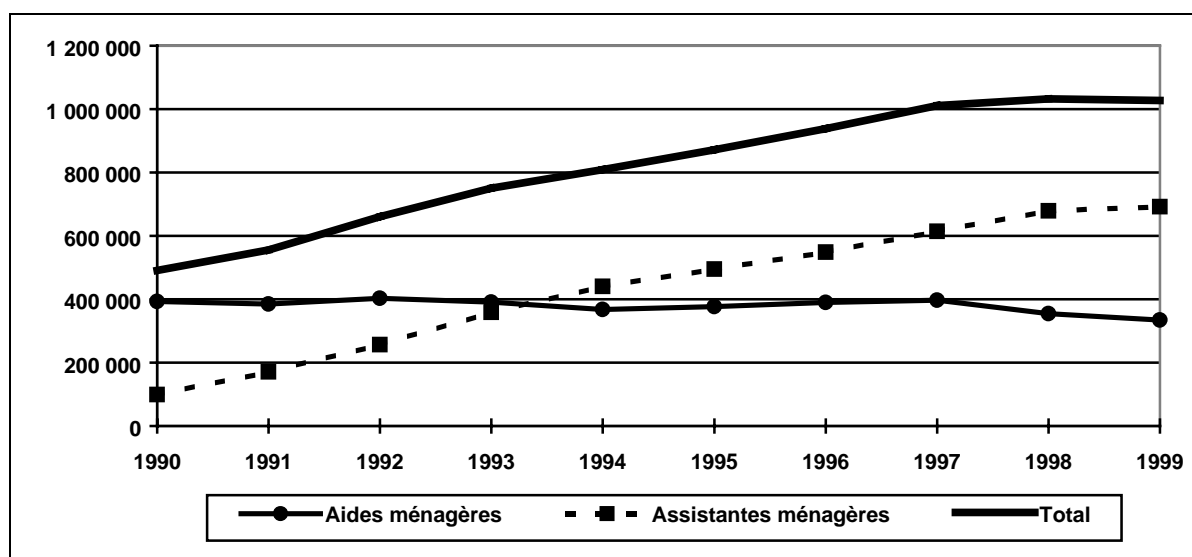
Les « aides ménagères » sont donc plutôt des « aides à domicile » ; cette évolution a d'ailleurs été officialisée en l'an 2000 puisque la Confédération Départementale de la Famille Rurale (CDFR) est devenue « Association de Services à Domicile 41 » (ASD 41).

La mise en place progressive de la prestation spécifique dépendance constitue une autre cause d'évolution, car elle influe sur la politique des caisses de retraite.

En 1999, le nombre d'heures travaillées par les 1 447 aides à domicile gérées par la CDFR s'est élevé à 334 655, en baisse de 6 % par rapport à 1998 ; il représente 182 équivalents temps plein (sur la base de 39 heures). Parmi les 3 117 personnes qui en ont bénéficié, 45 % avaient plus de 85 ans, soit 10 points de plus qu'en 1998.

Pour les emplois familiaux réservés aux plus de 70 ans, 3 525 personnes ont reçu l'aide de 1 547 salariés qui ont totalisé 692 216 heures de travail (+ 2,1 % en un an), soit 377 équivalents temps plein.

GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL



D'après source : Confédération Départementale de la Famille Rurale

2 - Services de soins infirmiers à domicile

Sur les 15 services de soins infirmiers à domicile du Loir-et-Cher, 10 sont gérés par la CDFR sur 188 communes rurales. L'activité de l'association s'est de nouveau accrue : 79 862 journées (+ 7,6 % par rapport à 1998) ont été réalisées auprès de 549 personnes (+ 10), 77 427 interventions ont été effectuées (22 prises en charge par jour en moyenne) représentant 61 375 heures de travail.

3

LA VIE DES ENTREPRISES ET DES ETABLISSEMENTS

A - LE MOUVEMENT DES ENTREPRISES

1 - Les mouvements d'entreprises continuent à se contracter

Les données définitives des mouvements d'entreprises au Registre du Commerce et des Sociétés pour 1998 indiquent une baisse des immatriculations beaucoup plus sensible que les statistiques provisoires ne le laissaient entrevoir. On en recense 978 (1 027 provisoires), soit 56 de moins qu'en 1997. Les radiations sont elles aussi moins nombreuses qu'attendues, 970 contre 977 ; là encore, le recul est de 56 unités par rapport à l'année précédente. Pour 1998, le solde définitif est donc légèrement positif de 8 unités.

Selon les données provisoires pour 1999, la tendance à la baisse des mouvements perdurerait, très marquée pour les immatriculations, un peu moins pour les radiations. En conséquence, le solde serait négatif de 34 unités. Ce résultat est essentiellement imputable aux activités tertiaires, pour lesquelles le recul des immatriculations depuis deux ans est beaucoup plus fort que celui des radiations ; en 1999, le déficit s'élèverait à 55 unités, dont 20 pour le commerce, 16 pour les services aux entreprises et 15 dans les cafés-hôtels-restaurants. L'industrie en revanche, enregistre presque autant de créations que de disparitions, tandis que la construction présente un bilan nettement favorable : remontée du nombre d'immatriculations, décroissance de celui des radiations, solde positif de 13 unités.

TABLEAU 7 : IMMATRICULATIONS ET RADIATIONS D'ENTREPRISES RESSORTISSANTES DE LA CCI DE LOIR-ET-CHER

	Immatriculations			Radiations		
	1998	1999*	Variation	1998	1999*	Variation
Agriculture	38	39	+ 1	30	38	+ 8
Industrie	113	106	- 7	122	109	- 13
Construction	64	70	+ 6	65	57	- 8
Tertiaire	763	682	- 81	753	727	- 26
<i>dont Commerce</i>	347	325	- 22	376	345	- 31
<i>Hôtels-café-restaurants</i>	134	132	- 2	133	147	+ 14
<i>Transports</i>	52	31	- 21	32	35	+ 3
<i>Services aux entreprises</i>	165	132	- 33	155	148	- 7
<i>Services collectifs, santé</i>	65	62	- 3	57	52	- 5
Total	978	897	- 81	970	931	- 39

Source : CCI de Loir-et-Cher

* provisoires

Il convient de préciser que les créations pures ont suivi une tendance exactement identique à celle de l'ensemble des immatriculations ; on en recenserait 443 en 1999 contre 485 en 1998. Leur part dans le total n'a pratiquement pas varié, restant très légèrement en dessous de 50 %.

Les difficultés des entreprises

Malgré la conjoncture favorable, le nombre des procédures collectives ouvertes par les tribunaux de commerce du département est plus élevé qu'en 1998. Globalement, on compte 101 procédures de redressement judiciaire (82 pour le tribunal Blois - Vendôme et 19 pour celui de Romorantin) contre 82 l'an dernier. Les juges consulaires ont en outre prononcé 134 liquidations judiciaires immédiates (respectivement 94 et 30), soit une quarantaine de plus en un an.

2 - Amélioration dans la zone de Vendôme, détérioration ailleurs

Les évolutions des mouvements d'entreprises selon les trois zones d'emploi du département apparaissent de nouveau divergentes, mais dans un sens opposé à celui de l'année dernière. Selon les données provisoires, l'exercice 1999 aurait été bénéfique pour le Vendômois : légère hausse des immatriculations, baisse sensible des radiations. Le solde serait ainsi positif de 25 unités après une perte de 9 établissements en 1998, rompant avec la tendance antérieure. Les deux autres zones d'emploi ont connu en revanche une évolution inverse. Les immatriculations enregistreraient un recul important (- 53 pour Blois, - 32 pour Romorantin-Lanthenay), tandis que les radiations baisseraient très peu dans le Blésois et seraient un peu plus nombreuses qu'en 1998 dans le Romorantinais. Le déficit d'entreprises atteindrait en conséquence 24 unités pour le premier et 35 dans le second.

TABLEAU 8 : IMMATICULATIONS ET RADIATIONS D'ENTREPRISES PAR ZONE D'EMPLOI

Zones d'emploi	Immatriculations			Radiations		
	1998	1999*	Variation (%)	1998	1999*	Variation (%)
Blois	563	510	- 9,4	549	534	- 2,7
Vendôme	185	190	+ 2,7	194	165	- 14,9
Romorantin	229	197	- 14,0	228	232	+ 1,8
Total	977	897	- 8,2	971	931	- 4,1

Source : CCI de Loir-et-Cher

* provisoires

3 - Entreprises implantées ou disparues en 1999

TABLEAU 9 : PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES CREEES OU IMPLANTEES EN 1999

Nom de l'entreprise	Commune	Activité	Effectif
INOVAL	Blois	Centre d'appels	50
TRADITIONS DU TERROIR DE SOLOGNE	Lamotte-Beuvron	Produits régionaux	25
SA CHAVIGNY	Blois	Commerce de gros de matériaux de construction et appareils sanitaires	25
TAM TAM DISTRIBUTION	Romorantin-Lanthenay	Conseil en publicité	23
SA CHAVIGNY PIC	Thoré-la-Rochette	Fab. d'éléments en plastique pour la construction	20
SARL CIRAD	Blois	Activités hospitalières	17
SARL PROJETEL FAB	Vendôme	Equipements d'aide à la navigation	17
SARL QUALIA	Saint-Laurent-Nouan	Travaux d'isolation	15
SARL L'EPI VERT	Blois	Centrale d'achats alimentaires	10
SAS REFRACTAIRE CONCEPT CERAMIQUE	Lamotte-Beuvron	Produits céramiques réfractaires	9
JPS	Souesmes	Traitement de surface	7
ARIA	Neung-sur-Beuvron	Systèmes de climatisation et d'arrosage automatique pour serres	7

Sources : CCI de Loir-et-Cher, ADELEC

En 1999, les implantations ont porté sur des établissements de taille plus petite qu'en 1998. Pour le même nombre de dossiers concrétisés par l'ADELEC et ses partenaires (14), le nombre des emplois prévus s'élève à 150 contre 400 l'année précédente, pour un montant d'investissements immobiliers de 18 500 000 francs.

La qualité n'en est pas moins excellente, avec notamment des petites sociétés travaillant dans les technologies de pointe (ORCHIS, SISYPHE et CRYSTAL TECHNOLOGIE à Vendôme). Par ailleurs, les projets de développement des entreprises locales ont été très fournis et souvent ambitieux, à l'exemple de celui d'HPI-ENERFLUX (Blois). On observe également un ample mouvement de consolidation des structures juridiques et des fonds propres (augmentation de capital...).

La bonne tenue de l'activité n'a pas empêché la disparition d'un certain nombre d'établissements, le plus souvent dans des branches traditionnelles ou en perte de vitesse.

TABLEAU 10 : PRINCIPALES ENTREPRISES DISPARUES EN 1999

Nom de l'entreprise	Commune	Activité	Effectif
SA PANTALOIR	Montoire-sur-le-Loir	Fabrication de vêtements	58
SA PASQUIER	Contres	Production de viande de boucherie	53
ERMAC	Coulommiers-la-Tour	Menuiserie industrielle	53
SARL GILDE	Romorantin-Lanthenay	Fabrication de vêtements	49
SARL ELEVAGE DE BEAUREGARD	Méhers	Elevage de volailles	48
SA CRECHE HENRI	Méhers	Elevage de volailles	30
SA W THAG	Chailles	Travaux de maçonnerie générale	25
M JACQUET PIERRE	Naveil	Commerces de détail divers	22
SARL FISSON	Selles-Saint-Denis	Miroiterie	21
SARL GRESSIER ELECTRONIQUE	Dhuizon	Fabrication de composants passifs et de condensateurs	20
SARL B & B COOK	Blois	Traiteur, organisation de réception	15
EURL CMI	Chaumont-sur-Loire	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	14

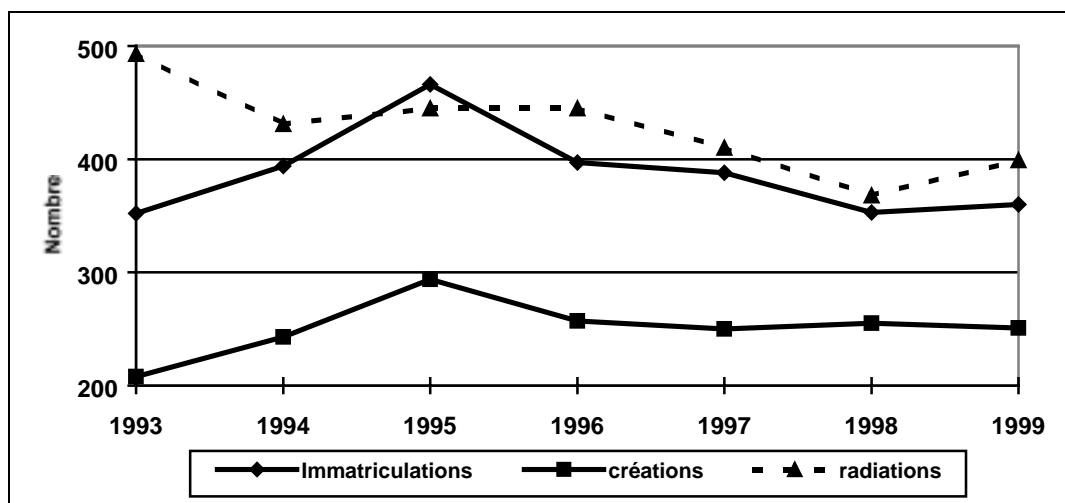
Source : CCI de Loir-et-Cher

4 - La réduction du nombre d'entreprises artisanales se poursuit

Après une décrue significative en 1997, puis en 1998, le nombre des radiations d'entreprises artisanales est reparti à la hausse en 1999, où l'on en compte 399. Dans le même temps, celui des immatriculations n'est que très légèrement supérieur à celui de 1998, l'un des plus faibles de ces six dernières années. Le solde est en conséquence négatif de 39 unités, contre 15 l'année précédente et 22 en 1997. Au cours de la dernière décennie, il n'a été positif qu'une seule fois, en 1995.

Il faut souligner en revanche que le nombre des créations pures demeure quasiment stable depuis 1996. Leur part dans le total des immatriculations est proche de 70 %. Ce sont donc les mutations, et en particulier les transmissions d'entreprises artisanales, qui font aujourd'hui défaut.

GRAPHIQUE 14 : EVOLUTION DU NOMBRE D'IMMATRICULATIONS ET DE RADIATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES



D'après source : Chambre de Métiers de Loir-et-Cher

Au 31 décembre 1999, le stock d'entreprises artisanales compte 4 593 unités, en baisse de 1,1 % sur douze mois. Le repli le plus important concerne une nouvelle fois les activités de l'alimentation (- 2 %) ; sur les cinq dernières années, la chute de leurs ressortissants atteint désormais 6,5 %, contre 5,7 % en 1998. Le léger répit enregistré l'an dernier dans le bâtiment ne s'est pas confirmé, malgré la très bonne conjoncture du secteur (- 1,9 %). Le renversement de tendance le plus spectaculaire est cependant observé dans les services ; après plusieurs années de quasi-stabilité, le stock a brusquement fléchi. Sur douze mois, la perte est de 1,9 % (soit 26 artisans) et de 1,7 % depuis 1995. En 1999, seul l'artisanat de production présente un bilan positif : + 2,7 % ; sans retrouver le niveau de 1995, le stock a néanmoins gommé une bonne partie du recul accumulé depuis cette date.

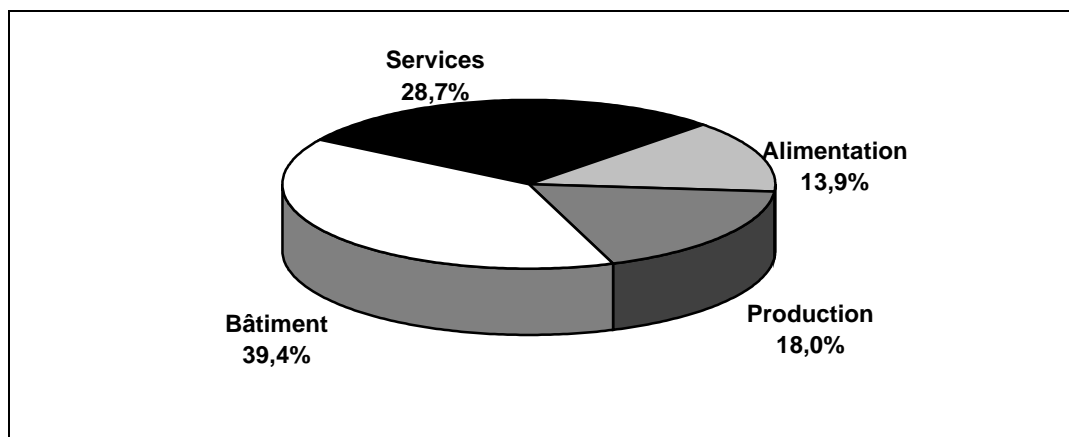
TABLEAU 11 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteurs	Stock d'entreprises					Evolution 95/99 (en %)
	1995	1996	1997	1998	1999	
Alimentation	682	673	656	651	638	- 6,5
Production	842	814	804	804	826	- 1,9
Bâtiment	1 865	1 855	1 850	1 846	1 811	- 2,9
Services	1 341	1 340	1 350	1 344	1 318	- 1,7
TOTAL	4 730	4 682	4 660	4 645	4 593	- 2,9

D'après source : Chambre de Métiers de Loir-et-Cher

Ces évolutions ont apporté quelques modifications dans la structure de répartition des entreprises artisanales par activité. Le poids de l'alimentation continue certes de s'amenuiser, tandis que celui du bâtiment, plus fluctuant, reste le plus élevé et a retrouvé son niveau de 1995. C'est surtout dans la production et les services que les variations sont le plus tranchées. Après un maximum atteint en 1997, le poids des seconds est en recul. Inversement la part prise par les entreprises de production est en hausse ; elle représente aujourd'hui 18 % du total, contre 17,4 % en 1995.

GRAPHIQUE 15 : REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITES EN 1999

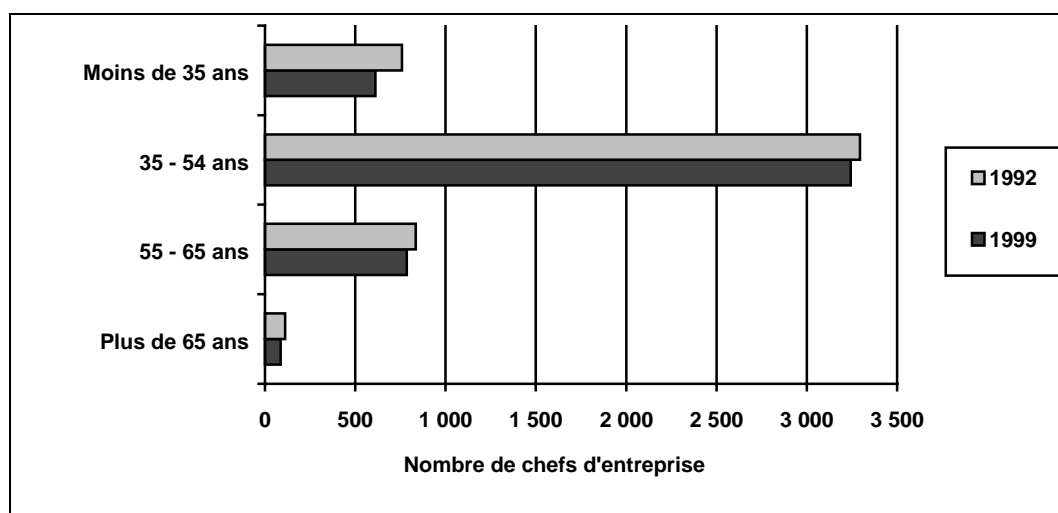


D'après source : Chambre de Métiers de Loir-et-Cher

L'érosion des jeunes s'accroît

Année après année, la part des chefs d'entreprise artisanale de moins de 35 ans diminue. Entre 1992 et 1999, elle est passée de 15,2 % à 12,9 %. Corollairement, celle des 35-54 ans a augmenté de plus de 2 points ; celle des 55-65 ans est stable, tandis que les plus de 65 ans ne représentent plus qu'un effectif très minime. La résistance du « noyau dur » est évidemment un gage de stabilité à court terme, mais l'absence de renouvellement par l'arrivée de jeunes artisans, ainsi que le problème de la transmission des entreprises précédemment évoqué sont de plus en plus préoccupants pour l'avenir de la profession.

GRAPHIQUE 16 : L'AGE DES CHEFS D'ENTREPRISE ARTISANALE



D'après source : Chambre de Métiers de Loir-et-Cher

5 - Léger tassement de l'apprentissage

Après plusieurs années de croissance, le nombre d'apprentis sous contrat a marqué une pause en 1999, et même un léger recul (- 2,3 %), revenant à son niveau de 1997. Les deux secteurs où ce repli se fait le plus ressentir sont les métaux et les services, alors que le nombre d'apprentis s'est stabilisé dans l'alimentation et demeure élevé dans le bâtiment. Pour ce dernier, les perspectives actuelles d'activité devraient logiquement entraîner un surplus de contrats dès l'année 2000.

TABLEAU 12 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN COURS

Année	1995	1996	1997	1998	1999
Alimentation	270	305	295	292	296
Bâtiment	508	544	567	598	587
Métaux	199	226	261	261	240
Services	106	115	135	133	126
Autres	111	152	163	168	169
TOTAL	1 194	1 342	1 421	1 452	1 418

Source : Chambre de Métiers de Loir-et-Cher

Le nombre de candidats qui se sont présentés aux examens a quelque peu diminué cette année pour le CFA de la Chambre de Métiers, tandis qu'il se trouve en hausse pour celui du bâtiment. Au total, on observe un léger recul. Les taux de réussite ont enregistré des évolutions divergentes ; ils sont en baisse au CFA du bâtiment, tant pour les CAP que pour les brevets professionnels. En revanche, le pourcentage d'admis a augmenté au CFA des Métiers pour les CAP-BEP et les brevets, mais l'on observe une baisse sensible pour les BTS.

TABLEAU 13 : TAUX DE REUSSITE DES APPRENTIS AUX EXAMENS EN 1999

	Nombre de candidats	Taux de réussite (%)
CFA Chambre de Métiers		
CAP et BEP	523	64,4
Bac Pro et BP	60	46,7
BTS	33	33,3
sous-total	616	61,0
CFA du bâtiment		
CAP	305	74,1
BP	33	72,7
sous-total	338	74,0
TOTAL	954	65,6

Source : Chambre de Métiers et AFORPROBA

B - LE NIVEAU D'ACTIVITE DES ENTREPRISES

1 - Une activité très soutenue

Les résultats de l'enquête du Baromètre de Conjoncture Sociale réalisée par l'Observatoire¹⁰ prouvent que l'activité s'est fortement reprise après la pause du premier trimestre. Elle a progressé dans plus de 4 établissements sur 10 et s'est stabilisée dans la plupart des autres. Comme en 1998, les entreprises de plus de 50 salariés ont été plus favorisées que les plus petites.

¹⁰ Enquête réalisée chaque année au mois de septembre auprès d'un échantillon de 120 entreprises du département, en partenariat avec l'ANDCP, l'ADELEC, l'Union Patronale et ADECCO. Résultats publiés dans Chronic Echo n°28 - novembre 1999.

Le BTP s'est avéré le secteur le plus dynamique. Les responsables interrogés se sont en outre montrés tout à fait optimistes pour les mois futurs. Ces éléments sont confirmés par l'enquête trimestrielle de l'Observatoire, ainsi que par les informations recueillies par la Direction des Services Fiscaux. Le chiffre d'affaires global des entreprises déclarant selon le régime réel normal a cette année dépassé les 10 milliards de francs à chaque trimestre ; aux deuxième et quatrième, il excédait même 11 milliards, seuil qui n'avait pas été franchi depuis quatre ans. En outre, le creux traditionnel de l'été (3^{ème} trimestre) a été moins visible que précédemment. Le chiffre d'affaires total s'élèverait pour 1999 à près de 43,5 milliards de francs, en hausse d'environ 4 % par rapport à 1998. Pour l'ensemble de la région Centre, la progression est de 2,6 %, dont 12,7 % pour la construction, 11,2 % pour les services et 6,4 % pour l'industrie. Il faut cependant noter que la moyenne générale est faussée par les résultats du commerce, obérés par le transfert de sièges sociaux de sociétés importantes hors de la région.

L'enquête de fin d'année réalisée par la Banque de France auprès de 123 entreprises industrielles du Loir-et-Cher corrobore les résultats précédents. Elle évalue la progression des chiffres d'affaires du secteur à 2,3 %, après la baisse de l'an dernier. La situation est d'ailleurs inversée par rapport à 1998 puisque seuls les établissements de plus de 100 personnes ont enregistré un accroissement, le recul étant cependant limité pour les autres (- 0,37 %). La branche agroalimentaire a connu un développement particulièrement soutenu, tandis que les biens intermédiaires et les biens d'équipement se sont comportés très honorablement, grâce en particulier à la conquête de nouveaux marchés à l'exportation.

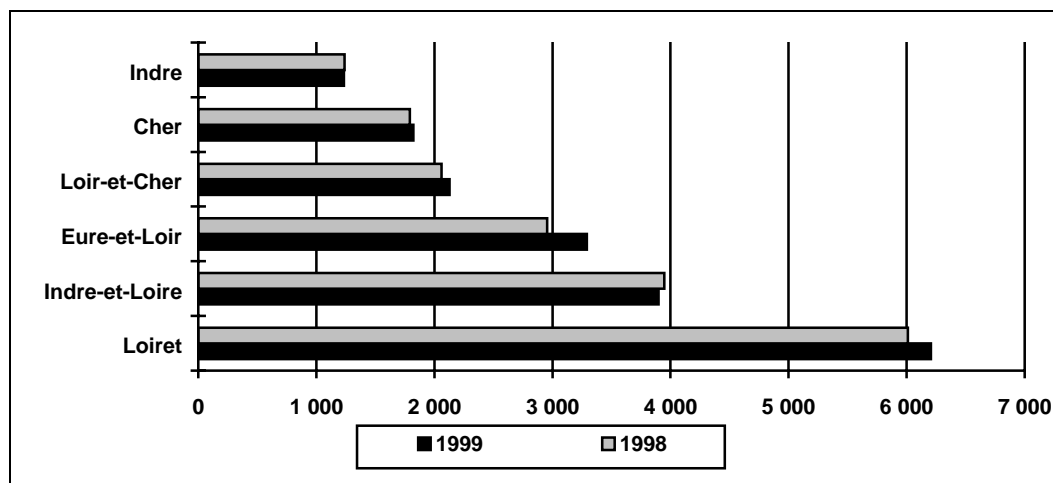
Pour la deuxième année consécutive, les capacités bénéficiaires des entreprises se sont améliorées de façon sensible (+ 3,63 %) et plus encore dans celles de moins de 100 salariés. Tous les secteurs sont concernés à des degrés divers. La pression sur les prix demeurant forte, l'accroissement des marges peut s'expliquer par une plus grande maîtrise des coûts de production.

2 - La TVA toujours tirée par la consommation

Malgré la baisse ciblée du taux de TVA pour les travaux de rénovation de l'habitat, le montant de la taxe recouvrée en région Centre a augmenté de 3,2 % en 1999, un peu moins que la moyenne française (+ 4,6 %), ce qui montre la vigueur de la consommation des ménages. Les résultats sont cependant très hétérogènes selon les départements : on observe une forte progression en Eure-et-Loir (+ 11,3 %), plus mesurée dans le Loir-et-Cher (+ 3,3 %), le Loiret et le Cher. Dans les deux autres, les montants recouverts ont diminué.

Au total, 18,6 milliards de francs ont été collectés dans le Centre, dont 2,13 milliards dans notre département.

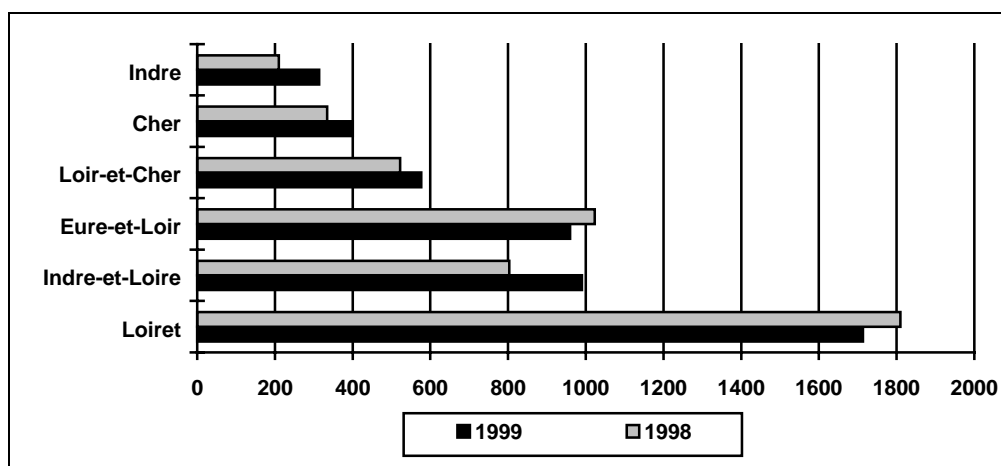
GRAPHIQUE 17 : MONTANT DE LA TVA COLLECTEE EN REGION CENTRE (en millions de francs)



D'après source : Direction Régionale des Impôts

3 - Nouvelle forte croissance du montant de l'impôt sur les sociétés en Loir-et-Cher

GRAPHIQUE 18 : MONTANT DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ACQUITTE EN REGION CENTRE
(en millions de francs)



D'après source : Direction Régionale des Impôts

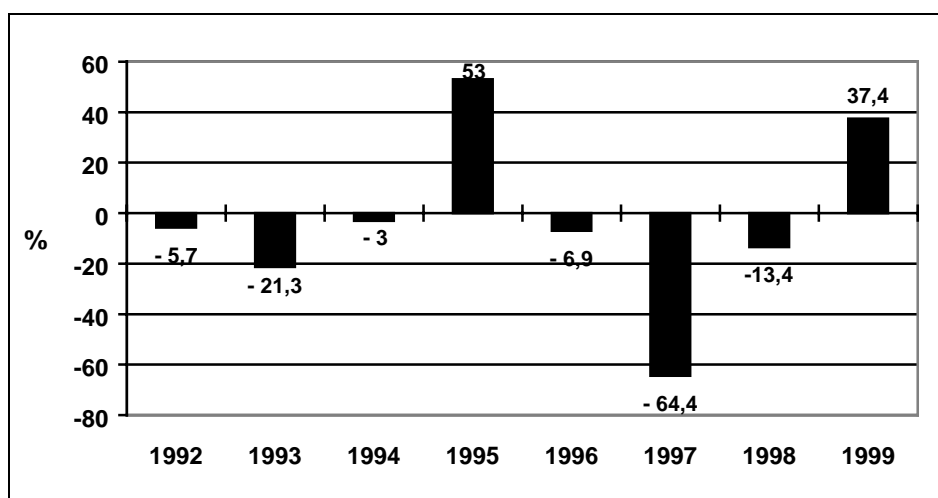
L'impôt sur les sociétés est un bon indicateur de la santé financière des entreprises. Il est toutefois sujet à des aléas dus au lieu de recouvrement dans le cas d'établissements multiples ; il doit en conséquence être considéré avec précaution.

Ainsi, les montants recouvrés en Eure-et-Loir et dans le Loiret sont moins étoffés qu'en 1998, en raison non seulement de la diminution du bénéfice de quelques sociétés de taille significative, mais également du transfert hors de la région de sièges sociaux d'entreprises importantes.

Dans les autres départements, le montant de l'impôt sur les sociétés a fortement augmenté. En Loir-et-Cher, il atteint près de 577 millions de francs, en progression de 10,4 % par rapport à l'année précédente. La moyenne régionale est de + 5,4 % avec un montant avoisinant les 5 milliards de francs.

4 - L'investissement est enfin reparti

GRAPHIQUE 19 : EVOLUTION ANNUELLE DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF



D'après source : Banque de France - Enquête rapide de fin d'année

Après une année 1998 décevante, on a enfin assisté à une reprise significative de l'investissement des entreprises du Loir-et-Cher. Mesuré par la Direction Régionale des impôts, il n'a cessé de croître tout au long de l'année. Au quatrième trimestre, il a atteint 458 millions de francs, son plus haut niveau depuis 1996. En moyenne, le taux de croissance pour 1999 est de 9,5 %.

Selon l'enquête de la Banque de France, les établissements industriels de plus de 100 salariés auraient augmenté leurs investissements de près de 50 % en un an (moyenne générale + 37 %).

Les prévisions pour l'année 2000 sont de nouveau en forte hausse, les PME rejoignant le mouvement. Des perspectives de croissance affirmées, des capacités financières rétablies, la nécessité d'accroître le potentiel de production et de le moderniser, tout concourt en effet à ce que ce mouvement se prolonge, voire s'amplifie dans les prochains mois.

5 - Les aides financières aux entreprises industrielles, à l'artisanat et à l'agriculture

TABLEAU 14 : MONTANTS ACCORDES EN 1998 EN LOIR-ET-CHER POUR LES PRINCIPAUX TYPES D'AIDES¹¹

Principaux types d'aides	Nombre d'entreprises ou de dossiers concernés	Montant total accordé (MF)
Entreprises / Industries		
Reconversion des industries de défense		
F.R.E.D. (Fonds de Reconversion des Entreprises de Défense)	9	2,47
Immobilier d'entreprise		
FERI (Fonds Economique Régional d'Intervention)	2	1,7
FEDI (Fonds Economique Départemental d'Intervention)	28	28,4
Création de zone d'activités		
PARCQ (aide départementale à l'aménagement de zones de qualité en intercommunalité)	3	5,7
Création ou développement		
F.D.P.M.I. (Fonds de Développement des Petites et Moyennes Industries)	10	1,9
PPR (Prêt Participatif Régional)	3	0,86
PARI (Programme d'Aide Régionale à la création et à l'Investissement)	3	0,88
POA (Prime d'Orientation Agricole)	4	0,72
Aides à l'innovation de l'ANVAR	16	10,65
Aides à l'exportation (FRAEX)	1	0,01
Fonds régional d'aide au conseil	9	0,5
Artisanat		
CREA (Aide régionale à la création d'entreprise artisanale)	23	1,74
FREMA (Fonds régional de modernisation de l'artisanat)	12	0,94
FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce)	27	7,66
FACA (Fonds d'Aide au Commerce et à l'Artisanat en milieu rural - Département)	10	2,17
Agriculture		
Aide à l'installation des jeunes agriculteurs	43	3,62
Aides compensatrices aux surfaces cultivées (P.A.C.)		632,5
Mesures agri-environnementales		1,03
Prêts bonifiés	347	52

D'après sources : Préfecture de Loir-et-Cher, Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, Conseil Général, Centréco, ANVAR

¹¹ Les aides de la région Centre pour le recrutement de cadres ou de nouveaux salariés figurent avec les aides à l'emploi, au chapitre 4.

Le montant total des aides présentées dans ce tableau, qui n'est pas exhaustif, est sensiblement du même ordre que celui de l'an dernier (autour de 765 millions de francs).

Si l'Agriculture reste un domaine particulièrement privilégié par la Politique Agricole Commune (aides compensatrices), on observe un accroissement sensible du nombre de dossiers et des montants accordés aux entreprises industrielles, preuve supplémentaire de leur dynamisme en 1999. C'est notamment le cas pour les aides à l'immobilier (régionale ou départementale) et les soutiens de l'ANVAR (Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche). Le développement de produits propres ou innovants sont un gage d'indépendance et de pérennité. Les montants octroyés à l'artisanat et au commerce sont également en hausse (forte pour le FISAC), source d'espoir pour contrecarrer dans un futur proche les tendances précédemment mises en évidence.

6 - Aides européennes¹²

En 1999, le Loir-et-Cher était concerné par au moins trois dispositifs d'aides de l'Union Européenne (KONVER, Objectif 5b et Leader 2). Ce ne sera plus le cas à partir de l'an 2000, suite à leur refonte.

KONVER : ce programme, qui avait pour objet d'aider à la reconversion des territoires touchés par la restructuration des industries du secteur de la défense, et qui concernait en Loir-et-Cher les bassins d'emploi de Romorantin et Salbris, s'achevait donc à la fin de l'année 1999. Cette perspective a dynamisé la programmation des projets puisque l'on en a comptabilisé 10 au cours de cet exercice (contre 2 en 1998 et 3 en 1996). Le montant total des subventions européennes s'élève à 10 932 950 F, représentant 73 % de l'enveloppe globale programmée sur la période 1995-1999. Cette dernière a en outre donné lieu à une contrepartie du Conseil Général pour près de 5 millions de francs.

OBJECTIF 5b : La consommation des crédits de ce programme, concernant les 34 communes des cantons de Savigny-sur-Braye, Mondoubleau et Droué, a été plus régulière. La dernière année d'existence a cependant donné lieu à un nombre de projets plus important, notamment dans le domaine agricole.

Ce programme regroupe trois fonds :

- FEOGA (Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole) pour soutenir l'adaptation des structures agricoles et favoriser le développement rural. En 1999, le comité technique régional a donné son accord sur 115 dossiers pour un montant total de 7 024 046 francs, soit 54 % de l'enveloppe consommée sur la période 1994-1999. Le montant des investissements correspondants s'élève à 37 millions de francs.
- FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour les infrastructures et les investissements productifs. 7 dossiers ont été acceptés pour un montant global d'aide de 2 731 200 francs, correspondant à des investissements de près de 8 millions de francs.
- FSE (Fonds Social Européen) pour la formation professionnelle et les aides à l'emploi. En 1999, 3 dossiers ont bénéficié au total de 692 833 francs.

LEADER II : destiné à favoriser le développement des zones rurales fragiles, il concerne en Loir-et-Cher le même périmètre que l'Objectif 5b, 10 % des crédits pouvant cependant être alloués à la zone limitrophe. Ce programme intervient essentiellement pour la préservation du patrimoine bâti, l'expérimentation d'outils innovants favorables à l'activité économique et le développement des services à la population. Il a été mis en place en 1994, mais la quasi-totalité des fonds a en fait été engagée en 1999, pour un montant de 3,2 millions de francs.

¹² Sources : Préfecture de Loir-et-Cher et Conseil Général.

C - REPERCUSSIONS DES ACTIVITES SUR L'EMPLOI

1 - Les entreprises ont cherché à embaucher

La bonne tenue de l'activité économique s'est accompagnée d'une reprise sensible du nombre des déclarations préalables à l'embauche (DPAE)¹³ recensées par l'URSSAF et la MSA. En 1999, on en a comptabilisé 159 259, soit 33 000 de plus qu'en 1998 (+ 26,1 %). Elles atteignent ainsi un niveau record, bien supérieur à celui enregistré en 1997. A titre de comparaison, on peut indiquer qu'en 1995 il n'y en avait eu que 106 300. Il convient cependant de souligner que ces données n'apportent aucune indication sur la durée des contrats. Une multiplication des tâches de courte durée pourrait donc engendrer les mêmes résultats sans qu'il y ait nécessairement hausse de l'activité. En l'occurrence, il semble probable que nous assistions cette année à une combinaison des deux.

A l'exception du commerce, toutes les activités ont enregistré cet accroissement des déclarations d'embauche. Pour l'industrie, ces deux dernières années sont les meilleures de la décennie, comme pour la construction. Les services aux entreprises ont dépassé leur score de 1995, le meilleur jusque là, tandis que la progression continue des DPAE relevant des autres services (dont l'hôtellerie, la restauration et l'ensemble des services à la personne) s'est trouvée encore renforcée. Après un léger effritement l'année dernière, l'agriculture a elle aussi cherché à embaucher plus de travailleurs.

C'est cependant le travail temporaire qui a réalisé le bond le plus spectaculaire (+ 44 %), après le repli observé l'an dernier. Le nombre des déclarations émanant des agences d'intérim en 1999 est plus de deux fois supérieur à celui de 1994 et se situe 62 % au-dessus de celui de 1995. Toutes les études montrent que le travail temporaire est corrélé à une densité élevée du tissu industriel, comme c'est le cas en Loir-et-Cher. La forte croissance des missions est donc un indicateur supplémentaire du dynamisme actuel de l'industrie départementale. La seconde observation concerne la gestion des ressources humaines. Le recours à l'intérim fait définitivement partie intégrante des modes de recrutement du personnel. Il apporte plus de flexibilité, facilite la sélection des candidats dans la perspective d'une future intégration, limite les démarches administratives. Ces aspects sont d'autant mieux mis en évidence dans une période où des pénuries de personnel se font ressentir.

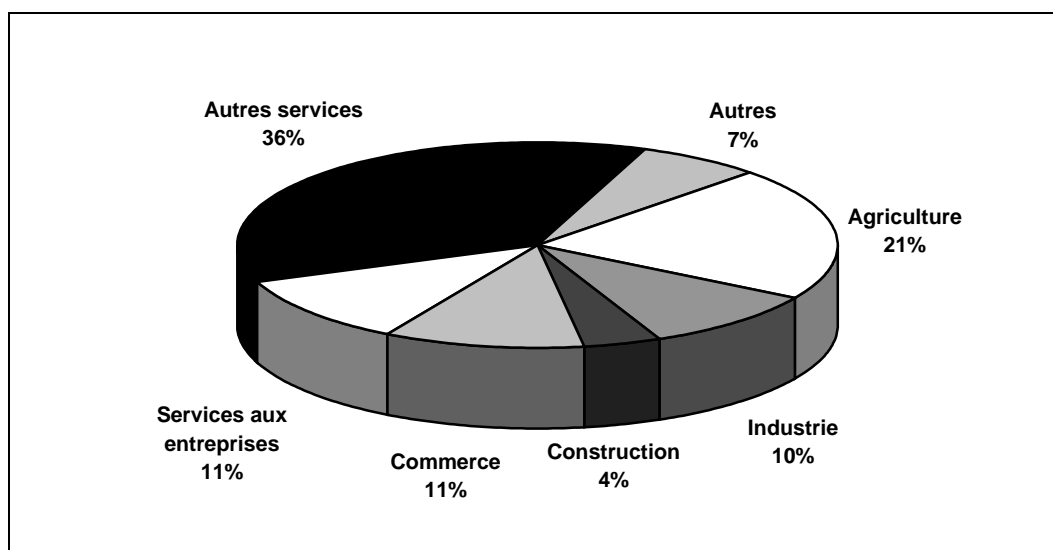
TABLEAU 15 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DPAE PAR GRANDES BRANCHES D'ACTIVITE

	1997	1998	1999	Variation 98/99	
				absolue	Relative (%)
Hors Travail Temporaire	51 571	57 874	60 798	+ 2 924	+ 5,1
<i>Agriculture</i>	12 299	11 977	12 796	+ 819	+ 6,8
<i>Industrie</i>	5 135	5 715	5 888	+ 173	+ 3,0
<i>Construction</i>	2 324	2 336	2 606	+ 270	+ 11,6
<i>Commerce</i>	6 597	7 195	6 541	- 654	- 9,1
<i>Services aux entreprises</i>	5 469	6 141	6 588	+ 447	+ 7,3
<i>Autres services</i>	17 019	21 410	22 346	+ 936	+ 4,4
<i>Autres</i>	2 728	3 100	4 033	+ 933	+ 30,1
Travail Temporaire	77 464	68 375	98 461	+ 30 086	+ 44,0
TOTAL	129 035	126 249	159 259	+ 33 010	+ 26,1

Sources : URSSAF et MSA

¹³ Les DPAE ont un caractère obligatoire ; elles concernent tous les employeurs, quels que soient leur statut et leur activité, ainsi que tous les salariés relevant du régime général de sécurité sociale, quelles que soient la nature et la durée du contrat de travail. Elles ne rendent donc compte qu'imparfaitement de l'évolution de l'emploi, mais donnent une indication intéressante sur les mouvements d'embauche.

GRAPHIQUE 20 : REPARTITION DES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE EN 1999 (hors Travail Temporaire)



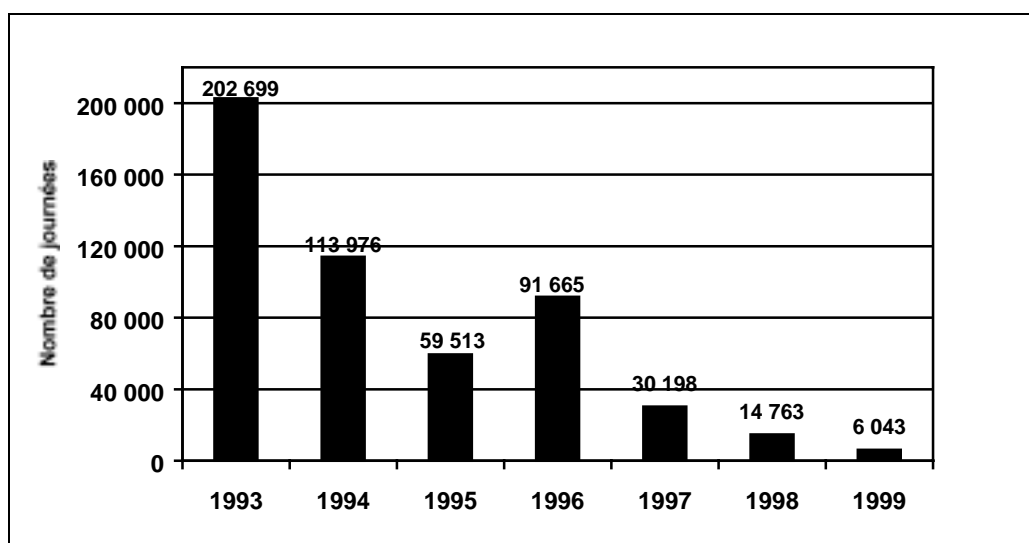
D'après sources : URSSAF et MSA

2 - Le chômage partiel et les licenciements économiques ont encore diminué

Déjà parvenus en 1998 à leur plus bas niveau depuis plus d'une décennie, ces deux indicateurs très liés à la conjoncture, ont poursuivi leur mouvement de repli en 1999 et atteignent des niveaux insignifiants.

Le chômage partiel indemnisable est encore en recul de 51 % en un an, avec un total de 14 763 journées en 1998 dans notre département. Ce résultat montre clairement que la période a été particulièrement dynamique et que les capacités de production du Loir-et-Cher ont été utilisées de façon quasi optimale.

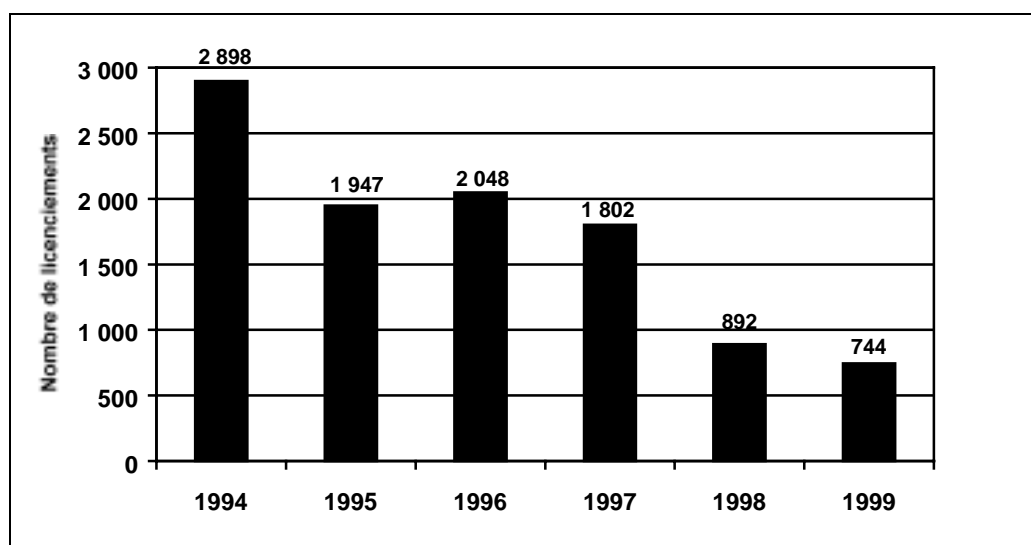
GRAPHIQUE 21 : EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURNEES INDEMNISABLES AU TITRE DU CHOMAGE PARTIEL



D'après source : DDTEFP

Le nombre des licenciements économiques déclarés auprès de la Direction du Travail a lui aussi atteint un niveau exceptionnellement bas. En 1999, on en compte 744, soit 16,6 % de moins que l'année précédente et 4 fois moins qu'en 1994. L'évolution depuis cette date montre que l'économie départementale a véritablement franchi un palier ; la période de mutation (modernisation des structures de production, disparition des activités obsolètes) est quasiment achevée, laissant place à un nouveau cycle de croissance.

GRAPHIQUE 22 : EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIEMENTS ECONOMIQUES DECLARES AUPRES DE LA DIRECTION DU TRAVAIL



Source : DDTEFP

3 - Croissance exceptionnelle de l'emploi salarié¹⁴

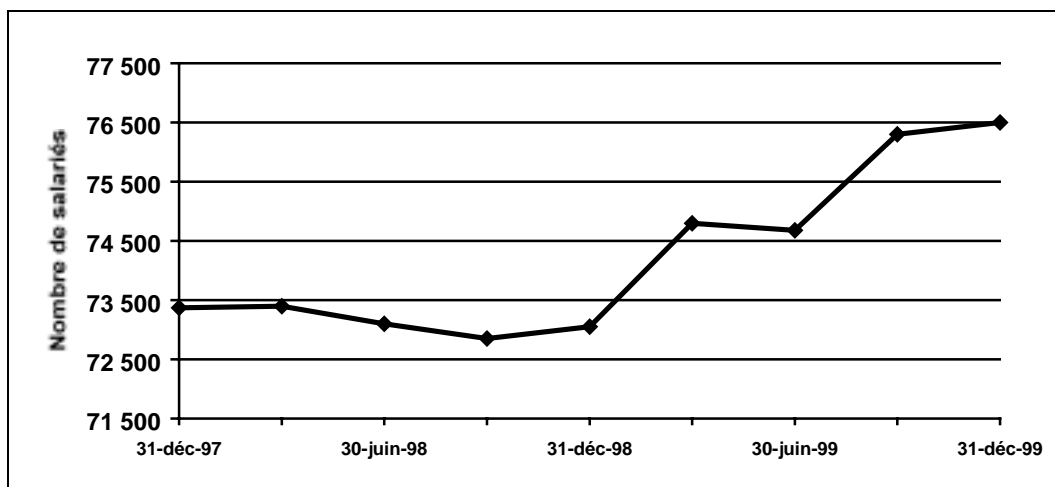
Sur l'ensemble de l'année 1999, le secteur privé a enregistré une croissance d'environ 3 400 postes de travail dans les établissements de 10 salariés et plus (solde entre les créations et les disparitions, en données corrigées des variations saisonnières). Les effectifs ont notamment augmenté très fortement aux premier et troisième trimestre ; il convient d'ajouter que le quatrième trimestre 1998 a finalement été positif, alors que les statistiques provisoires laissaient entrevoir un repli¹⁵. Sur les trois dernières années, ce sont plus de 5 500 emplois nets qui ont été offerts par le secteur privé en Loir-et-Cher.

En évolution brute, le gain est de 5,1 % pour 1999. Il s'agit de loin du résultat le plus élevé de la région Centre, dont la moyenne s'établit à + 2,6 %. On enregistre + 2,6 % dans le Cher, + 2,5 % en Eure-et-Loir, + 1,8 % dans l'Indre, + 2,3 % en Indre-et-Loire et + 2 % dans le Loiret.

¹⁴ Les statistiques trimestrielles produites par les ASSEDIC présentent l'évolution de l'emploi dans les établissements affiliés ayant au moins 10 salariés. Le champ couvre l'ensemble du secteur concurrentiel, y compris la plupart des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, mais exclut le secteur agricole et para-agricole, à de très rares exceptions près.

¹⁵ Les estimations étant révisées périodiquement, les données des graphiques suivants peuvent ne pas correspondre à celles figurant dans le Bilan 1998.

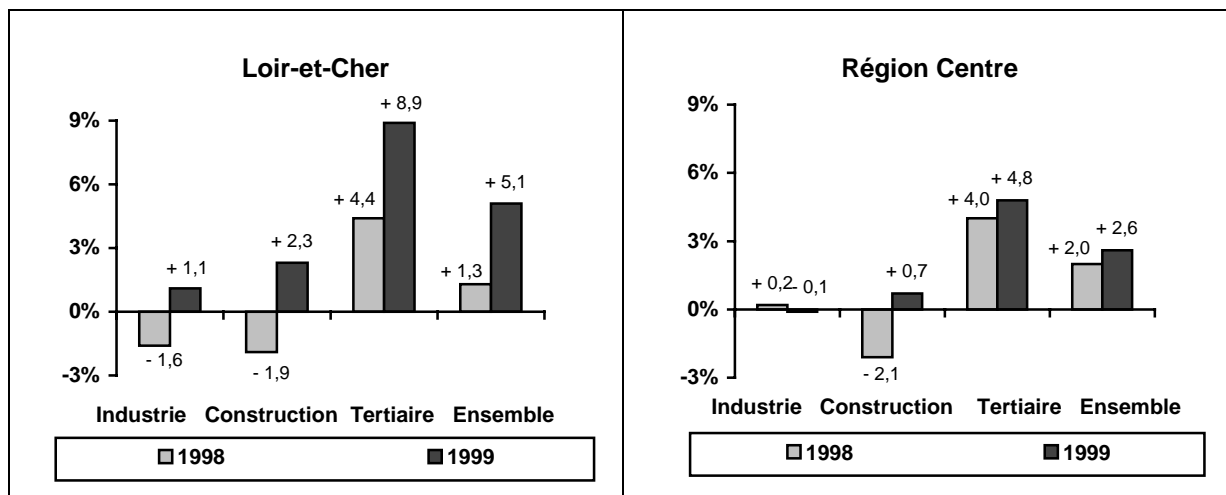
GRAPHIQUE 23 : EVOLUTION TOTALE DU NOMBRE DE SALARIES EN DONNEES CORRIGEES (LOIR-ET-CHER)



D'après source : ASSEDIC

Cette performance, inégalée depuis des décennies, est due au bon comportement général de l'économie départementale. L'emploi industriel a enfin connu une évolution positive (300 postes supplémentaires, + 1,1 % sur un an) après plusieurs années d'érosion que la bonne tenue de l'activité n'avait jusque là pas réussi à contrecarrer, comme ce fut le cas en 1997 et 1998. La construction se trouve dans un cas similaire (300 postes de plus, + 2,3 %). Le tertiaire affiche une progression exceptionnelle, + 8,9 %, correspondant à la création nette d'environ 2 800 postes, dont un grand nombre dans les services opérationnels et en particulier l'intérim. Or, l'on sait que la plupart des intérimaires sont employés en Loir-et-Cher dans l'industrie, ce qui rehausse d'autant la performance de ce secteur d'activités.

GRAPHIQUE 24 : EVOLUTION BRUTE CUMULEE SUR QUATRE TRIMESTRES



D'après source : ASSEDIC

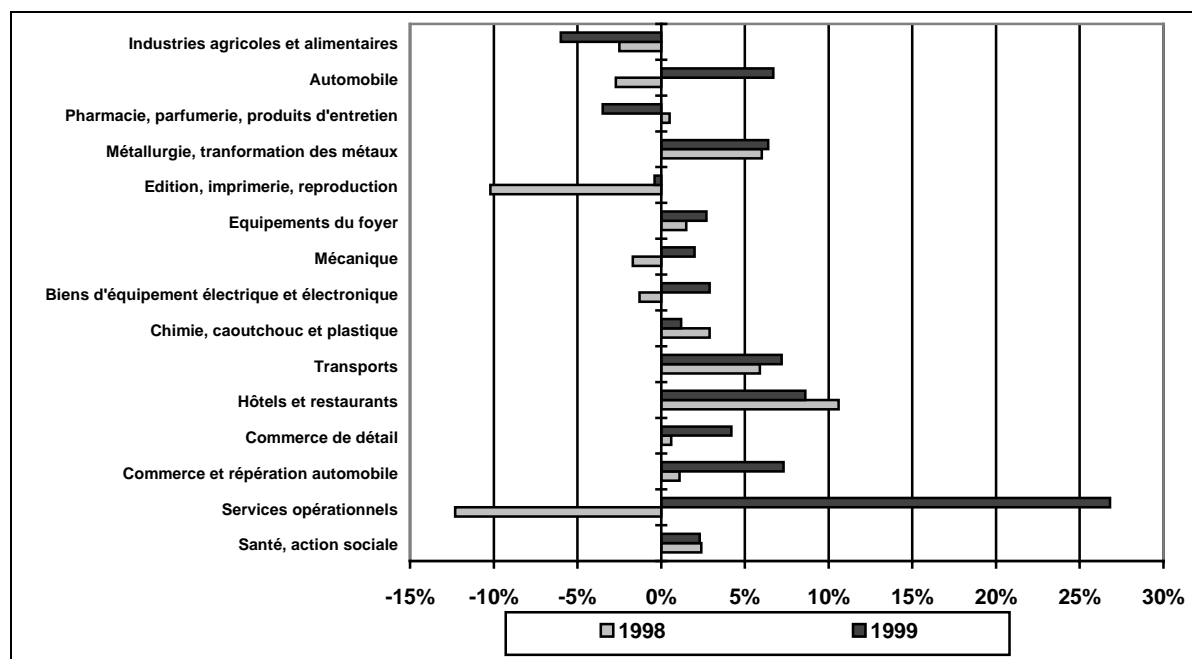
Dans l'analyse des statistiques détaillées par branche d'activités, c'est bien évidemment le renversement de tendance spectaculaire opéré dans les services opérationnels qui ressort le plus : + 26,8 % en 1999, après une baisse de 12,3 % l'année précédente. On observe également une très forte croissance des effectifs des services personnels et domestiques (+ 58,5 %), et remarquable dans le conseil et l'assistance (+ 16,6 %).

Les transports ainsi que les hôtels et restaurants ont conforté leurs bonnes progressions de 1998 (respectivement + 7,2 % et + 8,6 %). Le commerce de détail (+ 4,2 %) et le commerce - réparation automobile ont pleinement profité d'une consommation des ménages très soutenue.

Dans le domaine industriel, les effectifs ont continué de s'effriter, parfois sévèrement, dans les branches les plus traditionnelles : - 6 % pour l'agroalimentaire, - 11,2 % pour le bois - papier, - 19,3 % pour l'habillement - cuir. En revanche, les activités les plus importantes du tissu industriel départemental ont créé des postes de travail, à l'exception de l'ensemble pharmacie, parfumerie et produits d'entretien. On remarque surtout la croissance des effectifs de l'industrie automobile (+ 6,7 %) et de la métallurgie - transformation des métaux (+ 6,4 %).

GRAPHIQUE 25 : EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIES DANS QUELQUES BRANCHES D'ACTIVITE

(évolution brute cumulée sur quatre trimestres)



D'après source : ASSEDIC

5 - Perspectives 2000 : un atterrissage « en douceur » de l'économie américaine ?

Face aux risques de surchauffe de l'économie et des risques de reprise de l'inflation qu'elle entraînerait, la réserve fédérale américaine a plusieurs fois relevé les taux d'intérêts ; le rythme de croissance commence à ralentir. La Banque Centrale Européenne a fait de même, pour des raisons similaires mais aussi pour tenter d'enrayer la baisse de l'euro. A court terme, l'impact de ces décisions ne devrait pas trop se faire sentir. Les bases des économies de l'Union sont bonnes. Mais à plus long terme, le renchérissement du coût du crédit pourrait limiter l'investissement des entreprises. Il peut en résulter une croissance moins forte que prévue, mais dans la maîtrise des prix, soit une situation saine. Il se pourrait aussi que le coup de frein soit plus brutal, les milieux économiques et financiers nous ayant malheureusement habitués à des corrections excessives, dans un sens comme dans l'autre. Pour l'instant, les ménages français continuent à beaucoup consommer, comme en témoignent les excellents résultats du mois de mai, en particulier dans l'automobile.

4

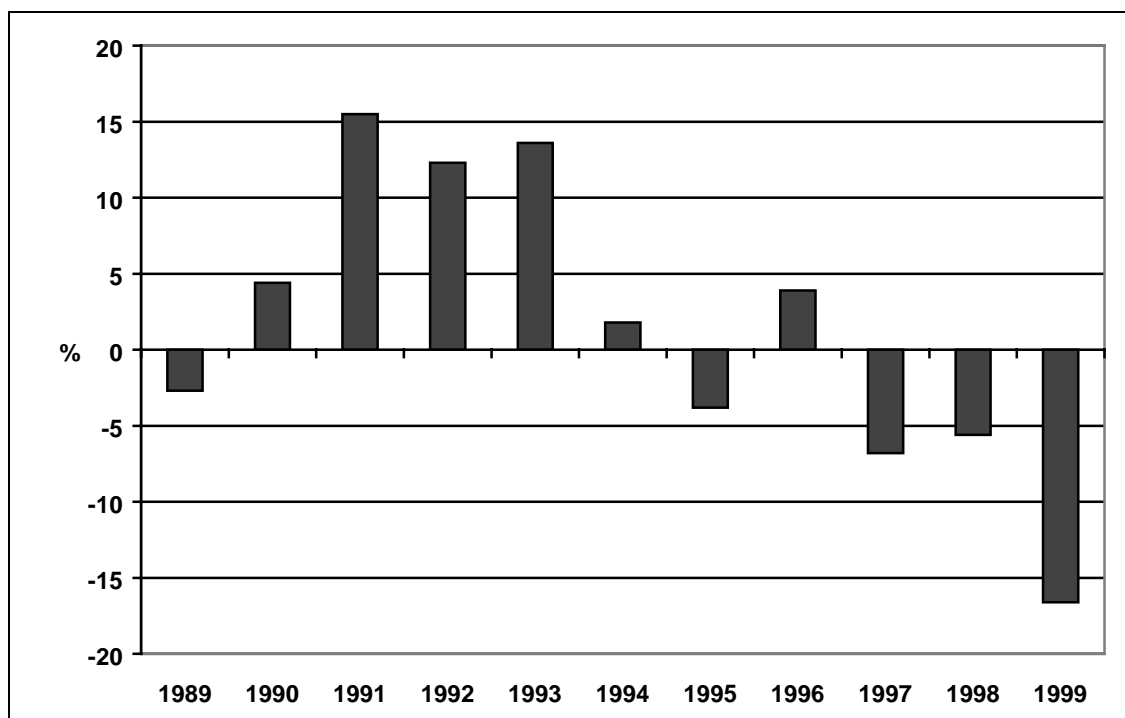
LE MARCHÉ DU TRAVAIL

A - LES DEMANDEURS D'EMPLOI

1 – Un recul sans précédent du chômage

Depuis le début de l'année 1997, la courbe du chômage est sur une pente nettement descendante. Après avoir reculé successivement de 6,8 % en 1997, puis de 5,6 % en 1998, il a diminué de manière exceptionnelle en 1999 : - 16,6 %. Cette période ne peut être comparée qu'aux années de forte croissance (« trente glorieuses »), sans qu'il soit certain qu'une telle valeur y a été atteinte. En trois ans, le Loir-et-Cher a ainsi perdu plus de 4 200 chômeurs. Au 31 décembre 1999, le département comptait 11 689 demandeurs d'emploi de catégorie 1¹⁶ en données brutes et 11 140 en données corrigées des variations saisonnières. Ce repli est plus marqué que la moyenne française (- 11,7 %) et légèrement supérieur à l'évolution régionale (- 15,6 %). Dans l'ensemble, les départements du Centre ont enregistré des résultats très remarquables, la palme revenant au Loiret (- 17,7 %) tandis que le Cher, qui avait enregistré le plus fort repli en 1998 est resté quelque peu en retrait (- 11,9 %).

GRAPHIQUE 26 : EVOLUTION DU CHOMAGE EN LOIR-ET-CHER AU 31 DECEMBRE
(Demandes d'Emploi en Fin de Mois catégorie 1 - données brutes)



D'après source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - ANPE - INSEE

La tendance s'est même étendue aux demandeurs d'emploi de la catégorie 6¹⁷ ; leur nombre a diminué de 9,6 %, alors qu'il s'accroissait régulièrement depuis 1995. Deux départements de la région seulement sont dans ce cas. Il atteint 3 073 personnes à la fin du mois de décembre. La reprise durable de l'activité a sans doute eu une influence décisive sur cette atténuation.

¹⁶ Catégorie 1 : personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein, n'ayant pas travaillé plus de 78 heures au cours du mois précédent.

¹⁷ Catégorie 6 : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois (autres caractéristiques identiques à la catégorie 1).

Si l'on prend en compte le total des deux catégories 1 et 6 (comme cela serait le cas sans la réforme de 1995), le nombre des demandeurs d'emploi est en baisse de 15,3 %, contre seulement - 2,8 % en 1998 et - 1,2 % en 1997.

Contrairement aux années antérieures, les évolutions observées dans chacune des zones d'emploi du Loir-et-Cher ont été homogènes. Le dynamisme des affaires a donc été ressenti sur l'ensemble du territoire départemental. L'écart ne dépasse pas 5 points entre celle de Vendôme (- 14,6 %) et celle de Romorantin-Lanthenay (- 19,7 %). On note pour cette dernière un recul particulièrement sensible des demandes de catégorie 6.

**TABLEAU 16 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (DEFM)
PAR AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)**

DEFM	Catégorie 1			Catégories 1 + 6		
	déc. 98	déc. 99	évolution (%)	déc. 98	déc. 99	évolution (%)
ALE Blois	8 036	6 744	- 16,1	10 012	8 569	- 14,4
ALE Vendôme	2 709	2 313	- 14,6	3 392	3 016	- 11,1
ALE Romorantin	3 276	2 632	- 19,7	4 017	3 177	- 20,9
Département	14 021	11 689	- 16,6	17 421	14 762	- 15,3

Source : DDTEFP - ANPE

Les taux de chômage des trois zones d'emploi se situent dans une fourchette encore plus étroite qu'en 1998. Le recul le plus important (près de 2 points) est à mettre à l'actif de celle de Romorantin-Lanthenay qui a ainsi rattrapé le retard pris en 1998. La baisse s'est poursuivie à un rythme soutenu dans les bassins de Vendôme (- 1,2 point) et de Blois (- 1,1 point).

TABLEAU 17 : TAUX DE CHOMAGE EN LOIR-ET-CHER

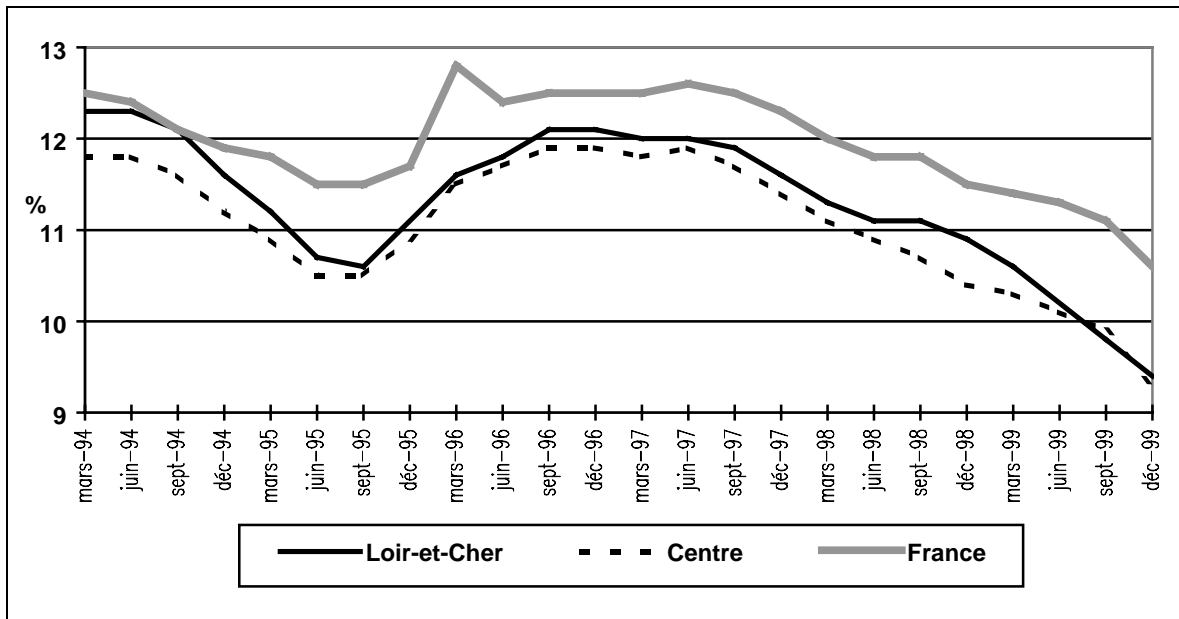
Zone d'emploi	Taux de chômage au 31/12/98 en %	Taux de chômage au 31/12/99 (données provisoires) en %
Blois	10,6	9,5
Vendôme	10,2	9,4
Romorantin	11,0	9,1
Loir-et-Cher	10,9	9,4

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - INSEE

Le taux départemental a chuté de 1,5 point en un an¹⁸, revenant quasiment au même niveau que le taux régional en fin d'année ; il est situé 0,1 point au-dessus, contre 0,5 point en décembre 1998. L'écart avec le taux moyen national (10,6 %) s'est légèrement accru, passant à 1,2 point en faveur du département. La baisse a atteint au moins 1 point dans l'ensemble des départements du Centre ; les écarts sont restés sensiblement identiques, les taux s'échelonnant entre 10,2 % en Indre-et-Loire et 8,4 % dans le Loiret.

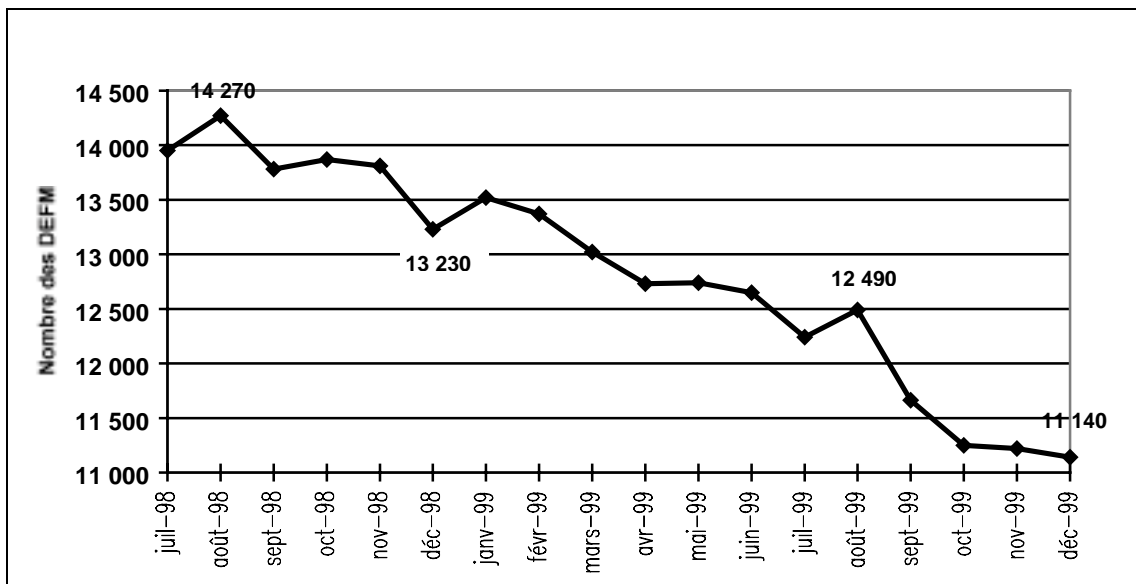
¹⁸ Le taux corrigé de décembre 1998 ressort à 10,9 % au lieu de 10,6 % pour le taux provisoire.

GRAPHIQUE 27 : EVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

GRAPHIQUE 28 : EVOLUTION DU NOMBRE DES DEFM (DE CATEGORIE 1) EN LOIR-ET-CHER (EN DONNEES CORRIGES DES VARIATIONS SAISONNIERES)



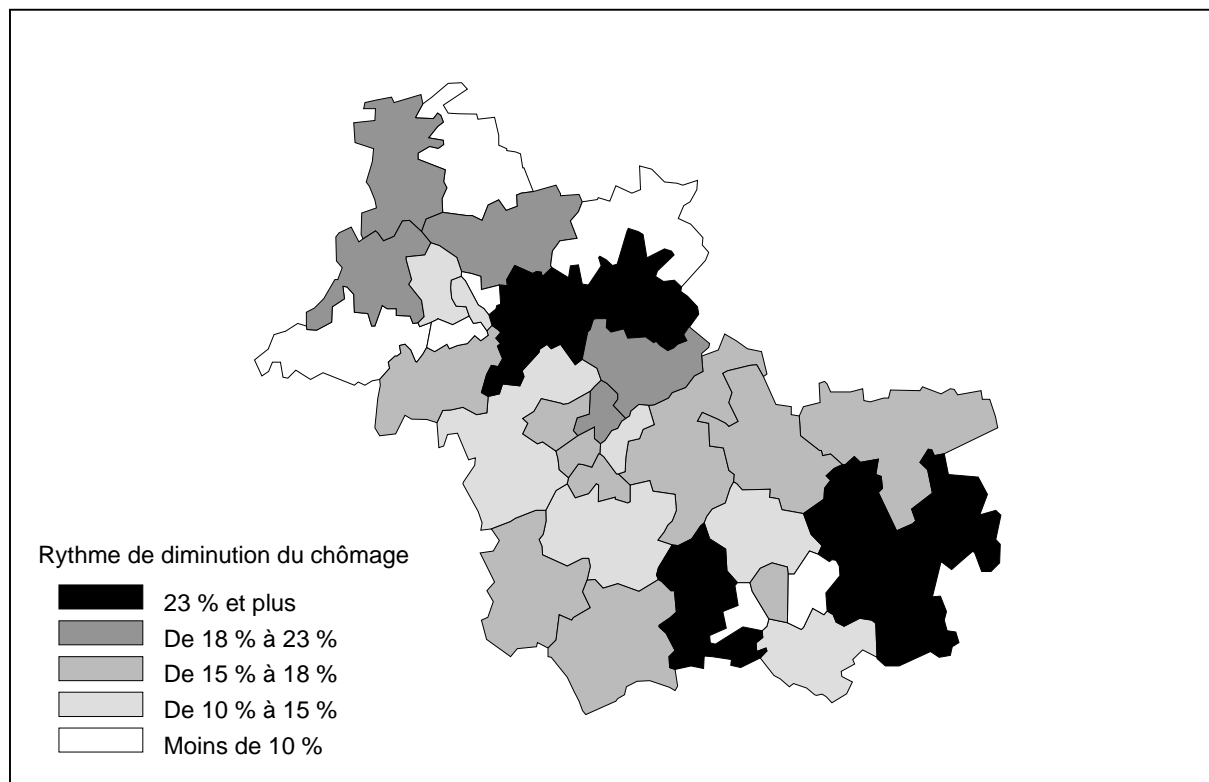
Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - INSEE

A l'exception d'une légère reprise en août, l'évolution en données corrigées des variations saisonnières montre une décroissance continue du chômage tout au long de l'année. Le rythme de baisse est assez élevé dans l'ensemble, avec une accélération entre août et octobre. Ces résultats indiquent un flux de création d'emplois constant et important en liaison avec une activité économique ayant conservé un bon niveau sur l'ensemble de 1999, même si le deuxième semestre a été encore meilleur que le premier. La tendance semble se poursuivre au début de l'an 2000 : au mois de mai, les demandes d'emploi en données corrigées ont de nouveau fortement reculé de 2,9 %.

Le chômage a reflué dans l'ensemble des cantons. Certains rattrapages se sont opérés, les diminutions les plus importantes étant enregistrées en priorité dans les cantons où le nombre des demandeurs d'emplois avait peu baissé, voire augmenté, en 1998. C'est notamment le cas de Selles-sur-Cher, Salbris, Savigny-sur-Braye, Mer et Marchenoir.

Le rythme s'est au contraire ralenti dans ceux de Droué et Romorantin Sud où l'on approche d'un seuil de chômage incompressible ; ce sera également bientôt le cas à Romorantin Nord et Selommes.

CARTE 6 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CHOMEURS PAR CANTON EN 1999



D'après source : ANPE

La forte diminution du chômage s'est accompagnée de modifications parfois sensibles dans les caractéristiques des demandeurs d'emploi. La part des jeunes de moins de 25 ans, principaux bénéficiaires de l'embellie sur le marché du travail, a baissé dans la grande majorité des cantons et parfois fortement comme à Ouzouer-le-Marché, Neung-sur-Beuvron et la ville de Romorantin-Lanthenay. Elle a en revanche augmenté sensiblement à Blois 1 et Romorantin Nord. Aujourd'hui, les taux les plus élevés n'excèdent pas 25 %. La proportion des chômeurs de longue durée s'est également réduite dans près de deux tiers des cantons et très nettement dans une demi-douzaine d'entre eux dont ceux de Montrichard, Morée et Neung-sur-Beuvron (recul supérieur à 8 points). A l'opposé, elle s'est accrue pour Droué, Mer, Vendôme 1 et Salbris qui enregistre fin 1999 le taux le plus élevé avec 45 %.

La reprise de l'emploi ayant davantage favorisé les hommes, la part des femmes parmi les chômeurs est en hausse dans la plus grande partie des cas. Elle dépasse 60 % à Ouzouer-le-Marché, où la progression est très forte sur les douze derniers mois, ainsi qu'à Romorantin Sud, Montoire-sur-le-Loir, Vendôme 1 et Mennetou-sur-Cher.

TABLEAU 18 : CHOMAGE PAR CANTON AU 31 DECEMBRE 1999

CANTON	Données caractéristiques (part en %)					
	Nombre de chômeurs	Femmes	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	Inscrits depuis plus d'un an
BLOIS 1 *	180	51,1	18,3	62,8	18,9	38,3
BLOIS 2 *	170	59,4	17,6	71,2	11,2	31,8
BLOIS 5 *	106	51,9	17,9	61,3	20,8	45,3
Commune de BLOIS	2 805	49,7	18,4	69,9	11,7	35,3
BRACIEUX	472	56,1	21	61,7	17,4	37,3
CONTRES	508	57,1	20,9	62	17,1	36,8
DROUE	87	54	14,9	65,5	19,5	37,9
HERBAULT	437	54,7	17,6	66,8	15,6	37,3
LAMOTTE-BEUVRON	333	61,3	20,1	67,3	12,6	38,7
MARCHENOIR	137	60,6	15,3	70,1	14,6	39,4
MENNETOU-SUR-CHER	277	59,9	16,6	68,2	15,2	44,8
MER	391	55,2	21,5	63,4	15,1	38,1
MONDOUBLEAU	160	58,1	18,8	60	21,3	40
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	287	63,8	17,8	67,6	14,6	37,6
MONTRICHARD	539	53,6	18,6	67,5	13,9	35,8
MOREE	241	56,4	16,2	59,3	24,5	36,1
NEUNG-SUR-BEUVRON	176	54	19,3	61,9	18,8	30,7
OUZOUER-LE-MARCHE	126	68,3	15,9	69,8	14,3	38,1
ROMORANTIN NORD *	62	56,5	24,2	61,3	14,5	35,5
ROMORANTIN SUD *	98	66,3	24,5	56,1	19,4	36,7
Commune de ROMORANTIN	839	60	21,3	65,7	13	37,9
SAINT-AIGNAN	616	56,7	17,4	66,9	15,7	42,7
SAINT-AMAND-LONGPRE	142	56,3	20,4	66,9	12,7	38
SALBRIS	472	56,1	18,6	63,1	18,2	45,3
SAVIGNY-SUR-BRAYE	186	57,5	19,4	65,1	15,6	39,2
SELLES-SUR-CHER	375	58,4	20,5	65,1	14,4	37,9
SELOMMES	87	55,2	21,8	65,5	12,6	40,2
VENDOME 1 *	163	62	13,5	71,2	15,3	43,6
VENDOME 2 *	132	56,8	25	55,3	19,7	34,8
Commune de VENDOME	825	54,4	20,2	64,2	15,5	36,6
VINEUIL	257	57,2	17,5	66,9	15,6	32,3
LOIR-ET-CHER	11 689	55,4	19,1	66,1	14,8	37,6

Source : ANPE

* hors ville centre

2 - Les demandes d'emploi en fin de mois : quelques caractéristiques

Comme en 1998, les moins de 25 ans ont été les plus favorisés par le recul du chômage ; la création de nouveaux emplois en grand nombre (reprise dans l'industrie et le bâtiment) et l'émergence de nouvelles activités liées à l'utilisation des technologies de la communication (centres d'appels par exemple) leur ont permis de s'insérer plus rapidement qu'auparavant sur le marché du travail. Bien que leur nombre se soit réduit sensiblement, les plus de 50 ans ont été moins sollicités ; leur part a en conséquence de nouveau augmenté légèrement (0,7 point de plus).

Contrairement à l'an dernier, la baisse a été plus importante pour les hommes que pour les femmes (4 points d'écart) ; il en résulte un nouvel accroissement du poids relatif de ces dernières qui passe à 55,4 %, contre 54,2 % pour la moyenne régionale. Dans le Centre, cette part s'échelonne entre 52,2 % en Eure-et-Loir à 57,5 % dans l'Indre.

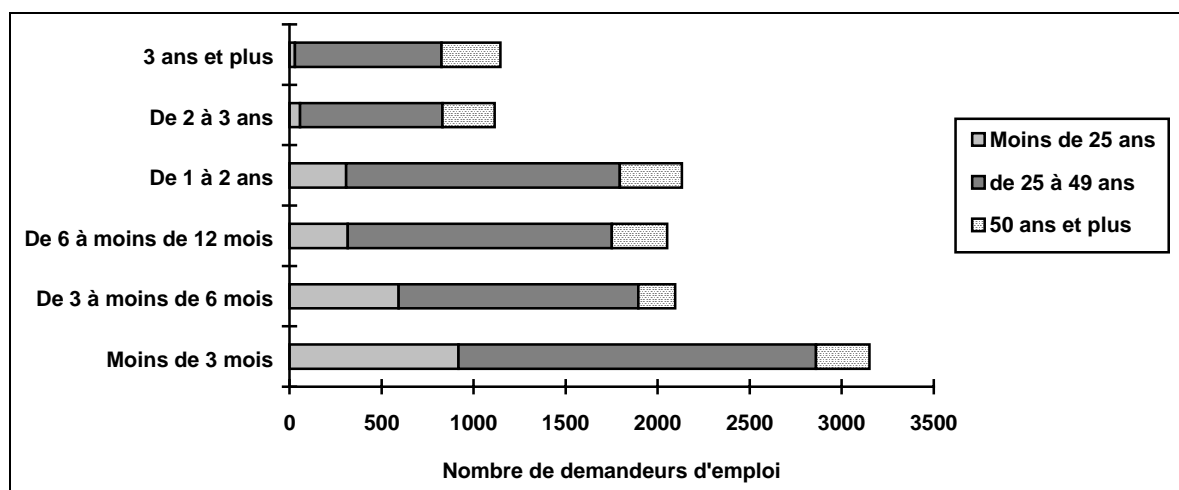
TABLEAU 19 : EVOLUTION ANNUELLE ET POIDS RELATIF DE QUELQUES CATEGORIES

Catégories	Evolution annuelle des DEFM 1 (%)	Part dans les DEFM 1 au 31/12/99 (%)
Hommes	- 18,7	44,6
Femmes	- 14,9	55,4
Moins de 25 ans	- 25,5	19,1
De 25 à 49 ans	- 17,7	66,1
50 ans et plus	- 12,1	14,8
Inscrits depuis plus d'1 an	- 19,6	37,6

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Il convient de souligner également la diminution très importante du nombre de chômeurs de longue durée (plus fort recul après le Loiret), qui intervient après un premier bon résultat en 1998. Il faut cependant noter que cette évolution est plus favorable pour les personnes dont la durée d'inscription est comprise entre 1 et 2 ans que pour celles pour lesquelles cette durée est supérieure. Au total, la part des chômeurs de longue durée s'est réduite de plus d'un point ; l'écart avec la moyenne du Centre reste néanmoins supérieur à 2 points (35,3 %). Les pénuries de main-d'œuvre qui se font de plus en plus ressentir offrent de réelles perspectives à ceux qui apparaissent il y a peu les plus éloignés de l'emploi. Cependant, les blocages psychologiques et les problèmes de mobilité sont souvent plus difficiles à dépasser que les aspects purement techniques pour assurer leur réinsertion.

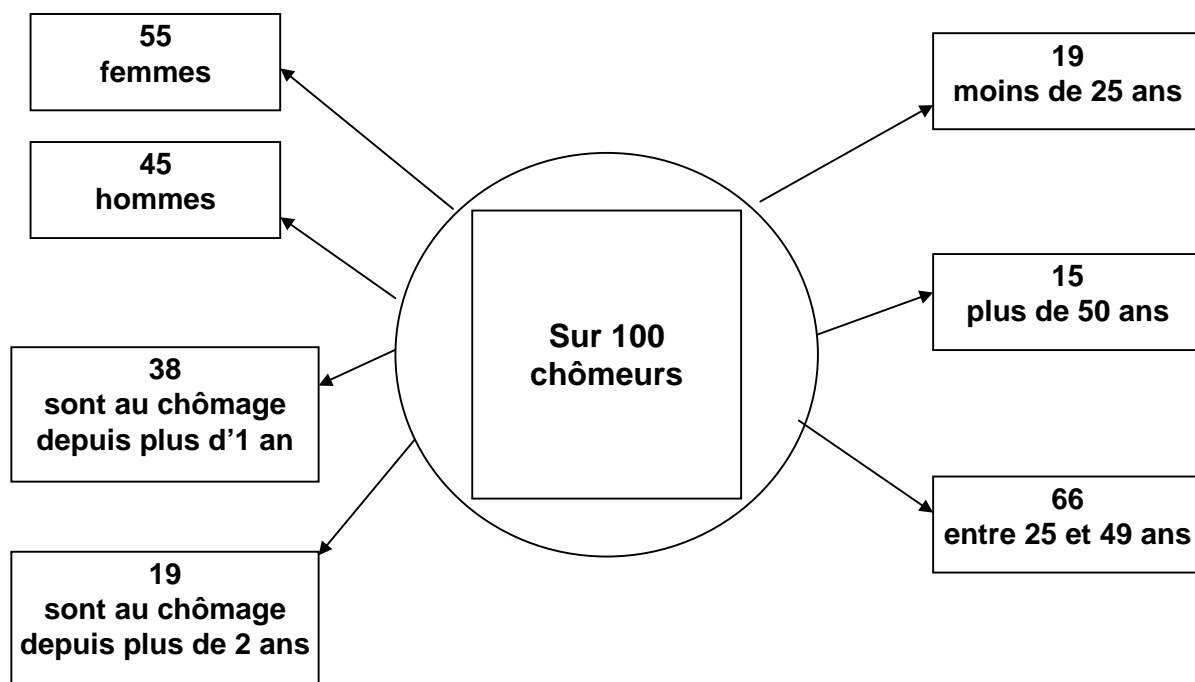
GRAPHIQUE 29 : ANCIENNETE D'INSCRIPTION PAR AGE



D'après source : Ministère du Travail - ANPE

Le nombre des chômeurs indemnisés par les ASSEDIC a diminué de 9,4 % en 12 mois pour s'établir à 9 839 au 31 décembre 1999. Leur part dans l'ensemble des demandeurs a néanmoins progressé sensiblement (84,2 % contre 77,5 % fin 1998) et ce pour la quatrième année consécutive. Ce mouvement est à rapprocher probablement avec la baisse du chômage des jeunes, un délai de carence s'imposant aux inscrits n'ayant jamais travaillé.

Typologie des demandeurs d'emploi au 31 décembre 1999

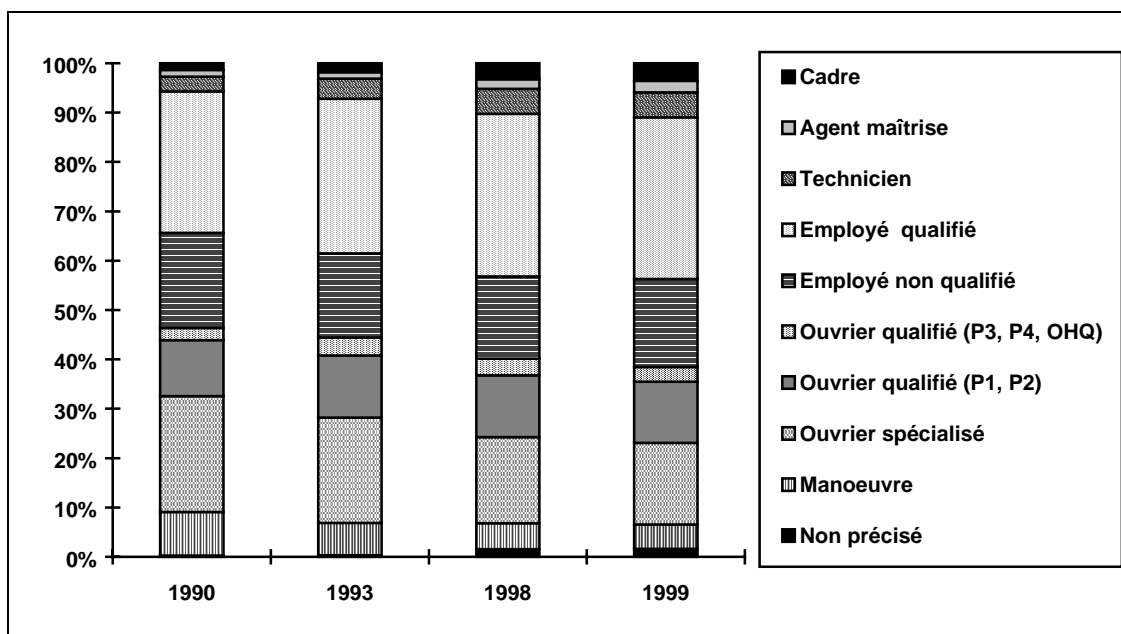


3 - Les ouvriers ont le plus bénéficié des créations d'emplois

La très nette reprise des créations de postes dans l'industrie et le bâtiment s'est traduite dans la structure du chômage selon la qualification par une diminution du poids relatif de toutes les catégories d'ouvriers, plus particulièrement encore pour les moins qualifiés (près d'un point de moins pour les ouvriers spécialisés). L'avantage des métiers de production sur ceux du tertiaire s'est encore accentué, stigmatisant davantage le retard du département dans ce second secteur. Ainsi, la part des employés non qualifiés parmi les demandeurs d'emploi a augmenté de plus d'un point ; avec 17,8 %, elle revient à un niveau supérieur à celui de 1993. Celle des employés qualifiés est cependant restée stable, de même que celle des techniciens. Par ailleurs, la part des agents de maîtrise a continué de progresser, tout comme celle des cadres (+ 0,3 point chacune), mais les effectifs restent assez restreints pour les deux catégories.

Globalement, le poids relatif des demandeurs qualifiés est reparti à la hausse, après le recul observé en 1998 ; au 31 décembre 1999, il atteint 60,7 %, contre 59,1 % un an plus tôt.

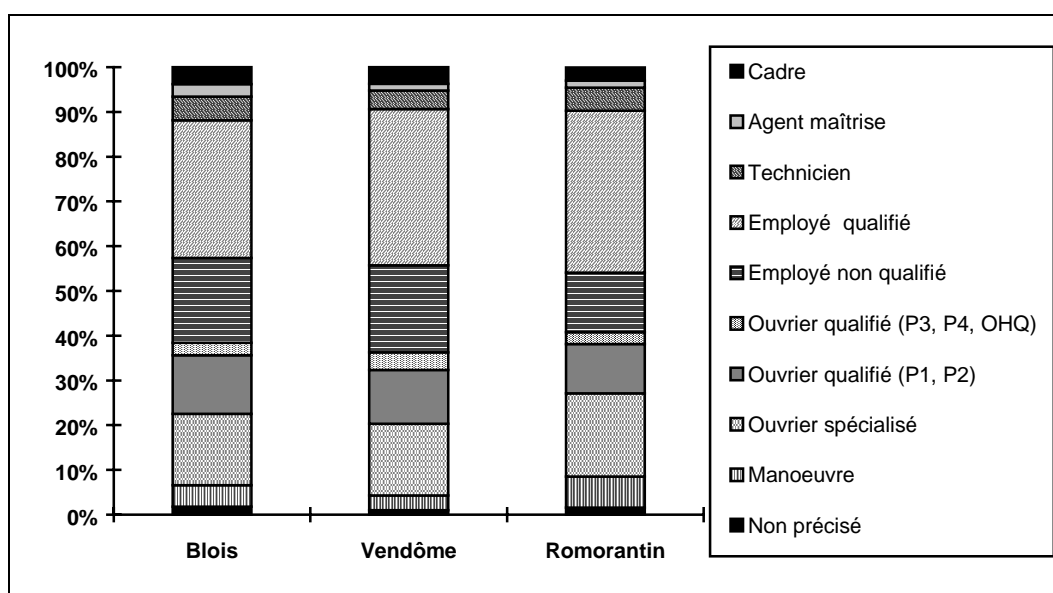
GRAPHIQUE 30 : REPARTITION DES DEMANDEURS SELON LA QUALIFICATION (CAT. 1)



D'après source : Ministère du Travail – ANPE

Dans l'ensemble, les évolutions générales observées au niveau départemental se retrouvent dans les trois zones d'emploi, avec quelques variantes d'échelle. La part des ouvriers non qualifiés a cependant plus diminué dans l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, où elle est la plus élevée ; l'écart avec les deux autres bassins s'est donc réduit. Sur Vendôme, les employés non qualifiés ont vu leur poids relatif augmenter sensiblement au cours de l'année (+ 2 points), mais inversement, celui des employés qualifiés a baissé le plus. Au final, les différences de structure tenant aux particularités de chaque zone persistent donc.

GRAPHIQUE 31 : REPARTITION DES DEMANDEURS SELON LA QUALIFICATION (CAT. 1) PAR ZONE D'EMPLOI EN DECEMBRE 1999

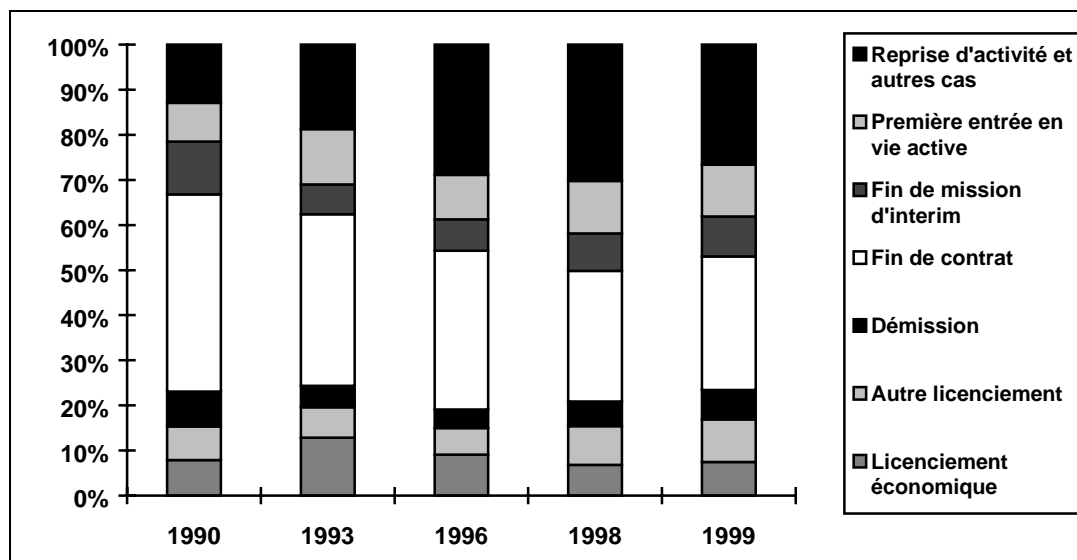


D'après source : Ministère du Travail – ANPE

4 - Le marché du travail a retrouvé une certaine fluidité

Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'ANPE a enregistré quasiment le même nombre de sorties que d'entrées sur le marché du travail. Par rapport à 1998, les nouvelles inscriptions (en catégorie 1) ont en effet diminué de 7 %, tandis que les demandes sorties se sont accrues de 2 %.

GRAPHIQUE 32 : DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTREES (CAT. 1) SELON LE MOTIF D'INSCRIPTION



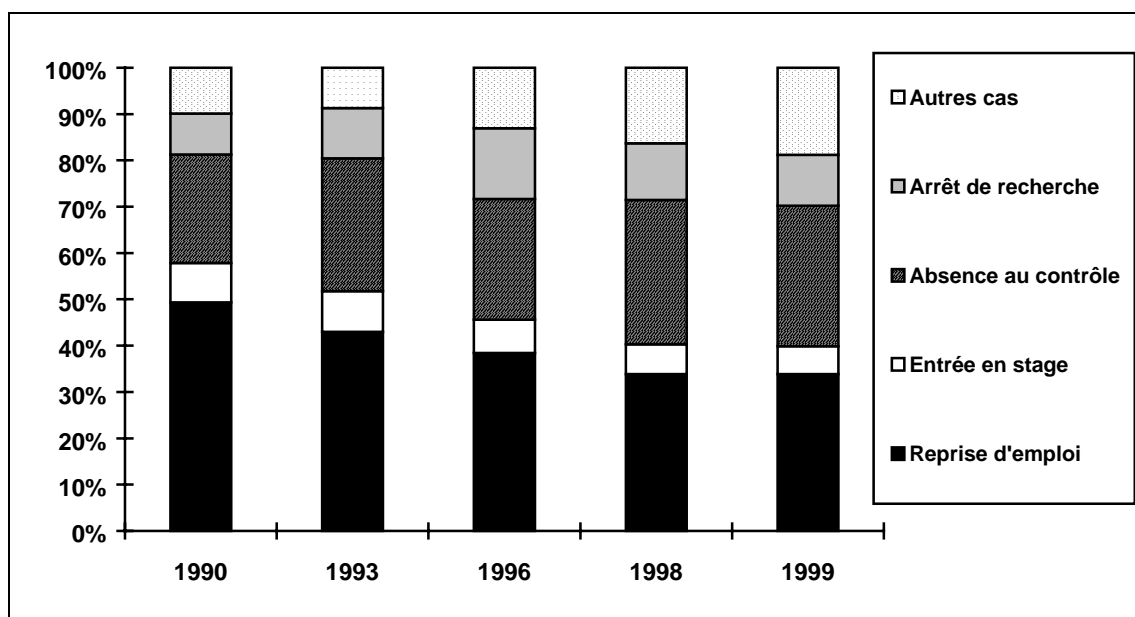
D'après source : Ministère du travail - ANPE

L'amélioration des perspectives d'emploi est perceptible dans la répartition des nouvelles inscriptions. Comme en 1998, la part des premières entrées dans la vie active est assez élevée. Celle des démissions est de nouveau en hausse de plus d'un point ; on hésite moins à quitter un poste qui ne convient plus lorsque les chances augmentent d'en retrouver un autre rapidement.

Les fins de contrat à durée déterminée ou de mission de travail temporaire sont restées à des niveaux équivalents à ceux de l'année précédente, tandis que le nombre de demandeurs désirant reprendre une activité a sensiblement fléchi par rapport aux taux très importants atteints en 1997 et 1998. On note par ailleurs une légère reprise des licenciements, pour motif économique ou autre ; ce résultat diffère quelque peu de celui enregistré par la Direction du Travail dans la mesure où les déclarations ne sont obligatoires qu'à partir d'un certain seuil.

Dans les demandes sorties, le poids des radiations pour absence au contrôle demeure élevé, bien qu'en léger retrait par rapport à 1998. Dans le même temps, les reprises d'emploi n'ont pas varié. L'hypothèse qu'une grande partie des premières correspond à une négligence de déclaration de retour au travail se confirme donc. Il faut souligner en outre que la part des arrêts de recherche s'est encore réduite ; elle a perdu près de 54 points en 4 ans. La part des « autres cas » continue en revanche de croître et se rapproche de la barre des 20 % ; si cette tendance devait perdurer, l'analyse des motifs de sortie deviendrait problématique.

GRAPHIQUE 33 : DEMANDES D'EMPLOI SORTIES (CAT 1) PAR MOTIF D'ANNULATION



D'après source : Ministère du travail - ANPE

B - LES OFFRES D'EMPLOI

Contrairement à l'année précédente, la croissance de l'activité s'est traduite dans les offres d'emploi déposées à l'ANPE. Toutes catégories confondues, elles ont augmenté de 9,8 % en Loir-et-Cher pour atteindre un total de 13 294, résultat meilleur que ceux observés dans le Centre (+ 5,4 %) ou la France (+ 9,1 %). Néanmoins, cette progression est due pour l'essentiel à des contrats précaires : les offres de postes occasionnels (type C - moins de 3 mois), qui étaient en très forte hausse en 1997 et 1998, se sont encore accrus de 23,6 % en 1999. En outre, cette caractéristique est propre au département puisqu'elles ont baissé dans l'ensemble de la région et augmenté plus faiblement en France. Leur part dans le total des offres demeure cependant inférieure en Loir-et-Cher à ce qu'elle est aux niveaux géographiques supérieurs, tout en s'en rapprochant.

TABLEAU 20 : REPARTITION PAR TYPE DES OFFRES D'EMPLOI RECUEILLIES PAR L'ANPE

	en %					
	Loir-et-Cher		Région Centre		France	
Offres enregistrées	1998	1999	1998	1999	1998	1999
Type A	47,7	44,1	42,6	39,7	47,1	44,5
Type B	39,2	41,1	39,5	43,7	37,4	39,0
Type C	13,1	14,8	17,9	16,6	15,5	16,5

Source : ANPE

Les offres relatives à des postes temporaires (type B - 3 à 6 mois) sont également plus nombreuses que l'an dernier ; les taux d'évolution sont assez proches, entre 14 et 17 % (Loir-et-Cher : + 15,2 %). Elles représentent cette année la catégorie la plus fournie pour le Centre, ce qui n'est pas encore le cas en France ni dans le département. L'écart entre type A et type B se resserre pourtant, car l'offre de postes stables (type A - plus de 6 mois) n'a que très faiblement augmenté (+ 1,5 % en Loir-et-Cher).

Ces résultats constituent des indicateurs intéressants pour appréhender la nature des postes proposés et la gestion des ressources humaines mise en place par les entreprises face à ce surcroît d'activité. Toutefois, il convient de les relativiser dans la mesure où l'ANPE ne traite selon les estimations qu'environ 40 % du total des offres.

C - BILAN DES AIDES A L'EMPLOI EN LOIR-ET-CHER EN 1999

Nature de l'aide	1999	1998 (rappel)
Exonération de charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié (embauches)	730	414
Abattement forfaitaire pour l'embauche de salariés à temps partiel (nombre de salariés)	682	824
CDE (aide régionale pour le recrutement de nouveaux salariés)	174	nc
	4,67 MF	
ARC (aide régionale pour le renforcement de l'encadrement)	5	nc
	0,69 MF	
Contrats d'apprentissage	1 784	1 770
Contrats de qualification	269	280
Contrats d'adaptation	217	204
Contrats d'orientation	14	6
Contrats Initiative Emploi	686	877
Insertion par l'économique :		
Associations intermédiaires - personnes mises à disposition (moyenne mensuelle)	732	nc
Entreprises d'insertion - contrats signés	35	30
Emplois familiaux (moyenne mensuelle) :		
Salariés sous régime mandataire	2 142	1 887
Salariés sous régime prestataire	1 153	1 158
Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE - nombre de bénéficiaires)	170	189
Contrats Emploi Solidarité (total conventions initiales et avenants de reconduction)	1 358	1 409
Contrats Emplois Consolidés (total conventions initiales et avenants de reconduction)	524	487
Contrats Emploi Ville (avenants de reconduction)	15	18
Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (stages collectifs - nombre d'entrées en stage)	789	748
Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (stages individuels)	58	184
Stages d'Accès à l'Entreprise (nombre d'entrées en stage)	127	338
Contrats emploi jeune (embauches prévues)	171	493
Exonération de charges sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^{ème} salarié en Zone de Revitalisation Rurale	127	197
Exonération de charges sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^{ème} salarié en Zone de Revitalisation Urbaine	4	31

Source : DDTEFP – ANPE

NC : non communiqué

La forte décreue du chômage, le dispositif des emplois jeunes, l'aide régionale pour le recrutement de nouveaux salariés et les modifications apportées à certaines mesures comme les contrats emploi solidarité ou les contrats emploi consolidé par la loi d'orientation sur la lutte contre l'exclusion ont quelque peu modifié la donne.

La reprise de l'emploi s'est ainsi concrétisée par un recours beaucoup plus important à l'exonération de charges sociales. La formation en alternance (apprentissage, contrats de qualification, etc.) jouit également d'une faveur renouvelée devant l'apparition de pénuries de main d'œuvre. En contrepartie, des passerelles pour les jeunes telles que les stages d'accès à l'entreprise ont été logiquement moins utilisées.

D - PERSPECTIVES 2000

Loin de s'essouffler, la décreue du chômage a vu son rythme s'accélérer depuis le début de l'année. Au 30 mai, l'évolution sur les douze derniers mois atteint - 19,3 % pour les demandes de catégorie 1. Les perspectives demeurent excellentes pour les moins de 25 ans (- 26,1 %) et les chômeurs de longue durée (- 24,4 %) ; parmi ces derniers, ceux qui sont inscrits depuis plus de deux ans ont enfin rejoint le mouvement (- 17,6 %). Le reflux des demandes de catégorie 6 s'est en outre également confirmé (- 20,1 %). Le bassin d'emploi de Romorantin-Lanthenay enregistre toujours le rythme de décroissance le plus élevé avec 24,8 % ; ceux de Blois (- 18,2 %) et Vendôme (- 15,5 %) sont un cran en dessous.

Selon les toutes dernières données, il est quasiment certain que le taux de chômage du Loir-et-Cher passera sous la barre des 9 % à la fin du mois de juin.

Seule ombre au tableau, le nombre de femmes diminue moins vite que celui des hommes et leur part parmi les chômeurs est de nouveau en hausse : elle atteint 56 %, soit 0,6 point de plus qu'en décembre 1999. On frôle même les 62 % dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay.

5

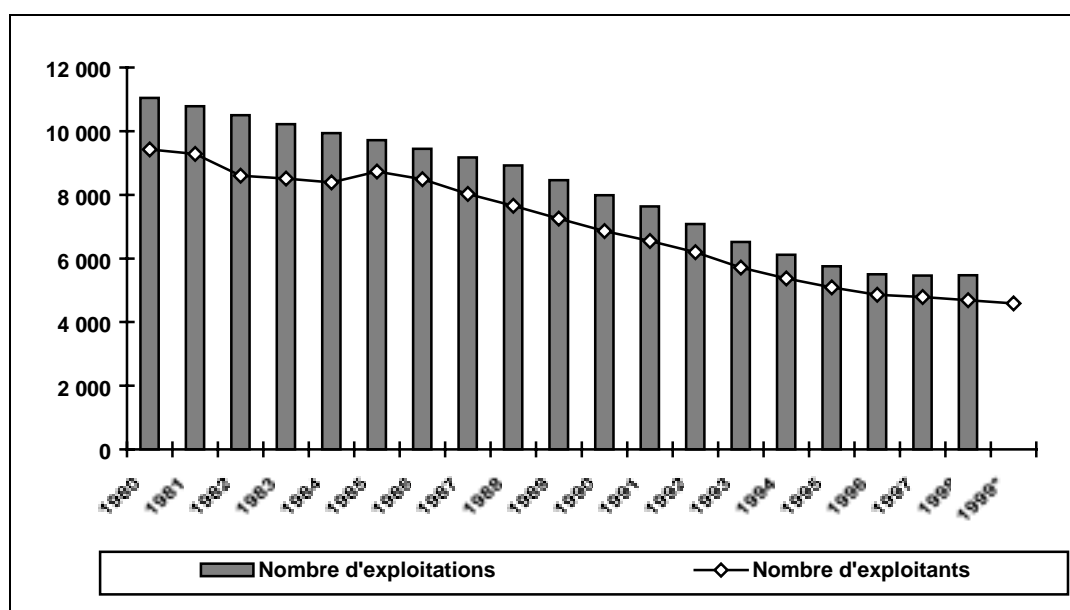
QUELQUES INDICATEURS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

A - L'AGRICULTURE

1 - Les projets d'installation se concrétisent difficilement

Le Recensement Général Agricole devrait être effectué d'ici la fin de l'année 2000. Dans l'attente, les données disponibles portent sur le nombre des chefs d'exploitation inscrits à la Mutualité Sociale Agricole. En 1999, il est de 4 590, en baisse de 2,1 % en un an. C'est le rythme moyen de décroissance observé depuis quelques années. Les perspectives de renouvellement restent suspendues aux capacités financières des candidats à l'installation. Ceux-ci restent assez nombreux (83 en 1999), mais les projets ont du mal à se concrétiser ; 49 dossiers ont été déposés devant la commission d'orientation qui en a accepté 43 (contre 63 en 1998). Cette chute du nombre d'installations aidées provient de plusieurs facteurs : les effets des mesures de préretraite ont cessé de se produire, l'arrivée à l'âge de la retraite d'une classe démographiquement creuse et surtout la concurrence de plus en plus vive sur les terres libérées soit pour l'agrandissement des autres structures, soit pour une autre destination, comme les loisirs en grande Sologne. Il faut souligner en revanche que parmi les candidats ayant déposé un dossier en 1999, la proportion de jeunes de moins de 25 ans est sensiblement plus élevée qu'auparavant ; elle atteint 44 %, contre une moyenne de 33 % au cours des six années précédentes. Ce mouvement s'accompagne d'une élévation du niveau de diplôme, obligation étant faite aux jeunes nés après 1971 de posséder un BTA (brevet de technicien agricole).

GRAPHIQUE 34 : EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET D'EXPLOITANTS ENTRE 1980 ET 1999



D'après sources : MSA, Chambre d'Agriculture, SCEES

*nombre d'exploitations non disponible

2 - Forte progression des oléagineux

En 1999, le taux de gel obligatoire fixé par l'Union Européenne est remonté de 5 à 10 %. Il en a logiquement résulté une augmentation des surfaces mises en jachère (+ 10 %) et une réduction de la superficie totale cultivée. Celle-ci ne s'est cependant contractée que de 4,5 %, un transfert ayant été opéré vers la culture de colza industriel qui échappe au gel obligatoire. Toutes variétés confondues, les surfaces dédiées au colza se sont accrues de 28 % par rapport à 1998. C'est en grande partie le blé tendre, dont les superficies emblavées ont perdu 7 500 ha (- 7,4 %), qui a été pénalisé, alors que la diversification vers le blé dur et le maïs s'est poursuivie.

On note également une augmentation du vignoble, tout spécialement dans le domaine des vins de qualité (+ 10 %), dont la part dans la superficie totale représente aujourd'hui près de 60 %.

TABLEAU 21: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE DES PRINCIPALES CULTURES

	<i>en hectares</i>			
	1998	1999	Variation absolue	Variation relative (%)
Toutes céréales	166 500	160 700	- 5 800	- 3,5
Blé tendre	101 500	94 000	- 7 500	- 7,4
Blé dur	13 000	15 100	+ 2 100	+ 16,2
Maïs	16 400	18 000	+ 1 600	+ 5,9
Orge	23 000	23 500	+ 500	+ 2,2
Autres	12 000	10 100	- 1 900	- 15,8
Oléagineux	47 300	55 800	+ 8 500	+ 18,0
Colza	30 000	38 300	+ 8 300	+ 27,7
Tournesol	17 000	17 300	+ 300	+ 1,8
Autres	300	200	- 100	- 33,3
Protéagineux	15 550	11 100	- 4 450	- 28,6
Vignes	8 250	8 300	+ 50	+ 0,6
dont VQPRD ¹⁹	4 500	4 950	+ 450	+ 10,0
Jachères	23 100	25 500	+ 2 400	+ 10,3
S.A.U.	319 000	304 600	- 14 400	- 4,5

Source : DDAF - Service départemental de statistique agricole

La réduction des surfaces a entraîné une baisse des livraisons de blé tendre, d'autant que les rendements ont été inférieurs aux records de 1998, avec cependant une qualité supérieure. En revanche, ils ont été supérieurs de 10 quintaux/ha à la moyenne des dix dernières années pour le blé dur (71 qx/ha), exceptionnels pour l'orge de printemps, excellents pour le tournesol et les pois protéagineux.

TABLEAU 22 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE QUELQUES CULTURES

	<i>en milliers de quintaux ou d'hectolitres</i>			
	1998	1999	Variation absolue	Variation relative (%)
Toutes céréales	12 545	11 874	- 671	- 5,4
Blé tendre	8 110	7 045	- 1 065	- 13,1
Blé dur	936	1 067	+ 131	+ 14,0
Maïs	1 457	1 809	+ 352	+ 24,1
Oléagineux	1 533	1 757	+ 224	+ 14,6
Colza	1 050	1 302	+ 252	+ 24,0
Tournesol	476	450	- 26	- 5,5
Protéagineux	895	599	- 296	- 33,1
Vignes	475	521	+ 46	+ 9,7
dont VQPRD	251	307	+ 56	+ 22,3

Source : DDAF - Service départemental de statistique agricole

¹⁹ Vin de Qualité Produit dans une Région Déterminée.

Dans le domaine de la vigne, le millésime 1999 promettait d'être de toute première valeur ; malheureusement, les pluies de fin septembre - début octobre ont pesé sur la qualité du vin. Elle sera néanmoins correcte, ainsi que les quantités avec 40 000 hl de plus qu'en 1998. Pour les VQPRD, les volumes ont augmenté de 22 %. A signaler que le VDQS²⁰ Coteaux du Vendômois devrait obtenir l'appellation AOC très prochainement.

Les crises successives et des perspectives de rentabilité qui se détériorent pèsent de plus en plus sur le cheptel départemental. Les cours des bovins ont subi une baisse comprise entre 1 % et 3,2 % suivant les catégories. Le troupeau bovin enregistre une assez forte contraction générale (- 5,5 %) et plus particulièrement pour les veaux de moins d'un an (- 7,5 %) et les vaches allaitantes (- 7 %). La crise porcine perdure ; le cours a encore chuté de 4,3 % en 1999 et le nombre de têtes a été réduit sévèrement (- 11,8 %), après une longue période de relative stabilité. Même constat pour les ovins, les cours de l'agneau de boucherie ayant reculé de 5 %. L'espèce caprine n'est pas épargnée, légère baisse du prix moyen du litre de lait, troupeau en diminution de 5 %. Le mouvement le plus marqué est cependant enregistré par les gallinacés avec près de 300 000 têtes de moins en un an. La crise du poulet à la dioxine a laissé des traces chez les consommateurs ; elle est à cet égard révélatrice d'un fort comportement de précaution puisque toute la filière est touchée alors que le problème était relativement localisé. Les autres volailles ont nettement mieux résisté ; parmi celles-ci, les dindes et dindons représentent 85 %.

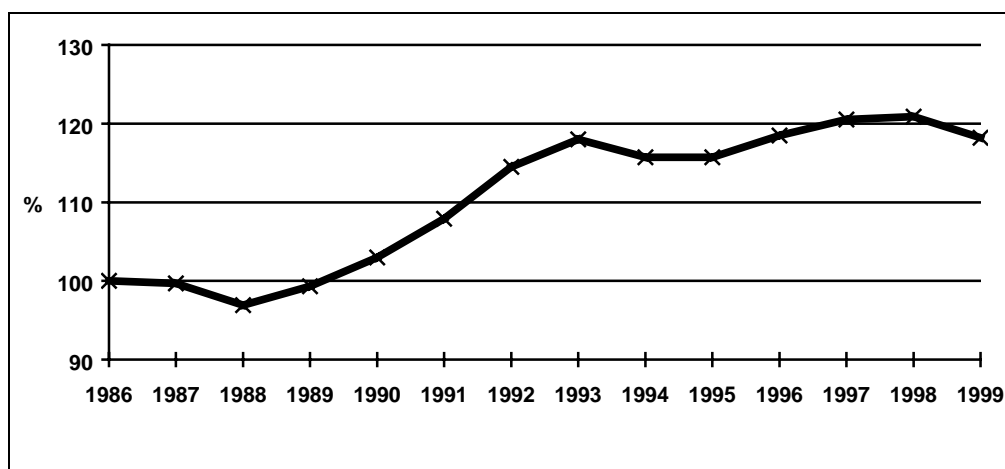
TABLEAU 23 : EVOLUTION DU CHEPTEL

	<i>en nombre de têtes</i>			
	1998	1999	Variation absolue	Variation relative (%)
Espèce bovine	65 000	61 430	- 3 570	- 5,5
Espèce ovine	27 400	26 830	- 570	- 2,1
Espèce caprine	13 280	12 620	- 660	- 5,0
Espèce porcine	75 500	66 580	- 8 920	- 11,8
Gallus	1 620 000	1 325 000	- 295 000	- 18,2
Autres volailles	1 783 000	1 743 000	- 40 000	- 2,2

Source : DDAF - Service départemental de statistique agricole

3 - Légère baisse du nombre de salariés agricoles

GRAPHIQUE 35 : EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE AGRICOLE (Indice 100 en 1986)



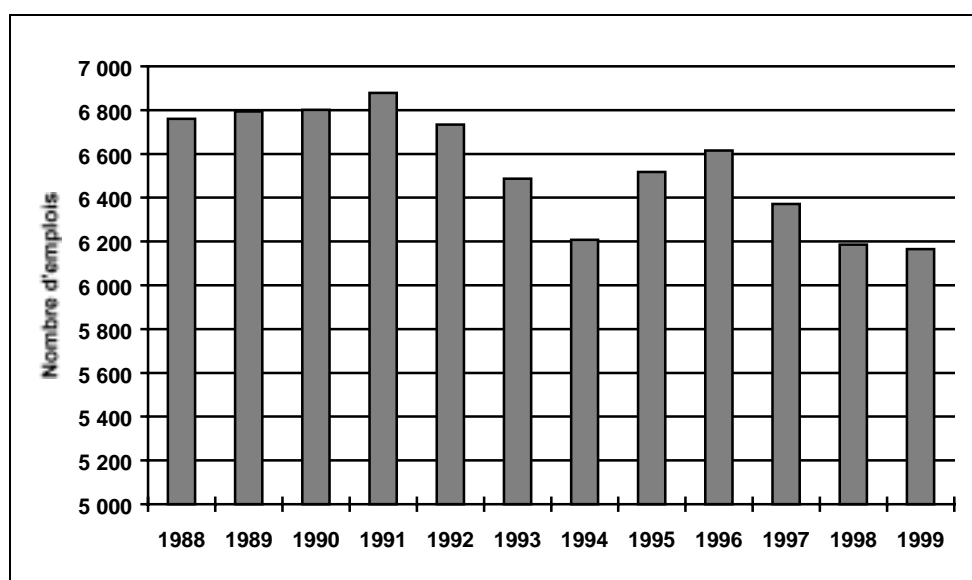
D'après source : MSA

²⁰ VDQS : Vin Délimité de Qualité Supérieure. AOC : Appellation d'Origine Contrôlée.

Selon les données de la Mutualité Sociale Agricole de Loir-et-Cher, l'emploi salarié agricole total s'est inscrit en léger recul en 1999 pour s'établir à 14 765 (15 096 en 1998), principalement du fait de la polyculture. En revanche, les employeurs ont été un peu plus nombreux, 2 169 contre 2 151 l'année précédente.

En équivalents temps plein, les volumes d'emplois sont globalement identiques à ceux de 1998. Les comparaisons sont toutefois délicates dans la mesure où les données de 1999 intègrent la réduction du temps de travail intervenue dans les organisations professionnelles agricoles en cours d'année.

GRAPHIQUE 36 : EVOLUTION DES EMPLOIS AGRICOLES EN EQUIVALENTS TEMPS PLEIN DEPUIS 1988



D'après source : MSA

B - LA CONSTRUCTION

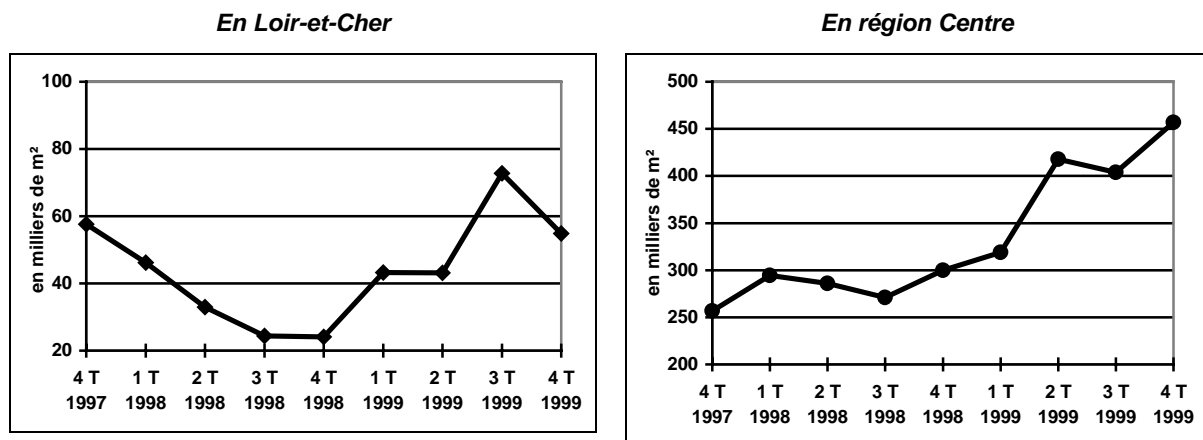
1 - Une très bonne année pour l'ensemble de la région Centre

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les statistiques du Ministère de l'Équipement proviennent de l'exploitation de la base de données SITADEL (Système d'Information et de Traitement Automatisé Des données Élémentaires sur les Logements et les locaux). Ce nouveau système, qui remplace SICLONE, a été élaboré sur la base de définitions actualisées. Aussi, la comparaison avec les données statistiques publiées antérieurement n'est pas possible, notamment pour les locaux d'activités. Toutefois, afin de permettre d'effectuer un suivi dans le temps, des séries ont été recalculées depuis le début 1997 sur la base des nouvelles définitions.

En région Centre, la construction de locaux à usage économique s'est bien tenue tout au long de l'année 1999. Presque tous les secteurs ont été concernés, en particulier ceux directement liés à la conjoncture (industrie, entrepôts, commerces, bureaux...). En revanche, la construction d'équipements collectifs a peu varié par rapport à 1998 ; d'importants travaux de rénovation ont été entrepris, mais ils ne peuvent être pris en compte dès lors que la surface n'augmente pas.

2 - Forte reprise de la construction de locaux d'activités²¹

GRAPHIQUE 37 : LOCAUX D'ACTIVITE COMMENCES



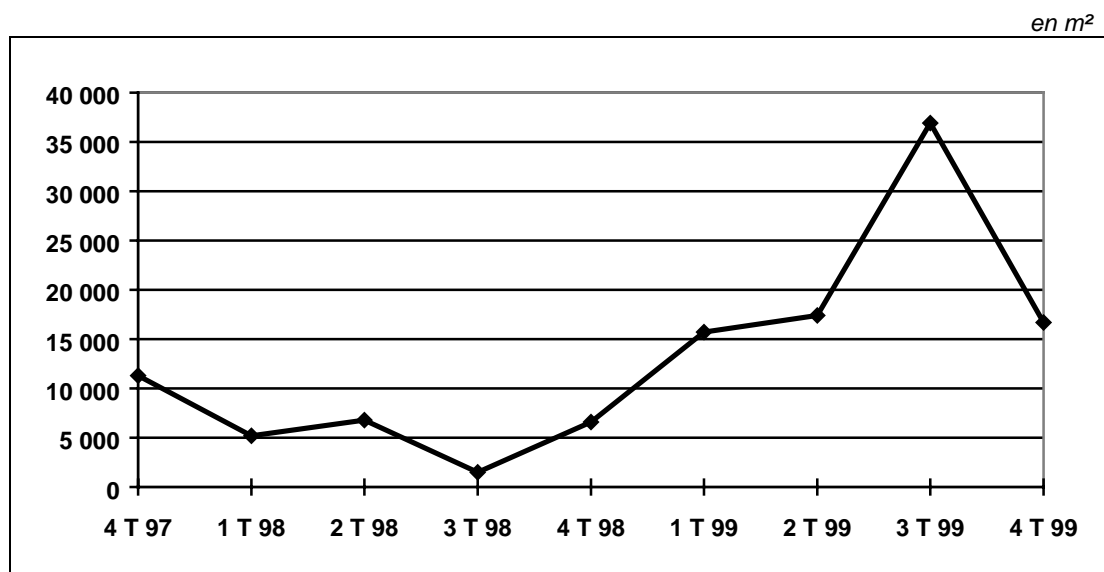
D'après source : DRE - Sitadel

Après une année 1998 plutôt morose en ce domaine, la construction de locaux à usage économique a redémarré fortement en Loir-et-Cher dès le premier trimestre 1999. Le léger repli observé au dernier trimestre intervient après une activité très intense durant l'été. Pour l'ensemble de la région, on observe l'inverse, c'est-à-dire un rebond en fin d'année après une pause pendant la période estivale.

Au total, 214 000 m² de surfaces à vocation économique ont été commencés, contre 127 700 m² l'année précédente, soit une augmentation de 67,6 % (région + 38,7 %) ; les volumes sont en outre nettement supérieurs à ceux de 1997.

Sortant d'une assez longue période d'atonie, les surfaces consacrées à l'industrie ont été tout spécialement importantes : 66 600 m², soit trois fois plus qu'au cours de l'exercice précédent. Le résultat de 1995, le meilleur de la décennie, est presque égalé.

GRAPHIQUE 38 : SURFACES COMMENCEES DESTINEES A L'INDUSTRIE



D'après source : DRE - Sitadel

²¹ Les données concernent les locaux réellement commencés au cours de l'année.

La courbe montre que le point le plus bas a été atteint au troisième trimestre 1998 ; déclenchée dès le trimestre suivant, la reprise du rythme de construction s'est rapidement élevée, les volumes enregistrés durant l'été 1999 frôlant les records du genre. Les perspectives restent bonnes pour les premiers mois de l'an 2000 dans la mesure où les nouvelles surfaces autorisées ne montrent aucun signe d'essoufflement en fin d'année.

A l'exception des locaux destinés aux entrepôts et au stockage, dont les surfaces mises en chantier ont reculé après plusieurs années de croissance régulière, tous les secteurs ont été dynamiques, y compris les équipements collectifs qui sont pourtant en recul au niveau régional. On notera une forte reprise dans les commerces, mis à mal au cours des deux dernières années, ainsi qu'un résultat intéressant pour les locaux à usage de bureau, dont le décollage est significatif de l'évolution du tissu économique départemental.

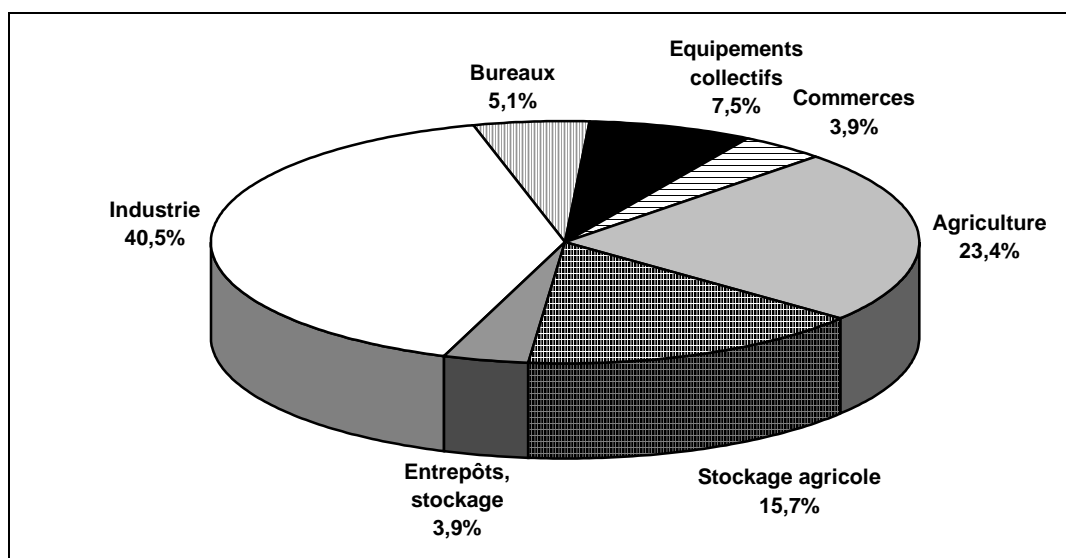
TABLEAU 24 : EVOLUTION DES SURFACES MISES EN CHANTIER DE LOCAUX D'ACTIVITE

Destination	1998 en m ²	1999 en m ²	Variation absolue en m ²	Variation relative (%)
Agriculture	39 700	50 100	+ 10 400	+ 26,2
Stockage agricole	22 100	33 500	+ 11 400	+ 51,6
Industrie, artisanat	20 100	86 700	+ 66 600	+ 331,3
Commerces	5 000	8 300	+ 3 300	+ 66,0
Entrepôts, stockage	17 800	8 300	- 9 500	- 53,4
Bureaux	7 700	11 000	+ 3 300	+ 42,9
Equipements collectifs	15 300	16 100	+ 800	+ 5,2
TOTAL	127 700	214 000	+ 86 300	+ 67,6

Source : DRE - Sitadel

L'Agriculture et le stockage agricole, qui font l'objet d'une présentation distincte dans la nouvelle base SITADEL sont de nouveau à un haut niveau. Insuffisant toutefois pour dépasser cette année l'industrie qui a représenté plus de 40 % des mises en chantier.

GRAPHIQUE 39 : REPARTITION DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES DE LOCAUX D'ACTIVITE SELON LEUR DESTINATION EN 1999

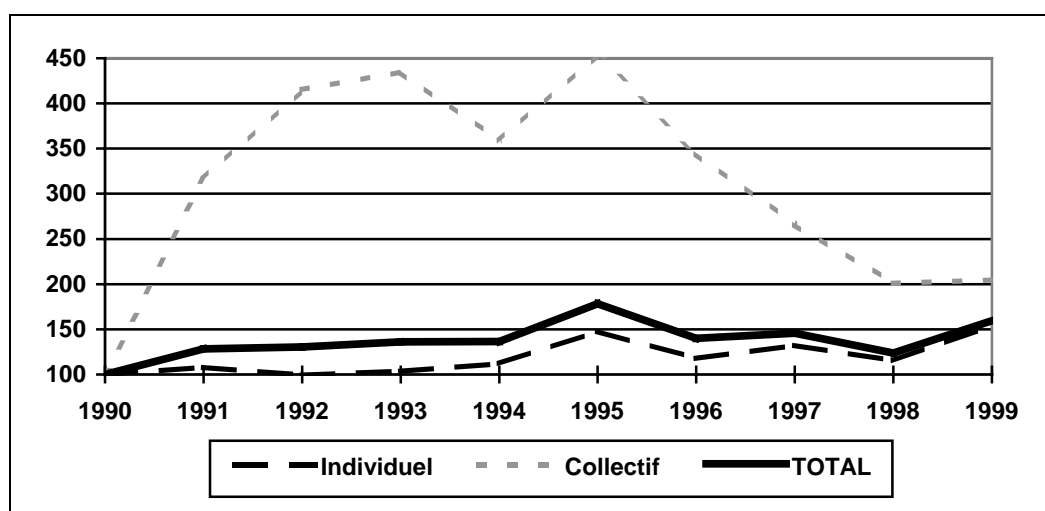


D'après source : DRE - Sitadel

3 - La construction de logements en nette hausse

Le Loir-et-Cher continue décidément de suivre un mouvement opposé à celui de la région dans le domaine de la construction de logements. Alors que cette dernière tend à se contracter dans le Centre au cours du deuxième semestre 1999, elle a continué sa progression dans notre département, entamée au quatrième trimestre 1998. Sur l'ensemble de cette année, 1 459 logements ont été commencés en Loir-et-Cher, contre 1 130 en 1998, soit un gain proche de 30 %. La maison individuelle a été une nouvelle fois plébiscitée ; en hausse de 34 %, elle a représenté 88 % des mises en chantier. Ce sont plus spécialement les logements individuels « purs » qui sont recherchés (1 068, + 41 %), mais les individuels « groupés » ont été également plus nombreux que l'année dernière (211, + 7,7 %). Le nombre des logements collectifs commencés est resté quasiment stable, stoppant ainsi l'érosion constante observée depuis 1995.

GRAPHIQUE 40 : EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER EN LOIR-ET-CHER (BASE 100 EN 1990)



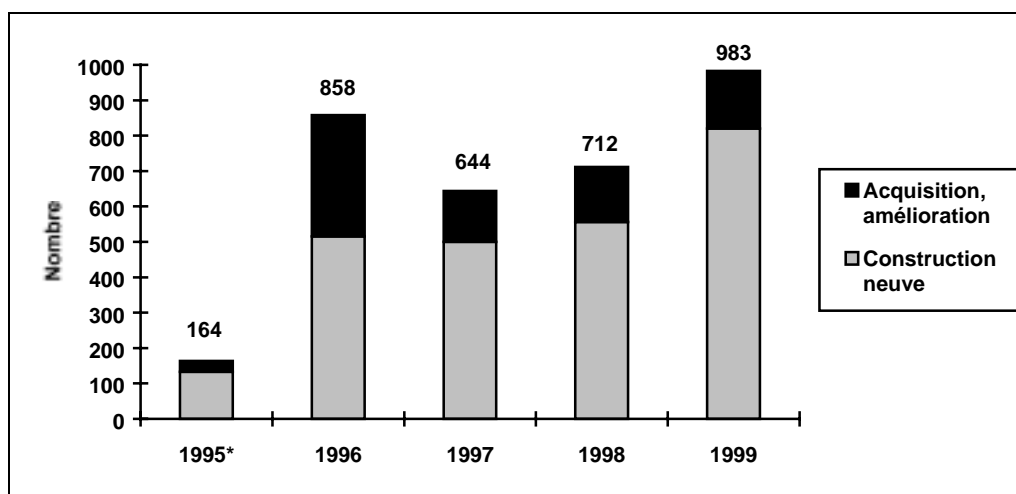
D'après source : DRE - Siclone - Sitadel

Les perspectives du premier semestre 2000 restent très bonnes en matière de construction de logements. Les autorisations sont en effet elles aussi en progression de 7,5 % sur l'ensemble de l'année 1999, avec une accélération au dernier trimestre. La remontée des taux d'intérêt peut cependant laisser craindre par la suite une certaine contraction du marché.

4 - Le prêt à taux zéro a été très sollicité

Le prêt à taux zéro a remplacé en octobre 1995 les prêts PAP (Prêt d'Accession à la Propriété), pour relancer l'accession sociale à la propriété. En 1999, son intervention apparaît très importante dans la reprise de la construction de logements précédemment évoquée puisque 983 prêts ont été accordés, contre 712 en 1998 (+ 38 %). L'écart s'est fait essentiellement sur la construction neuve pour laquelle le nombre de prêts accordés a augmenté de 47,5 % ; sa part dans l'ensemble des opérations s'est en conséquence de nouveau accrue pour atteindre 83 % (78 % en 1998).

**GRAPHIQUE 41 : NOMBRE DE PRETS A TAUX ZERO ACCORDES
DEPUIS LA CREATION DU DISPOSITIF**



D'après source : ADIL – SGFGAS

* : un trimestre

La moyenne d'âge des emprunteurs est de 35 ans, 75 % ayant moins de 40 ans. Les 2/3 d'entre eux vivent en couple et disposent de deux revenus par foyer. Le prêt à taux zéro bénéficie principalement aux employés et aux ouvriers (56 %) ; ensuite viennent les cadres et professions intermédiaires (23,5 %). Avant d'accéder à la propriété, les emprunteurs sont dans la quasi-totalité des cas locataires, le prêt étant réservé aux primo-accédants depuis 1997 ; 36 % arrivent du parc privé et 57 % du parc HLM.

C - LE TOURISME

1 - Le parc hôtelier retrouve son niveau de 1995

Après une période de recul en 1996 et 1997, le parc hôtelier du Loir-et-Cher a regagné 6 établissements en 1999, pour en compter 129 au 31 décembre, soit presque autant qu'en 1995 (131). La capacité globale a augmenté en conséquence de 236 chambres. On enregistre notamment quatre établissements supplémentaires dans la catégorie 2 étoiles et trois de plus dans celle des sans étoile. Il semble donc que la crise traversée par les hôtels du département soit terminée, comme s'accordent à le penser les professionnels. La capacité moyenne toutes catégories confondues se situe à 24,5 chambres, en très légère progression.

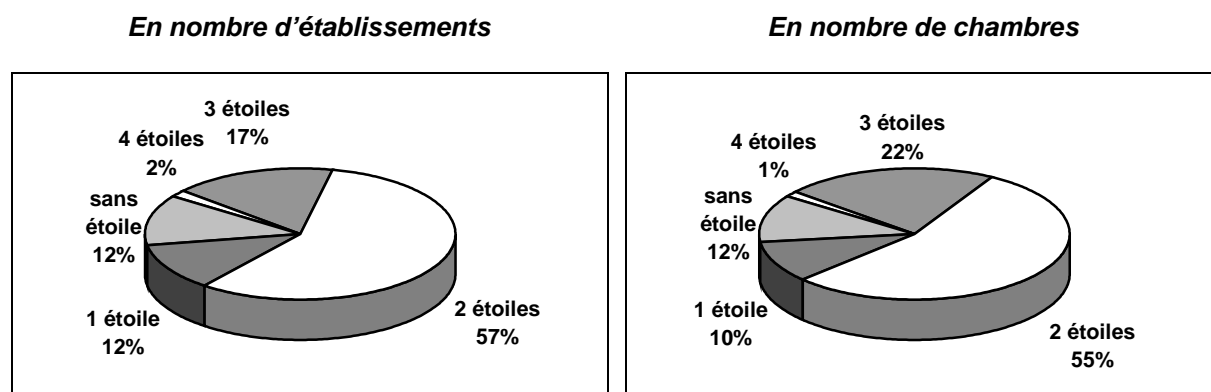
TABLEAU 25 : CAPACITES D'ACCUEIL DE L'HOTELLERIE DE TOURISME EN LOIR-ET-CHER

Classement	1998		1999	
	Nombre d'établissements	Nombre de chambres	Nombre d'établissements	Nombre de chambres
4 étoiles	2	45	2	45
3 étoiles	22	704	22	704
2 étoiles	70	1 603	74	1 721
1 étoile	14	261	15	324
sans étoile	13	296	16	366
en cours de classement	2	15	0	0
TOTAL	123	2 924	129	3 160

Source : Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

La catégorie 2 étoiles a encore un peu renforcé son poids au sein du parc départemental ; en 1999, elle représente 57 % des établissements (1 point de plus qu'en 1998) et 54,5 % des chambres. Viennent ensuite les trois étoiles, dont la capacité moyenne est élevée (32 chambres), ce qui leur confère une place plus importante en nombre de chambres qu'en nombre d'établissements. C'est l'inverse pour les une étoile (21,6 chambres).

GRAPHIQUE 42 : REPARTITION PAR CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS DE L'HOTELLERIE DE TOURISME EN LOIR-ET-CHER EN 1999

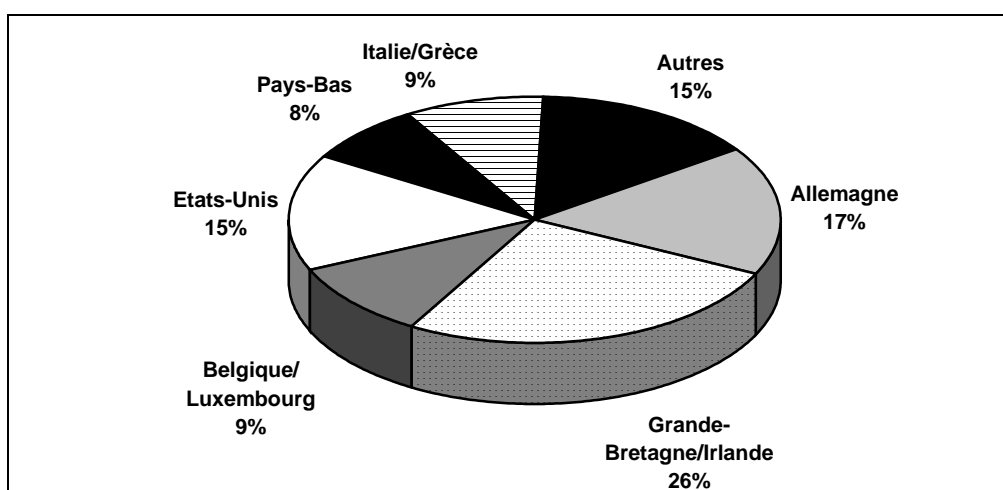


D'après Source : Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

2 - Près de 200 000 étrangers ont fréquenté les hôtels du Loir-et-Cher

L'enquête annuelle de fréquentation réalisée chaque année par l'INSEE et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs a, pour la première fois, intégré les établissements classés sans étoile en 1999. L'exploitation et la méthodologie ont également été modifiées. Les comparaisons avec les années antérieures sont donc à manier avec la plus grande précaution et il ne sera fait état ici que des grandes tendances.

GRAPHIQUE 43 : REPARTITION DES ARRIVEES DES ETRANGERS DANS L'HOTELLERIE DE TOURISME en Loir-et-cher en 1999



D'après source : INSEE/CRTL (hôtels classés en catégorie tourisme)

La saison touristique en Loir-et-Cher a été sensiblement identique à la précédente, c'est-à-dire globalement bonne, malgré un démarrage timide en mai. La fréquentation étrangère s'est inscrite en hausse durant les mois de juillet et août par rapport aux saisons précédentes.

Sur l'ensemble de l'année, les hôtels ont enregistré près de 600 000 arrivées, dont près de 200 000 étrangers. Parmi ces derniers, on relève notamment un afflux de Britanniques (presque 50 000), un fort contingent d'Allemands (32 000) et le renforcement de la présence des Nord-Américains (29 000). Le nombre de nuitées s'élève pour sa part à 945 000, dont 305 000 pour les touristes étrangers.

La durée moyenne du séjour reste faible, à 1,6 nuit, comme en 1997 (1998 : 1,5). En revanche, le taux d'occupation global est en hausse assez nette avec 53,4 % contre 51,3 % en 1998 ; il demeure néanmoins inférieur à la moyenne régionale (55,1 %). C'est dans les catégories extrêmes qu'il est le plus élevé : 61,5 % dans les établissements classés sans étoile, 57,6 % pour les 3 et 4 étoiles. On peut signaler par ailleurs que le Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne a comptabilisé 1 144 000 nuitées.

3 - Fréquentation encore en hausse dans l'hôtellerie de plein air

Le nombre de terrains ou aires naturelles de camping est identique à celui de l'an dernier. Néanmoins, des changements de classement sont intervenus ; on compte un trois étoiles en moins et un quatre étoiles en plus. Ces modifications se sont accompagnées d'une légère réduction du nombre d'emplacements (- 134) pour l'amélioration du confort des estivants. Rappelons qu'avec une capacité d'accueil estimée à 18 000 lits, l'hôtellerie de plein air est le premier mode d'hébergement marchand en Loir-et-Cher.

Toutes catégories confondues, le taux d'occupation moyen de la saison (mai à septembre) s'est établi à 24,8 % (Centre : 22,8 %) contre 22 % en 1998. Les 42 % ont été dépassés en août.

TABLEAU N° 26 : EVOLUTION DU PARC DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR EN LOIR-ET-CHER

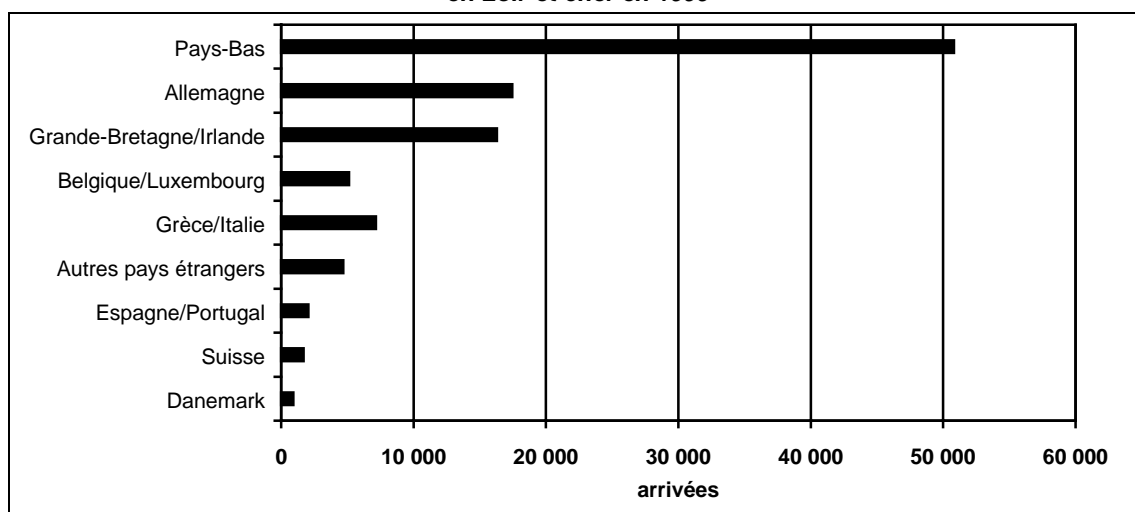
	1998		1999	
	Terrains	Emplacements	Terrains	Emplacements
Aire Naturelle de Camping	7	177	7	177
En cours de classement	4	726	4	726
1 étoile	9	382	9	382
2 étoiles	32	1 693	32	1 618
3 étoiles	14	1 750	13	1 522
4 étoiles	6	1 272	7	1 441
Total	72	6 000	72	5 866

Source : CRTL/CDT

Les campings du département ont enregistré une nouvelle augmentation de la fréquentation, avec un total de 161 425 arrivées (+ 7,6 %). Elles ont donné lieu à 500 233 nuitées, en hausse de 11,8 % ; l'écart d'évolution s'explique par un allongement de la durée de séjour.

La fréquentation des Français étant restée stable, cette progression est due à un flux supplémentaire de touristes étrangers, qui ont représenté 65,7 % des arrivées (63 % en 1998) et 60 % des nuitées. Les Néerlandais sont de très loin les plus attachés à ce mode d'hébergement de loisirs, devant les Allemands et les Britanniques. Ces derniers sont en effet revenus après avoir quelque peu boudé notre département l'an dernier ; ils ont même séjourné plus longtemps que nos voisins d'Outre-Rhin puisqu'ils arrivent en deuxième position dans le classement des nuitées.

GRAPHIQUE 44 : REPARTITION DES ARRIVEES DES ETRANGERS DANS L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR en Loir-et-cher en 1999



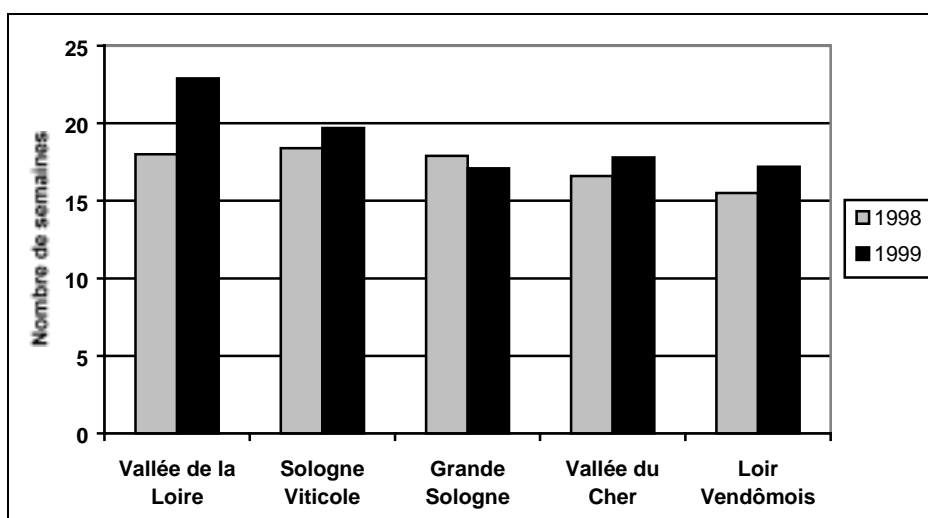
D'après source : Direction du Tourisme / CRTL / INSEE

4 - Une bonne année pour le tourisme vert

Le tourisme vert ne cesse de se renforcer et surtout de se diversifier. Le réseau « Bienvenue à la ferme » compte ainsi plus d'une trentaine d'exploitations adhérentes qui proposent au consommateur des produits très variés, des repas avec les productions locales (fermes auberges) ou des emplacements de camping. Les fermes de découverte (8) font connaître la vie d'une exploitation agricole et son environnement. D'autres projets liés à la chasse sont en cours d'élaboration.

Après une saison 1998 en demi-teinte, celle de 1999 a marqué une nette amélioration. Les statistiques de fréquentation (qui ne portent que sur les gîtes affiliés à un service de réservation, soit 214 en Loir-et-Cher pour cette saison) font état d'une occupation moyenne de 19 semaines, contre 17,3 l'an dernier. Seule la Grande Sologne n'a pas bénéficié de cette embellie, les autres régions ayant toutes enregistré un mieux.

GRAPHIQUE 45 : FREQUENTATION DES GITES EN SERVICE DE RESERVATION SELON LA LOCALISATION



D'après source : Direction du Tourisme / CRTL / INSEE

C'est particulièrement le cas pour la Vallée de la Loire, où le taux est passé de 18 à 23 semaines, ce qui est considérable. Le Loir-Vendômois, l'une des deux régions à avoir fait mieux en 1998 qu'en 1997, est une destination de plus en plus appréciée ; la fréquentation des gîtes y est désormais tout à fait comparable au reste du département : 17,2 semaines (3 de plus qu'il y a deux ans).

La durée moyenne des séjours en gîte rural s'est établie à 8,16 jours en 1999, un peu moins que l'année précédente (8,33) ; en revanche, le nombre moyen de personnes est en légère augmentation avec près de 4 personnes par séjour. La clientèle est essentiellement française (87 % en location directe, 76 % en service de réservation). Pour les gîtes comme pour les chambres d'hôtes, deux tiers des hébergements sont classés en catégorie 2 et 3 épis.

5 - Monuments et animations : un bon cru d'ensemble

Si le château de Chambord demeure la première destination touristique de notre département (encore plus de 751 000 visiteurs en 1999), il n'est plus la seule. Le zoo-parc de Beauval a atteint les 400 000 entrées, devançant ainsi le château de Blois pénalisé par des travaux au cours du premier semestre. Le Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire a trouvé un second souffle comme en témoignent les 150 400 visiteurs (22 000 de plus qu'en 1998).

De nouveaux centres d'intérêt touristiques viennent sans cesse conforter l'offre départementale. La Commanderie des Templiers à Arville est désormais dans une phase opérationnelle, le château de Lavardin a été rouvert au public : deux points forts pour le nord du Loir-et-Cher. Au sud, la reprise du spectacle du Donjon des Aigles par le groupe Durand-Alizé (Aquarium de Touraine, parc des mini-châteaux, Fou de l'Ane...) a produit de très bons résultats. L'animation des édifices est d'ailleurs en plein développement et le public répond présent, comme à Fougères par exemple.

TABLEAU 27 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREES DE QUELQUES MONUMENTS, SITES ET MANIFESTATIONS DU DEPARTEMENT

	1998*	1999	Variation absolue	Variation relative (%)
Château de Chambord	753 899	751 378	- 2 521	-
Zoo-parc de Beauval	390 000	400 000	+ 10 000	+ 2,0
Château de Blois	397 774	348 961	- 48 813	- 12,3
Aquarium Aliotis - Villeherviers	129 730	116 360	- 13 370	- 10,3
Festival des jardins - Chaumont	128 700	150 400	+ 21 700	+ 16,9
Château de Chaumont-sur-Loire	124 142	117 793	- 6 349	- 5,1
Maison de la Magie - Blois	99 622	100 000	-	-
Game Fair - Chambord	87 000	87 000	-	-
Donjon des Aigles - Montrichard	-	73 228	-	-
Son et Lumière de Blois	34 682	37 003	+ 2 321	+ 6,7
Château de Beauregard	25 954	27 119	+ 1 165	+ 4,5
Journées Gastronomiques de Sologne	22 000	20 000	- 2000	- 9,1
Festival du Folklore de Montoire	17 150	18 578	+ 1 428	+ 8,3
Château de Talcy	19 019	18 623	- 396	- 2,1
Château de Villesavin	15 266	15 977	+ 711	+ 4,7
Château de Fougères-sur-Bièvre	13 878	14 798	+ 920	+ 6,6
Festival des plantes - Beauregard	18 000	11 000	- 7 000	- 38,8

Source : Comité Départemental du Tourisme (y compris les entrées gratuites) * données semi-définitives

D - LE COMMERCE EXTERIEUR

1 - Les volumes d'échanges continuent d'augmenter

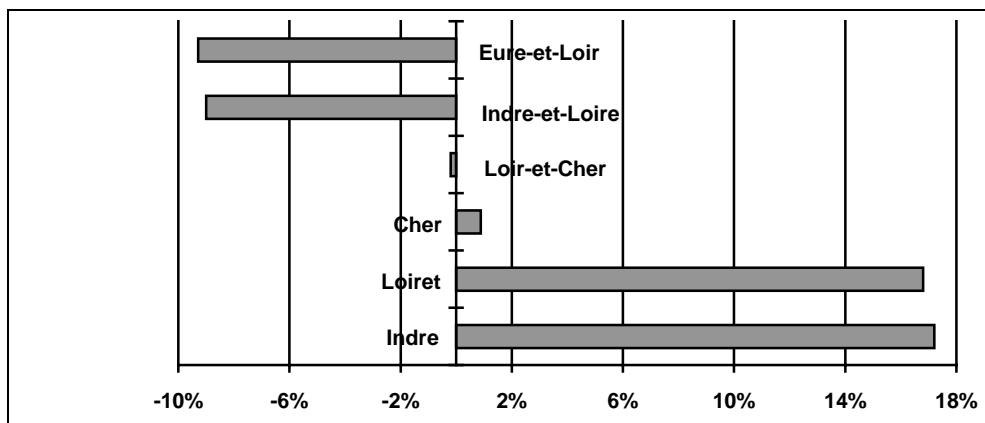
La reprise du commerce mondial et la forte activité en France ont engendré une nouvelle hausse des volumes d'échanges de biens (hors matériel militaire). Les exportations nationales ont progressé de 3,1 % en 1999 pour atteindre 1 824 milliards de francs. La région Centre a fait un peu mieux avec + 3,7 % en un an. Ses exportations ont dépassé la barre des 80 milliards de francs (80,67 exactement) ; sa part dans le total national progresse encore très légèrement, de 4,39 % à 4,42 %. Le Centre conserve ainsi le 9^{ème} rang des régions françaises conquises l'an dernier.

Comme en 1998, la croissance des importations a été beaucoup plus marquée, sous la double impulsion de l'investissement des entreprises et surtout de la consommation des ménages. Elles se sont élevées à 1 766 milliards de francs pour la France (+ 4,8 %) et à 76,61 milliards pour la région (+ 7,3 %). L'excédent commercial s'est de nouveau effrité : 58 milliards au niveau national (85 milliards en 1998) et 4,1 milliards pour le Centre (6,4 milliards en 1998).

2 - Stabilisation des exportations du Loir-et-Cher

Avec 10,234 milliards de francs, les exportations du département se sont stabilisées au niveau record atteint en 1998. Au sein de la région, les évolutions ont été beaucoup plus divergentes que l'année précédente : recul très sensible pour l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire, forte hausse pour le Loiret et l'Indre. Pour ce dernier département, les mouvements apparaissent particulièrement erratiques puisque les exportations avaient baissé en 1998.

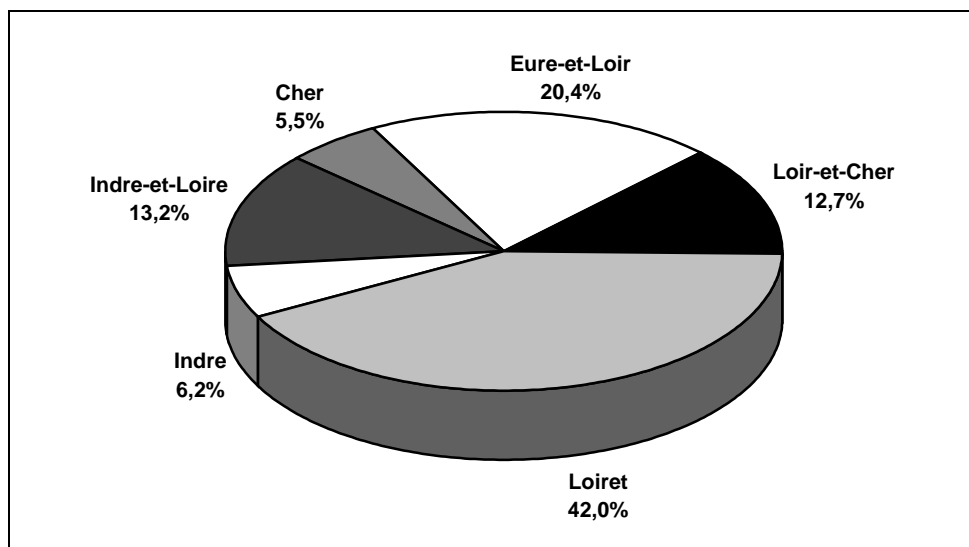
GRAPHIQUE 46 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS EN 1999 PAR DEPARTEMENT



D'après source : Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects – Centre

Le Loiret a encore renforcé son poids dans la structure des exportations régionales, dont il représente aujourd'hui 42 %, contre 37,3 % en 1998. Celui du Loir-et-Cher a perdu 0,5 point, à 12,7 % ; notre département consolide néanmoins sa quatrième place juste derrière l'Indre-et-Loire.

GRAPHIQUE 47 : REPARTITION DES EXPORTATIONS REGIONALES PAR DEPARTEMENT EN 1999



D'après source : Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects – Centre

La clientèle du Loir-et-Cher se diversifie davantage chaque année. La part des principaux pays destinataires de ses exportations est en effet de nouveau en baisse, celle des dix premiers totalisant 84,6 % des achats, contre 87,6 % en 1998. L'Allemagne, qui reste largement en tête représente 20,5 % du total, contre 21,2 % en 1998 (25,6 % en 1997) ; le Royaume-Uni est à 17,5 % (20,7 % l'an dernier), l'Italie et l'Espagne ont une part comprise entre 10 et 11 %. A noter l'apparition de la Hongrie en dixième position.

3 - Les entreprises ont importé massivement

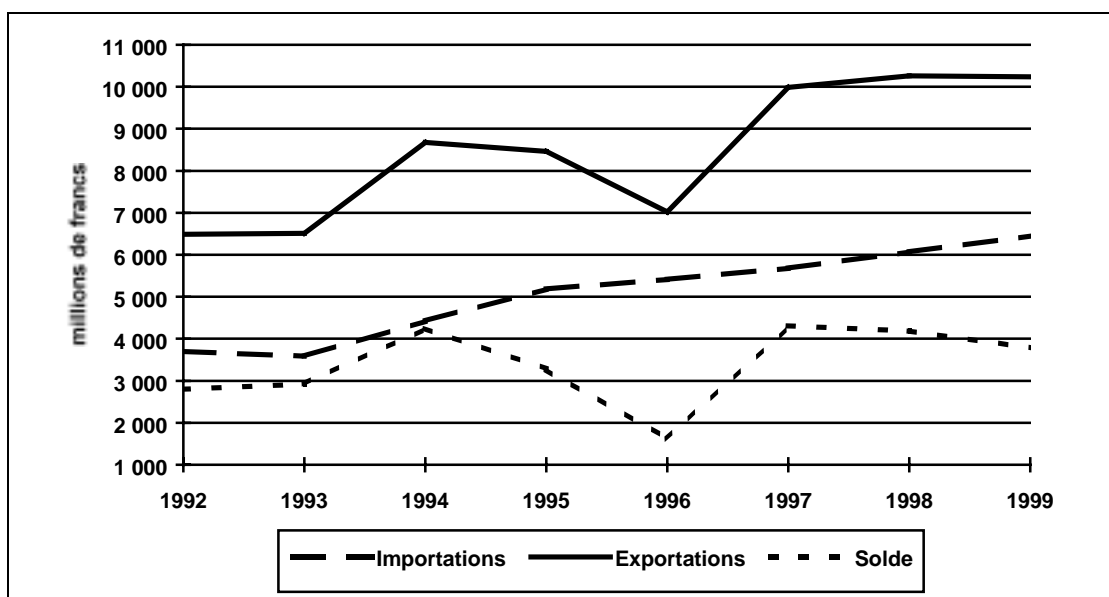
Les importations du Loir-et-Cher se sont accrues de 6,2 % en valeur en 1999, presque autant qu'en 1998 (+ 6,5 %), pour atteindre 6,45 milliards de francs de marchandises. Les entreprises, pour soutenir leur niveau élevé d'activité, ont acheté hors des frontières nationales pour 2,14 milliards de francs de biens intermédiaires et 1,63 milliard de biens d'équipement. En revanche, les importations de biens de consommation courante sont en recul avec 1,57 milliard contre plus de 2 milliards en 1998.

Le palmarès des principaux fournisseurs du département a été encore une fois bouleversé. L'Espagne, qui avait progressivement reculé, a retrouvé son premier rang, devant le Royaume-Uni et l'Italie, tandis que L'Allemagne n'arrive qu'en quatrième position.

4 - Baisse de l'excédent commercial du Loir-et-Cher

Le différentiel d'évolution des exportations et des importations a logiquement entraîné une nouvelle contraction du solde du commerce extérieur départemental (- 9,6 %). Il demeure néanmoins très largement positif avec un montant de 3,78 milliards de francs, qui représente 93,3 % de l'excédent global dégagé par la région Centre ; hormis le Cher, tous les autres départements présentent en effet un solde négatif. Le taux de couverture des exportations sur les importations en valeur s'établit à 158,7 %, en retrait par rapport aux deux années antérieures, mais très largement supérieur au résultat régional (105,3 %) et national (103,3 %).

GRAPHIQUE 48 : EVOLUTION DE L'EXCEDENT COMMERCIAL DU LOIR-ET-CHER DEPUIS 1992



D'après source : Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects – Centre

CONCLUSION

■ L'enclenchement d'un cercle vertueux

Commencée en 1995, la reprise de l'activité économique paraît avoir atteint sa pleine maturité en 1999. Les à-coups de 1996 et fin 1998 sont tout à fait oubliés. Un cercle vertueux a été enclenché grâce à la conjugaison de deux facteurs essentiels : le redémarrage des pays du sud-est asiatique qui a dopé le commerce mondial d'une part, le moral des ménages français d'autre part. La baisse du chômage a relancé la consommation, dont les niveaux élevés durant plusieurs mois consécutifs ont entraîné la création de nombreux emplois ; les entreprises ont alors été incitées à investir, générant la création de nouveaux postes, ce qui fait reculer le chômage encore plus rapidement. Avec 3 400 emplois supplémentaires en 1999 (5 500 environ en 3 ans) et 2 300 chômeurs de moins, le Loir-et-Cher a pleinement profité de l'embellie.

En outre, plus la croissance s'installe dans la durée, plus les emplois prennent un caractère durable. L'intérim demeure néanmoins un mode privilégié de recrutement et de gestion de la main d'œuvre. Les difficultés que les entreprises rencontrent de plus en plus à pourvoir certains postes ne peuvent que renforcer cette tendance, les agences de travail temporaire faisant davantage office de cabinets de recrutement par la sélection, mais aussi la formation des candidats.

■ Moins de chômeurs, mais pas moins d'exclus

Plus le chômage recule, plus les inadéquations entre l'offre et la demande de travail sont criantes. Le nombre de bénéficiaires du RMI tarde à reculer et les mesures techniques (possibilité de cumuler emploi et RMI durant une plus longue période) ne sont pas seules responsables. Dans les « trente glorieuses » (années 1945 à 1975), le taux de chômage incompressible était très bas car le poids des postes non qualifiés dans l'économie était encore important. Une majeure partie d'entre eux a été supprimée depuis, mais le niveau général d'éducation ne s'est pas élevé aussi rapidement que celui des technologies mises en œuvre dans l'industrie ou les services. Elles réclament non seulement de plus grandes capacités cognitives, mais aussi des facultés d'adaptation et d'autonomie. Le taux de chômage incompressible est en conséquence nettement supérieur aujourd'hui et il pourrait être bientôt atteint au rythme actuel des créations d'emplois. On pourrait ainsi constater à la fois une pénurie globale de main d'œuvre (qui briderait la croissance) et la persistance de situations d'exclusion. L'arrivée sur le marché du travail de classes d'âge moins fournies à partir de 2006 constituera un facteur aggravant.

■ Prévisions : l'économie tourne à plein régime

La correction intervenue sur le cours des actions des entreprises de la « nouvelle économie » a été sévère, mais salutaire. Il fallait rapidement purger les excès avant qu'une bulle spéculative n'atteigne des proportions aussi importantes et néfastes que celle de l'immobilier à la fin des années 80.

Les fondamentaux économiques sont excellents et les perspectives de croissance au niveau mondial sont évaluées à 4,2 % cette année et 3,9 % en 2001. Pour la France, les estimations tournent autour de 3,6 % en 2000, certains experts avançant même des chiffres supérieurs à 4 %. Les carnets de commande à l'exportation sont bien garnis, notamment dans le secteur des biens d'équipement, et la demande intérieure ne cesse de se raffermir. La consommation des ménages s'est encore accrue au cours des cinq premiers mois, en particulier dans les domaines de l'automobile et de l'équipement du logement.

L'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée par l'Observatoire en avril 2000 a fourni des résultats inégalés depuis son origine en 1996, encore supérieurs à ceux du dernier trimestre 1999. Les carnets de commandes, déjà bien garnis, se sont encore gonflés ; les entreprises investissent, comme en témoignent les importations de machines outils et autres équipements, et elles embauchent. Le marché immobilier est de surcroît en plein boom, permettant aux entreprises du bâtiment de se refaire une santé. Mais le département ne se contente pas de profiter de ces circonstances particulièrement favorables. Il regroupe ses forces pour agir plus efficacement avec la création de nombreuses communautés de communes, il investit dans des parcs d'activités de qualité pour favoriser l'implantation de nouveaux établissements et il se dote d'un réseau de communications à haut débit. Indispensables au développement des activités liées à la transmission électronique des informations, elles vont bouleverser les critères de localisation des entreprises et donner aux espaces ruraux une chance de nouvelle prospérité.

**TABLE
DES
ILLUSTRATIONS**

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUE 1 :	EVOLUTION DE LA POPULATION EN REGION CENTRE DEPUIS 1962	22
CARTE 1 :	EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1990 ET 1999	23
GRAPHIQUE 2 :	EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE EN LOIR-ET-CHER	25
GRAPHIQUE 3 :	EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER CYCLE EN LOIR-ET-CHER	26
GRAPHIQUE 4 :	EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND CYCLE EN LOIR-ET-CHER	26
GRAPHIQUE 5 :	EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES DU SECOND DEGRE PAR CLASSE	28
GRAPHIQUE 6 :	EVOLUTION DU NOMBRE D'ETUDIANTS	30
CARTE 2 :	EVOLUTION DU REVENU MOYEN PAR COMMUNE EN 1997	33
CARTE 3 :	REVENU MOYEN PAR COMMUNE EN 1997	33
CARTE 4 :	PART DES FOYERS NON IMPOSES PAR COMMUNE EN 1997	34
CARTE 5 :	REVENUS MOYENS DES FOYERS FISCAUX PAR CANTON EN 1997	34
GRAPHIQUE 7 :	SALAIRE ANNUEL NET MOYEN DES SECTEURS PRIVE ET SEMI-PUBLIC AU 31/12/98	35
GRAPHIQUE 8 :	REPARTITION DES ALLOCATAIRES DU RMI SELON LA COMPOSITION FAMILIALE AU 31/12/1999	36
GRAPHIQUE 9 :	REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DES ALLOCATAIRES DU RMI AU 31/12/1999	37
GRAPHIQUE 10 :	REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DES ALLOCATAIRES DE L'API	38
GRAPHIQUE 11 :	REPARTITION DES ALLOCATAIRES DE L'API SELON LA COMPOSITION FAMILIALE AU 31/12/1999	38
GRAPHIQUE 12 :	REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DES ALLOCATAIRES DE L'AAH	39
GRAPHIQUE 13 :	EVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL	41
GRAPHIQUE 14 :	EVOLUTION DU NOMBRE D'IMMATRICULATIONS ET DE RADIATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES	48
GRAPHIQUE 15 :	REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITES EN 1999	49
GRAPHIQUE 16 :	L'AGE DES CHEFS D'ENTREPRISE ARTISANALE	49
GRAPHIQUE 17 :	MONTANT DE LA TVA COLLECTEE EN REGION CENTRE	51
GRAPHIQUE 18 :	MONTANT DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ACQUITTE EN REGION CENTRE	52
GRAPHIQUE 19 :	EVOLUTION ANNUELLE DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF	52
GRAPHIQUE 20 :	REPARTITION DES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE EN 1999 (HORS TRAVAIL TEMPORAIRE)	56
GRAPHIQUE 21 :	EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURNEES INDEMNISABLES AU TITRE DU CHOMAGE PARTIEL	56
GRAPHIQUE 22 :	EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIEMENTS ECONOMIQUES DECLARES AUPRES DE LA DIRECTION DU TRAVAIL	57
GRAPHIQUE 23 :	EVOLUTION TOTALE DU NOMBRE DE SALAIRES EN DONNEES CORRIGEEES	58
GRAPHIQUE 24 :	EVOLUTION BRUTE CUMULEE SUR QUATRE TRIMESTRES	58
GRAPHIQUE 25 :	EVOLUTION DES EFFECTIFS SALAIRES DANS QUELQUES BRANCHES D'ACTIVITE	59
GRAPHIQUE 26 :	EVOLUTION DU CHOMAGE EN LOIR-ET-CHER AU 31 DECEMBRE	63

GRAPHIQUE 27 :	EVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE	65
GRAPHIQUE 28 :	EVOLUTION DES DEFM DE CATEGORIE 1 EN LOIR-ET-CHER (EN DONNEES CORRIGEEES DES VARIATIONS SAISONNIERES)	65
CARTE 6 :	EVOLUTION DU NOMBRE DE CHOMEURS PAR CANTON EN 1999	66
GRAPHIQUE 29 :	ANCIENNETE D'INSCRIPTION PAR AGE	68
GRAPHIQUE 30 :	REPARTITION DES DEMANDEURS SELON LA QUALIFICATION (CAT. 1)	70
GRAPHIQUE 31 :	REPARTITION DES DEMANDEURS SELON LA QUALIFICATION (CAT. 1) PAR ZONE D'EMPLOI EN DECEMBRE 1999	70
GRAPHIQUE 32 :	DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTREES (CAT. 1) SELON LE MOTIF D'INSCRIPTION	71
GRAPHIQUE 33 :	DEMANDES D'EMPLOI SORTIES (CAT. 1) PAR MOTIF D'ANNULATION	72
GRAPHIQUE 34 :	EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET D'EXPLOITANTS ENTRE 1980 ET 1999	77
GRAPHIQUE 35 :	EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE AGRICOLE (INDICE 100 EN 1986)	79
GRAPHIQUE 36 :	EVOLUTION DES EMPLOIS AGRICOLES EN EQUIVALENTS TEMPS PLEIN DEPUIS 1988	80
GRAPHIQUE 37 :	LOCAUX D'ACTIVITE COMMENCES	81
GRAPHIQUE 38 :	SURFACES COMMENCEES DESTINEES A L'INDUSTRIE	81
GRAPHIQUE 39 :	REPARTITION DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES DE LOCAUX D'ACTIVITE SELON LEUR DESTINATION EN 1999	82
GRAPHIQUE 40 :	EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER EN LOIR-ET-CHER	83
GRAPHIQUE 41 :	NOMBRE DE PRETS A TAUX ZERO ACCORDES DEPUIS LA CREATION DU DISPOSITIF	84
GRAPHIQUE 42 :	REPARTITION PAR CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS DE L'HOTELLERIE DE TOURISME EN LOIR-ET-CHER EN 1999	85
GRAPHIQUE 43 :	REPARTITION DES ARRIVEES DES ETRANGERS DANS L'HOTELLERIE DE TOURISME EN LOIR-ET-CHER EN 1999	85
GRAPHIQUE 44 :	REPARTITION DES ARRIVEES DES ETRANGERS DANS L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR EN LOIR-ET-CHER EN 1999	87
GRAPHIQUE 45 :	FREQUENTATION DES GITES EN SERVICE DE RESERVATION SELON LA LOCALISATION	87
GRAPHIQUE 46 :	EVOLUTION DES EXPORTATIONS EN 1999 PAR DEPARTEMENT	89
GRAPHIQUE 47 :	REPARTITION DES EXPORTATIONS REGIONALES PAR DEPARTEMENT EN 1999	90
GRAPHIQUE 48 :	EVOLUTION DE L'EXCEDENT COMMERCIAL DU LOIR-ET-CHER DEPUIS 1992	91